



S'WETTZER BLATT'L 2020



Bulletin
d'information
de la commune
de WITTISHEIM



Sommaire

Remerciements	P.3
Calendrier des manifestations	P.4
Editorial	P.6

1 AXES TRANSVERSAUX

2020, année électorale	P.8
Les finances communales	P.9
Les commissions de travail	P.12
La CCRM soutient les acteurs économiques locaux	P.16
Le Réseau d'Animation Intercommunal	P.18
Espace Enfant du Grand Ried	P.20
Espace Info Energie	P.22
La Brigade Verte	P.23

2 TEMPS FORTS 2020

Cérémonie des Voeux	P.27
Un tableau made in Wittisheim	P.28
Tous ensemble contre le Covid	P.29
Maisons fleuries	P.31
Le Koba	P.32
L'Ehpad St-Martin au Koba	P.33
Tempête Alex	P.34
14 juillet et 11 novembre	P.35
Boîtes de Noël	P.36
Noël des aînés	P.37

3 UN PATRIMOINE ENTRETENU

Aménagements au Koba	P.39
Stèle Bassompierre	P.41
Rue de Bergheim	P.41
Lotissement de la Gare	P.42
Réseau d'assainissement	P.43
Rue de Bindernheim	P.44
Abords de la salle polyvalente	P.45
Rue des Soeurs	P.46
PLU	P.48
Parlons un peu d'urbanisme	P.49

4 UNE COMMUNE DURABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITE

Biodéchets	P.53
Forêt	P.54
Jardin partagé	P.55
Commande groupée de noyers	P.58

5 UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Ecole	P.60
Associations	P.65
Entreprises	P.83
Les autorisations d'urbanisme	P.94
Les noces	P.98
Les grands anniversaires	P.99
Les mariages	P.101
Les PACS / Les naissances	P.102
Les décès	P.103

Remerciements

Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction du Wettser Blatt'l 2020.

Directeur de la publication

Christophe Knobloch, Maire de Wittisheim

Rédacteurs et contributeurs

Les membres de la commission communication :

Huguette Barondeau, Gaëlle Houbre, Nicolas Simler, Rosalie Rohmer, Aude Romilly, Frédérique Thietry et Thierry Witwicki.

Se rajoutent :

Le Directeur de l'école, les enseignants et élèves, les associations locales, le SMICTOM, les entreprises du village, la CCRM et le personnel administratif de la mairie.

Edité par la Mairie de Wittisheim

1 Place de la Mairie - 67820 Wittisheim

03 88 85 20 11

www.wittisheim.fr

mairie@wittisheim.fr

Impression

Imprimerie DEPPEN - Erstein

Imprimé sur du papier recyclé



Calendrier des manifestations 2021

Ci-dessous la liste des manifestations programmées à la salle polyvalente en 2021, bien entendu sous réserve d'annulations liées à la crise sanitaire. Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site internet de la commune :

www.wittisheim.fr ou consultez le site de l'office de tourisme du Grand Ried : www.grandried.fr

Février

Lundi 8 février

.....
Don du Sang

Donneurs de sang

Avril

17 & 18 avril

.....
Exposition peinture

Atelier Emotion Couleur

Mars

Dimanche 7 mars

.....
Bourse puériculture

Acti Wittis Parents

Dimanche 14 mars

.....
Thé dansant

Donneurs de sang

Samedi 13 mars

.....
Repair Café

Dimanche 18 avril

.....
Self Défense

Foulées du sourire

Lundi 19 avril

.....
Don du Sang

Donneurs de sang

Samedi 24 avril

.....
Osterputz



Juin

Dimanche 20 juin au Koba

.....
Tournoi Beach Volley
Volley Club

Lundi 21 juin

.....
Don du Sang
Donneurs de sang

Septembre

Dimanche 12 septembre

.....
**Fête de la tarte aux
quetsches**
Office Municipal

Lundi 20 septembre

.....
Don du Sang
Donneurs de sang

Samedi 25 septembre

.....
Loto
Sapeurs Pompiers

Octobre

Dimanche 3 octobre

.....
Fête du Vin nouveau
Chorale Ste-Cécile

Samedi 23 octobre

.....
40 ans du Volley Club

Samedi 30 octobre

.....
Fête de la Bière
Football Club

Novembre

Dimanche 14 novembre

.....
Bourse puériculture
Acti Witti Parents

Décembre

Lundi 6 décembre

.....
Don du Sang
Donneurs de sang

Éditorial

*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*

En ces temps compliqués, j'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année. Ces fêtes sont toujours synonymes de recentrage sur la famille et notre proche entourage, même si les contraintes actuelles font que nous sommes plus restreints que d'habitude.

Comme les précédentes éditions, S'Wettzer Blatt'l 2020 retrace les moments forts de l'année écoulée. C'est l'occasion en quelque sorte de dresser un bilan de cette année qui restera gravée dans la mémoire collective.



Christophe KNOBLOCH
Maire de Wittisheim

En effet, la pandémie que nous traversons ne nous aura pas épargné localement et nous avons toutes et tous été touchés par ce virus à différents niveaux. Je pense bien entendu et dans un premier temps, aux familles qui ont perdu un être cher des suites de ce virus, ainsi qu'aux malades. Je souhaite également à cette occasion remercier l'ensemble des acteurs de la santé et des différents services publics ou privés qui œuvrent depuis le printemps 2020 pour aider nos prochains.

Ce virus aura mis à mal notre économie et de nombreuses entreprises locales souffrent de ce manque d'activités indispensables pour notre village. Le milieu associatif n'aura pas été épargné. Les animations proposées au courant de l'année, plus particulièrement depuis le mois de mars, ont toutes été annulées, créant un véritable manque de lien social. La Commune a joué et continuera à jouer un rôle important face à cette crise sanitaire d'envergure mondiale. Vous découvrirez nos actions menées dans ce bulletin. L'année 2020 était aussi une année électorale. La nouvelle équipe élue au mois de mars et installée au mois de mai, s'engage pleinement et avec détermination à faire avancer la Commune. De grands et beaux projets sont déjà en cours d'études comme la rénovation de la Mairie, le réaménagement du cimetière, des projets de voirie et bien d'autres encore. Une belle dynamique est présente grâce à l'investissement de chaque conseiller ainsi que l'engagement des agents de la Commune. Les réunions de travail se tiennent, dans le plus strict respect des gestes barrières, enlevant il est vrai une part de convivialité du fait de la distanciation, mais l'esprit d'équipe naissant est bien là.

Notre engagement commun pour le mandat à venir est bien de travailler pour le futur de notre village en vous intégrant le plus souvent possible afin de co-construire nos différents projets. Cette citoyenneté participative progresse et il est du rôle des élus de la dynamiser. Bien entendu, le volet environnemental sera omniprésent parce qu'il est un enjeu capital pour nos générations futures. Vous pouvez compter sur nous !

Je vous souhaite une agréable lecture de ce Wettzer Blatt'l quelque peu modifié mais qui respecte la trame de nos engagements du mois de mars. Il est réalisé, comme par le passé, par la commission communication que je remercie pour le travail accompli.

Enfin, c'est au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux que je vous souhaite une très bonne année 2021. Une page se tourne, que cette nouvelle année vous soit riche de projets, d'épanouissements professionnels et personnels, de fraternité et de générosité qui ne sont pas des mots vains à Wittisheim, le tout avec la santé bien sûr.

Alles guete em neja Johr !

1 AXES TRANSVERSAUX

2020, année électorale	P.8
Les finances communales	P.9
Les commissions de travail	P.12
La CCRM soutient les acteurs économiques locaux	P.16
Le Réseau d'Animation Intercommunal	P.18
Espace Enfant du Grand Ried	P.20
Espace Info Energie	P.22
La Brigade Verte	P.23



2020 une année électorale

Le 15 mars 2020 se sont déroulées les élections municipales. Les Wittisheimois ont ainsi été appelés aux urnes pour élire la seule liste en course (Wittisheim 2020 continuons ensemble).

Le bureau de vote a été tenu par les conseillers sortants, qui pour partie ont effectué leur dernière tâche dans le cadre de leur mandat. Nous profitons de ces pages pour les remercier pour l'investissement dont ils ont fait preuve et pour le travail accompli durant ces 6 années, au service de notre commune. Ils ont été secondés par les candidats de la liste présentée.

Les conditions de ces élections étaient particulières du fait de la pandémie de la COVID-19. Sur les 1.712 électeurs, 504 se sont déplacés et nous avons connu un taux record d'abstention de 70.56%.

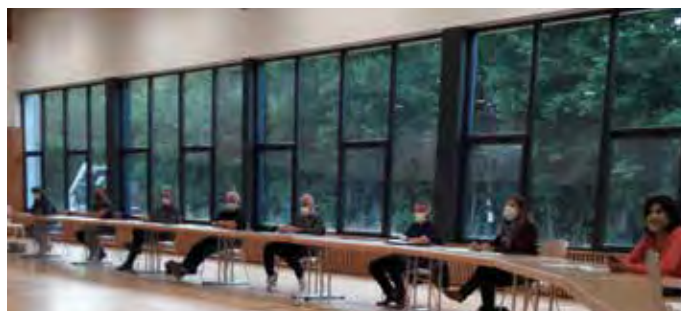
Du fait du confinement, le conseil municipal nouvellement élu ne sera installé que le 26 mai 2020. Le respect des consignes sanitaires a imposé que cette séance se tienne à la salle polyvalente et non en Mairie, afin de respecter aussi bien les gestes barrières que la distanciation nécessaire. Le traditionnel verre de l'amitié n'a malheureusement pu clôturer l'installation, comme il en est d'usage.

C'est devant un public très peu nombreux qu'ont été élus :

- le Maire Christophe Knobloch,
- la 1^{ère} adjointe : Aude Romilly,
- le 2^{ème} adjoint : Nicolas Simler,
- le 3^{ème} adjointe Huguette Barondeau
- le 4^{ème} adjoint : Thierry Witwicki



La salle polyvalente est prête à accueillir les conseillers ainsi que le public



Les conseillers ont pris place, dans le respect de la distanciation nécessaire



L'aîné des conseillers municipaux, M. Chambas Jean-Marc, préside la séance d'installation du conseil



Les opérations de vote s'effectuent, toujours dans le respect des gestes barrières



Les finances communales 2020

Le conseil municipal, lors de sa séance du 28 juillet 2020, a approuvé le compte administratif 2019 à l'unanimité. Ce document retrace les recettes et dépenses de l'année écoulée. Il a également voté, à l'unanimité, le budget prévisionnel de l'année 2020.

Le compte administratif 2019

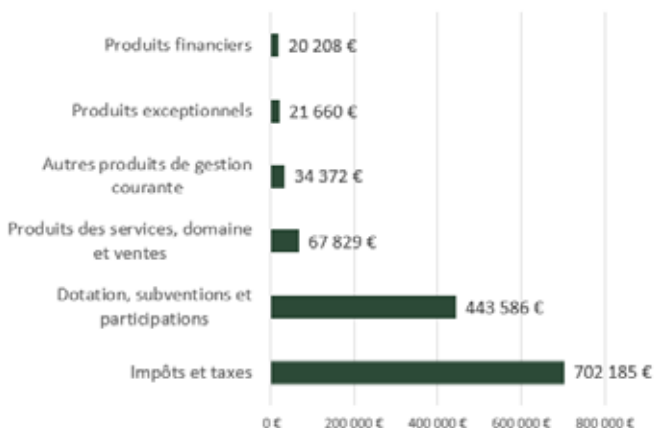
Le conseil municipal a analysé et approuvé les 2 sections budgétaires :

- La section de fonctionnement, comprenant les charges et recettes annuelles de gestion quotidienne
- La section d'investissement, qui comptabilise les dépenses importantes ainsi que les recettes en matière de biens d'équipement, de travaux d'aménagement mais aussi le remboursement du capital des emprunts.

Section de fonctionnement

Pour l'exercice 2019, le compte administratif est adopté pour :

- Un montant total de **recettes de fonctionnement de 1 289 839 €**, réparties comme suit :



Les différentes recettes de fonctionnement sont réparties en catégories, les principales étant les impôts (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière non bâti et CFE - Cotisation Foncière des Entreprises) et les dotations de l'Etat.

Parmi d'autres recettes, il y a le produit de la chasse, les recettes des ventes de bois, les locations des salles, les loyers des logements communaux, les remboursements des assurances par suite des sinistres, les remboursements sur les charges de personnel (assurance statutaire, contrats aidés,

Sécurité Sociale), les concessions de cimetière, les droits d'entrée au plan d'eau.

- Un montant total de **dépenses de fonctionnement de 987 664 €**, réparties de la manière suivante :



Pour les dépenses, il convient de distinguer les charges à caractère général (eau, électricité, chauffage, consommables, fournitures, maintenances, honoraires, fêtes et cérémonies, remboursement des intérêts des prêts, etc.), des charges de personnel et des autres dépenses (indemnités des élus, versements obligatoires au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources - FNGIR et Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales - FPIC).

Section investissement

- Les recettes d'investissement représentent 372 059 € et se composent essentiellement des subventions, de la Taxe d'Aménagement, du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) et de l'emprunt à taux zéro contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- Les dépenses d'investissement enregistrent un total de 543 345 €, réparties notamment selon les opérations figurant page suivante :

Désignation	Budget
Aménagement parking salle polyvalente	173 043 €
Remboursement emprunt	76 667 €
Travaux salle polyvalente	47 631 €
Réfection voirie rue Paul Scheffels	45 649 €
Grillage plan d'eau/jardins communaux	33 380 €
Travaux presbytère	23 396 €
Plan d'eau - travaux sur berge	18 936 €
Etang de pêche - travaux sur berge	14 613 €
Réaménagement de voiries	13 500 €
Réfection toiture Eglise	9 514 €
Plan d'eau-aire de jeux/travaux bloc sanitaire	9 038 €
Pont Hanfgraben	8 996 €
Aménagement de voirie rue du Moulin	7 573 €
Travaux maison forestière	6 517 €
Mise en conformité électrique/incendie	6 242 €
Démolition transfo Rotleibel	4 752 €
Trame verte et bleue	3 489 €
Mairie	3 249 €
Mise en sécurité club house FCW/Pétanque	3 178 €
Equipements/mobilier salle polyvalente	2 747 €
Ancien local crédit agricole	2 662 €
Eclairage rue Dockenfeld	2 624 €
Travaux piste cyclable	2 341 €
Equipeement cuisine salle polyvalente	1 768 €
Aménagement espace vert rue des Iris	1 558 €
Carrefour rue des Roses/du Cimetière	1 326 €
Aménagement voirie rue des Sœurs	1 320 €

Le bilan financier de l'exercice 2019 se solde ainsi :

➤ Fonctionnement

Recettes : 1 289 840 €

Dépenses : 987 664 €

Excédent de fonctionnement 2018 (c/002) :

1 242 022 €

Excédent de fonctionnement 2019 :

1 544 198 €

➤ Investissement

Recettes : 372 059 €

Dépenses : 543 345 €

Déficit d'investissement 2018 (c/001) :

206 434 €

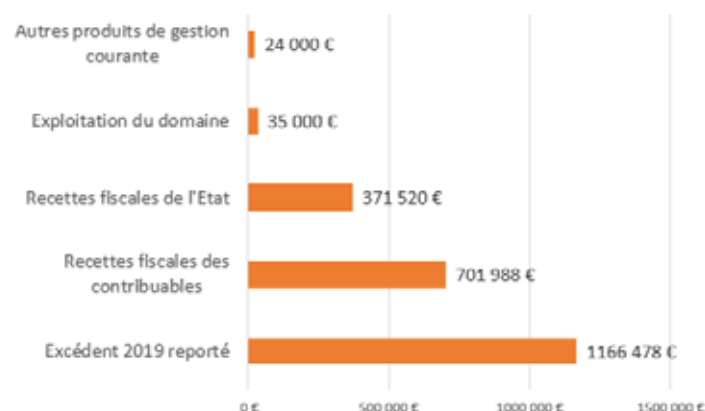
Déficit d'investissement 2019 :

377 720 €

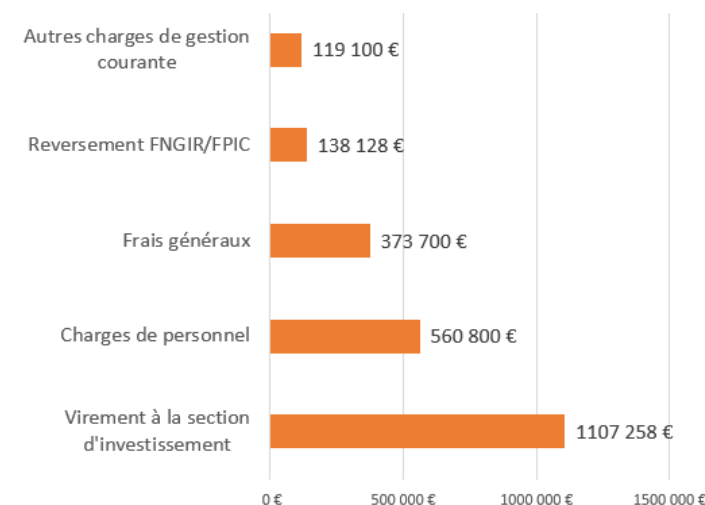
Le budget prévisionnel 2020

Le conseil municipal a inscrit ses orientations au budget primitif 2020. Il est structuré de la manière suivante :

Section de fonctionnement 2020



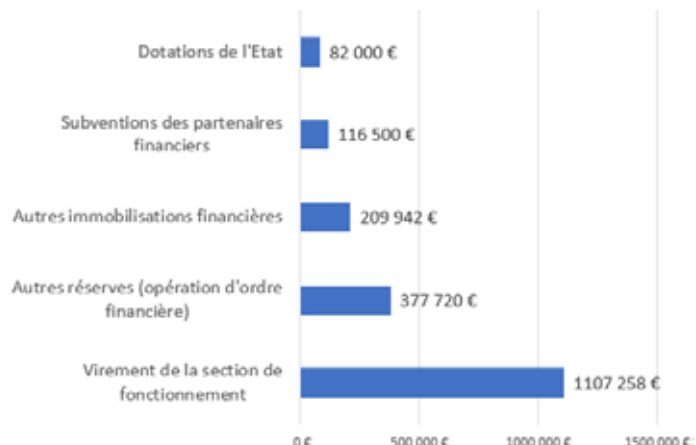
➤ Recettes prévisionnelles : 2 298 986 €



➤ Dépenses prévisionnelles : 2 298 986 €

Section d'investissement 2020

➤ Recettes d'investissement : 1 183 420 €



➤ Dépenses d'investissement : 1 183 420 €, comprenant notamment les opérations suivantes :

Désignation	Budget
Aménagement parking salle polyvalente	622 700 €
Aménagement voirie rue des Sœurs	401 100 €
Remboursement emprunt	76 700 €
Travaux presbytère	52 046 €
Equipement salle polyvalente	47 000 €
Travaux maison forestière	35 300 €
Terrain de foot	35 000 €
Carrefour rue des Roses/ du Cimetière	29 300 €
Etang de pêche - travaux sur Berge	27 000 €

Mairie	20 200 €
Transformation du POS en PLU	19 400 €
Réaménagement de voiries	16 000 €
Plan d'eau-aire de jeux/ travaux bloc sanitaire	16 000 €
Aire de remplissage	13 000 €
Aménagement du cimetière	12 000 €
Aménagement urbain	11 600 €
Sortie village vers Sundhouse	10 000 €
Site internet	10 000 €
Investissements école	8 400 €
Immobilisations	8 000 €
Rue des Dahlias - réaménagement	7 000 €
Hanfgraben	6 700 €
Travaux salle polyvalente	5 000 €
Ecoulement eaux pluviales rue seigneurs	5 000 €
Travaux réhabilitation grange plan d'eau	4 400 €
Réfection voirie Rue Paul Scheffels	4 236 €
Protection contre l'incendie	3 164 €
Travaux école	2 000 €



Les commissions de travail

Les commissions communales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont un lieu de travail et d'études. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions ; le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.



Commission **Urbanisme et aménagement du territoire**



Composition de la commission

La commission municipale en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire est constituée uniquement de membres du conseil municipal. Le maire en est le président de droit. L'animation et la conduite de cette commission est confiée à Thierry Witwicki, adjoint au maire et également nommé vice-président de la commission.

Les membres de la commission sont :

Knobloch Christophe ; Witwicki Thierry ; Romilly Aude ; Simler Nicolas ; Barondeau Huguette ; Loos Clothilde ; Gisselbrecht Fabrice ; Orihuela Jules ; Jasic Mahir ; Rosenzwey Arnaud ; Seyller Cédric ; Seyller Yolande ; Chambas Jean-Marc.

Selon les points travaillés en commission, certains représentants externes peuvent également être conviés à la réunion de travail (personnes publiques, représentant de bureaux d'études, géomètres, etc.).

Quel est le rôle et les responsabilités de la commission ?

Comme le prévoit l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la commission a été créée afin de travailler sur des dossiers et de préparer les délibérations qui seront présentées et soumis au vote du conseil municipal. Elle émet des avis ou formule des propositions sur les sujets d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

De façon générale, la commission a la responsabilité des travaux, de l'entretien et des projets d'investis-

tissement sur les domaines de la voirie, de l'espace public et de bâtiments communaux.

Quels sont les objectifs de la commission ?

La commission axe son travail sur l'entretien et la consolidation de son patrimoine bâti (école, mairie, salle polyvalente, presbytère, club house, local multi associatifs, etc.) et de son patrimoine foncier (voiries communales, plan d'eau, aire de jeux, etc.). Elle travaille également sur des projets d'études et d'investissements à court ou à moyen terme pour la commune (projet de restructuration de la mairie, aménagement des entrées du village, acquisition ou vente de parcelles, etc.).

A noter que certains domaines relèvent des compétences de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM). C'est le cas notamment de l'éclairage public ou des voiries départementales qui traversent le village.

Un autre sujet de fond abordé par la commission urbanisme et aménagement du territoire est la réalisation d'un document d'urbanisme pour la commune dans le cadre des prescriptions sur la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Pour ce faire, la commune s'appuie sur l'expertise du bureau d'études TERRITOIRE+ et sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée par l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique).

De multiples réunions de travail ont déjà été réalisées. Ces travaux sont encore en cours.



Commission Finances et économie

La commission finances est composée de 8 membres issus du conseil municipal et a pour mission de travailler sur le budget de la commune, sur les dépenses et recettes de fonctionnement ou d'investissement. Elle est assistée de la secrétaire générale Mme Stéphanie Amelin.

Comme dans chaque commission, le maire ou l'adjoint en charge de la commission proposent des thèmes de travail. Néanmoins, les avis ne sont que consultatifs car c'est au conseil municipal qu'il appartient par un vote d'adopter ou pas les proposi-

tions de la commission par une délibération.

La commission finances s'est réunie plusieurs fois depuis le nouveau mandat et a notamment proposé au conseil municipal les subventions exceptionnelles pour les associations liées à la crise de la covid ou l'exonération d'une partie de la taxe foncière des entreprises. Elle a donné un avis sur l'adhésion aux brigades vertes. Ses travaux actuels portent sur le Koba, sur des règles de gestion des subventions pour les associations ou certaines subventions particulières comme celle pour le ravalement de façade. En début d'année 2021, elle se penchera en priorité sur le compte administratif de la commune et sur le budget.

Les membres de la commission : Knobloch Christophe ; Romilly Aude ; Barondeau Huguette ; Jasic Mahir ; Loos Clothilde ; Rosenzwey Arnaud ; Simler Nicolas ; Witwicki Thierry



Commission Communication

La commission communication a pour mission essentielle la rédaction des articles pour le Wettsa liaison et le S'Wettser Blatt'l.

Chaque membre peut proposer des articles, les rédiger, aller interviewer des acteurs de la vie économique et associative du village ou de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Une fois les articles rédigés la commission se réunit pour les relire.

Cette commission a le privilège de rencontrer des professionnels, des habitants, des membres d'associations pour discuter avec eux, accompagner certains dans la rédaction des articles ou faire des photos. Ces échanges sont enrichissants pour tous.

Bien évidemment, cette commission a d'autres compétences que la rédaction des articles car la communication est constante et doit s'adapter à tous les modes de diffusion : site internet, facebook, support papier, film sur Wittisheim par exemple.

Les élus ont souhaité une communication accrue pour la transparence de la vie publique tout au long du mandat et une commune dynamique et solidaire, la commission a de belles séances de travail devant elle !

Les membres de la commission : Knobloch Christophe ; Romilly Aude ; Barondeau Huguette ; Houbre Gaëlle ; Rohmer Rosalie ; Simler Nicolas ; Thietry Frédérique ; Witwicki Thierry





Commission **Fleurissement et espaces verts**

La commission fleurissement a été créée pour la gestion et le suivi du fleurissement de la commune.

Les membres sont : le Maire, Christophe Knobloch ; la vice-présidente : Huguette Barondeau ; Francis Seyller ; Yolande Seyller ; Rosalie Rohmer ; Jean-Marc Chambas ; Thierry Witwicki.

La commission se réunit pour travailler sur de nombreux points tels que :

- Le fleurissement de la commune et la définition des espaces à planter, le type de fleurs
- L'entretien des espaces verts, proposition de création, de plantation.
- Préparer et organiser le concours des maisons fleuries (constitution du jury, critère de notation, tournée, etc ...)
- Préparer et organiser la soirée des remises de prix des maisons fleuries (choix de la date, tombala, choix de l'intervenant pour animer la soirée, etc.)
- Réfléchir et des thèmes pour le fleurissement de la commune
- Rencontrer les agents techniques et travailler ensemble pour la conception des espaces fleuries, échanger sur la répartition entre jardinière et massif, etc.
- Discuter des décors et des illuminations de Noël (point qui peut aussi être abordé lors d'une commission)

Voici un récapitulatif des intervenants ou animations organisées par la commission fleurissement lors des soirées maisons fleuries :

- ☑ 2014 : Brombeck - Vivaces et graminées.
- ☑ 2015 : Robert Bitter (Maison de la nature) - le compostage.



- ☑ 2016 : Christine Guioni (SDEA) et Laurent Mergnac - sensibilisation sur les produits phytosanitaires et les effets néfastes.
- ☑ 2017 : Eric Charton - Qu'est-ce qu'on fait demain samedi...
- ☑ 2018 : Didier Helmstetter - le jardin du paresseux.
- ☑ 2019 : Francis Farhner et Anne Foltzer - Animation autour de la plantation des fleurs.





Commission Cimetière, développement durable, espaces naturels et ruraux

La commission « cimetière, développement durable, espaces naturels et ruraux » réunit 11 conseillers. Elle traite de plusieurs thématiques et constitue, avant tout, un espace de réflexion dédié à l'environnement au sens large.

Exemple de sujet traité par cette commission en 2020 : la trame verte et bleue. Ce projet vise à planifier l'ensemble des actions en faveur de la biodiversité et des paysages en s'appuyant sur un solide diagnostic préalable. La LPO accompagnera la Commune de Wittisheim pour l'ensemble de cette démarche. Ce point, également discuté en commission réunie, sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal au début de l'année 2021.

Cette commission est également compétente pour examiner les questions relatives à la gestion du patrimoine communal, en dehors de l'espace ur-

bain. La Commune gère en effet des forêts, des champs, des chemins et des prairies dispersés sur l'ensemble du ban. Cette année, il a été question du devenir d'une parcelle agricole et des conditions de sélection de l'exploitant titulaire du futur bail environnemental.

La gestion du cimetière entre aussi dans les attributions de cette commission. A première vue, le lien avec les questions environnementales n'est pas évident. Le cimetière est néanmoins un des principaux espaces verts de notre village. Il constituait une des zones les plus traitées avec des herbicides avant le passage au zéro phyto. C'est d'ailleurs dans le cimetière que les problématiques de désherbage sont les plus importantes. En 2020, la commission a mené une première réflexion pour enherber les allées secondaires afin de faciliter le travail d'entretien par les agents.



le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public, responsable de l'aide sociale au niveau local. Son rôle :

- fournir aux familles des informations pour les orienter aux mieux vers les différentes aides ;
- traiter des différentes demandes d'aides financières ou aide au logement par exemple.

Chaque début d'année, la commission se retrouve pour élaborer le budget. Les membres de la commission se réunissent en fonction des besoins et des points à aborder tout au long de l'année. Ils organisent notamment la fête de nos aînés, le choix du menu, l'animation de cette journée, et l'arrivée du St-Nicolas. Les absents à cette fête, recevront un colis de Noël, préparé et distribué par les membres du CCAS.

Le CCAS participe chaque année à la collecte de la banque alimentaire prévue fin novembre. Une collecte annulée cette année en raison de la pandémie, remplacée par la confection des « boîtes de Noël ».



Cette opération a permis, fin d'année 2020, d'apporter un peu de chaleur, de joie, de sourires sur les visages et a démontré une fois encore la grande générosité des citoyens en ces temps de crise.

Les membres du CCAS sont : Christophe Knobloch, Marielle Vogeisen, Nathalie Balthazard, Jules Orihuela, Jean-Blaise Feist, Christiane Kohler, Sylviane Marchal, Jean-Marc Chambas, Gaëlle Houbre, Frédérique Thietry et Huguette Barondeau.



La Communauté de Communes économiques locales : Sortir

La CCRM (Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim) est compétente en matière de développement économique. A ce titre, elle a mis en place en 2020 différentes opérations et outils pour permettre aux acteurs économiques de sortir au mieux des difficultés engendrées par la crise sanitaire.

Fonds Résistance

La Communauté de Communes s'est associée dès son origine au dispositif « Fonds Résistance » créé par la Région Grand-Est et ses partenaires (Département du Bas-Rhin, Banque des Territoires) pour soutenir la trésorerie des entreprises et des associations au moyen d'avances remboursables. À ce jour, 16 448 € de prêts ont déjà été accordés sur le territoire.

L'enveloppe initiale étant de 161 512 € pour le territoire, le montant restant disponible à ce jour est de 145 064 €. Le dispositif « Fonds Résistance » est en place depuis le printemps et est prolongé jusqu'au mois de juin 2021.

Carte interactive

Dans le cadre du second confinement, la Communauté de Communes a recensé l'ensemble de l'offre alimentaire du territoire pour la création d'une carte interactive des commerces alimentaires ouverts ou proposant un service de retrait ou de livraisons. Il est également possible de retrouver toutes les semaines, grâce à la mise à jour, les menus des restaurateurs. Cette carte est visible via le site de la CCRM et sur Facebook.



Mise en place des points de retraits / Mise à disposition des drives

La Communauté de Communes, en partenariat avec les supermarchés du secteur et les commerçants participants, a favorisé la mise en place des deux drives du Leclerc Hilsenheim et du Super U Marckolsheim, avec la possibilité d'un référencement produits au drive du Super U Marckolsheim, mais aussi une mise en rayon des produits. Deux structures ne disposant pas de drive s'ajoutent au dispositif en proposant un point de collecte des commandes effectuées chez les commerçants. (Super U Sundhouse et Preserv'PC).

Un emplacement au marché hebdomadaire de Marckolsheim

En partenariat avec la commune de Marckolsheim, un emplacement sur son marché hebdomadaire du jeudi, a été réalisé pour permettre aux commerces non essentiels de se faire connaître et d'organiser un point de retrait. Ce dispositif est ouvert à l'ensemble des entreprises du territoire de la CCRM.

Création du Groupe Facebook « J'achète dans le Ried »

La Communauté de Communes a décidé de créer le groupe Facebook « J'achète dans le Ried » qui a rapidement trouvé son public et qui rencontre un fort succès, tant auprès des habitants que des entreprises. L'objectif du groupe est de permettre aux entreprises de promouvoir leurs activités auprès de la population et au-delà, de faire découvrir le savoir-faire de notre territoire tout en maintenant le lien avec les consommateurs.

Les acteurs soutiennent les acteurs ensemble de la Covid-19 !

« Ried Cœur de Commerce »

La CCRM a créé ce groupe à destination des acteurs économiques et des professionnels du territoire. L'objectif est de garder le lien entre la CCRM et les acteurs économiques, diffuser de l'information (aides de l'Etat, Région, CCI, CMA et l'ensemble des autres partenaires économiques) et apporter des conseils sur l'usage du numérique (Facebook, marketplace, Instagram etc.). Il vise aussi à échanger entre acteurs économiques, monter des actions communes sur l'ensemble du territoire et fédérer l'ensemble des acteurs.



le Ried » avec de nombreux cadeaux de commerçants et d'entreprises du territoire à gagner. Le principe est le suivant, chaque jour une fenêtre s'ouvre sur une commune de la Communauté de Communes. Pour mettre en avant cette dernière, une question est posée et les internautes peuvent répondre. A l'issue de la journée, un tirage au sort est effectué. Les gagnants ont été invités à récupérer le lot directement auprès du commerçant.

Récapitulatif des aides Covid-19

À l'heure où de multiples informations sont transmises et diffusées dans le cadre des aides à destination des acteurs économiques, la Communauté de Communes a fait le choix de la rédaction d'un document unique synthétisant l'ensemble des dispositifs existants. Ce document, disponible sur le site de la CCRM, a été diffusé à l'ensemble des communes du territoire.

Actions fête de fin d'année

La Communauté de Communes lance une grande opération de communication sur différents médias (radios, presses, web) pour inciter, dans le cadre des fêtes de fin d'année, à l'achat sur le territoire. Par cette opération, la CCRM ambitionne d'apporter son soutien aux différents acteurs économiques du territoire. La communication a été mise en place du 25 novembre au 20 décembre inclus.

Le calendrier de l'avent numérique « J'achète dans le Ried »

En partenariat avec l'Office du Tourisme du Grand Ried, chaque jour du 1^{er} au 25 décembre inclus, un calendrier de l'Avent a été organisé sur le groupe « J'achète dans

Coupons remises/incitation à l'achat

La Communauté de Communes a recensé l'ensemble des offres faites par les commerçants à l'occasion des fêtes (remises à l'occasion d'achats, des cadeaux à partir d'un montant d'achat). L'objectif est, ici, clairement d'inciter le consommateur à consommer local par le biais de ces coupons.

LinkedIn

La Communauté de Communes est désormais présente sur le réseau social pour les professionnels LinkedIn pour la partie développement économique et promotion du territoire. L'objectif simple vise à la création d'un réseau, la promotion de notre territoire, le faire savoir, la promotion des actions et des offres foncières.

Trouver Mon Immo Pros

La Communauté de Communes a fait le choix de publier sur le site « Trouver Mon Immo Pros » dispositif de la Chambre de Commerce, son offre foncière pour les zones économiques relevant de sa compétence. Ce référencement permet de toucher un plus large public et de promouvoir au-delà de notre territoire nos offres foncières.

Le **RAI** : Réseau d'Animation Intercommunal

Centre socio-culturel, il a pour mission de développer la politique jeunesse de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, d'établir du lien social entre les habitants et favoriser le vivre ensemble, la convivialité et le partage.



**réseau animation
intercommunal**
du Ried de Marckolsheim

Le RAI et la jeunesse

Durant les vacances scolaires, en temps normal, il propose aux jeunes de 10/17 ans différentes activités sur tout le territoire.

Le RAI est présent dans la plupart des communes tout au long de l'année au sein du local jeunes des différentes communes, qui a pour objectif :

- d'être un lieu d'émergence de projets,
- d'intégrer les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs, de leurs projets,
- de permettre aux jeunes d'être acteurs dans l'animation de la vie locale, culturelle et sportive de la commune,
- de valoriser l'image des jeunes,
- de centraliser les besoins et les demandes des jeunes,
- de répondre aux questions et aux préoccupations des jeunes dans la vie communale et citoyenne,
- de favoriser la médiation des jeunes.

Le RAI - Partenariat local

Le RAI travaille en étroite collaboration avec les structures et associations du territoire (RAM Relai d'Assistants Maternelle) / Association Générale des Familles / Espace Enfant / Associations de parents d'élèves FCPE / Médiathèques / Loupiots Du Ried...). Tous les événements sont organisés en partenariat avec d'autres acteurs du territoire dans une recherche de complémentarité et de mutualisation des moyens et des publics.

Événements portés par le RAI et ses partenaires : Festi Asia - Festi Famille - Fête Du Gaming - Ciné Plein Air - Pétioche Au Cinoche

Le RAI c'est aussi

CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité soutenu par la CAF et le Département du Bas-Rhin.

Le CLAS consiste au soutien et à l'accompagnement des élèves (et des parents) proposé aux collèges de Sundhouse et de Marckolsheim.

PAEJ

Le Point Accueil et Ecoute Jeunesse offre un accueil, une écoute (soucis du quotidien, mal-être...) et une orientation aux jeunes du territoire âgés de 12 à 25 ans mais également à leurs parents.

Cette action permet une accessibilité et un soutien à l'ensemble des familles de notre territoire.

Les permanences, tenues par Amandine Lallemant, ont lieu tous les mercredis (une semaine à Sundhouse, une semaine à Marckolsheim).



Éveil musical

Les enfants peuvent explorer un univers musical grâce au chant, à l'écoute et à la pratique instrumentale. Cela aboutit parfois à des représentations publiques.

Pour les structures petite enfance : interventions bimensuelles à la crèche/halte-garderie « les Loupiots » et au Relais d'Assistantes Maternelles de Marckolsheim et de Sundhouse

Interventions dans les établissements scolaires : écoles primaires, collèges, lycées

Les animateurs jeunesse sont présents au sein des collèges, au moment des pauses pour proposer des ateliers thématiques à la fois ludiques et éducatifs (club jeux, théâtre, échange sur des thèmes sociétaux ou vie quotidienne ...), actions ponctuelles : atelier pédagogique en lien avec un thème proposé en école primaire, collaboration notamment avec des lycéens, en atelier sur la culture japonaise, mobilisés pour le projet « Festi ASIA » du RAI pour la réalisation d'une BD mangas en 10 planches, travail qui a bénéficié d'une mise en valeur grâce à une exposition à la Médiathèque de Sélestat en avril 2019.

L'association contribue aux actions menées dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et est présente lors de certains événements organisés au sein d'établissements (forum des métiers, portes ouvertes...).

BAFA : Deviens animateur/ Deviens Directeur (dès 18 ans)

Retrouvez l'intégralité des conditions et modalités d'inscription par téléphone : 03 88 60 00 39 ou sur le site internet www.aroeven-alsace.fr

Pour la session BAFA 2021-2022 il n'y a pas encore de FLYER car la programmation est réalisée par année scolaire mais on peut annoncer une session chez nous lors des vacances d'automne 2021.

2020 Activités Socio-Culturelles, Animations Jeunesse, Nouveautés

☞ Séjour en famille :

A Gérardmer du 4 au 7 août 2020 (nuitée en camping), 3 familles y ont participé (soit 3 adultes et 9 enfants).

☞ Mercredis récréatifs :

Nous souhaitons également en 2020 développer les mercredis récréatifs, mais là aussi nous avons été un peu « coupé dans notre élan » par la pandémie ... c'est quelque chose qui va reprendre dès que possible en 2021.

En 2020 nous avons proposé, lorsque cela a été possible, les mêmes activités qu'en 2019, dans le strict respect des consignes sanitaires (gestes barrières + limitation du nombre de participants).

Nous n'avons malheureusement pas pu réaliser tous les événements prévus. Seule la fête du jeu a pu avoir lieu en février à Bootzheim

Nous nous sommes adaptés durant les périodes de confinement en proposant :

- des activités en VISIO,
- des activités à suivre sur les réseaux sociaux.



EEGR : Espace Enfant du Grand Ried



C'est une association locale qui œuvre pour les familles en développant des activités et animations sur le territoire de la Communauté de Communes : activités d'animation pour toute la famille et de soutien à la parentalité tout au long de l'année. Agréé « Espace de Vie Sociale » par la CAF, elle travaille en partenariat avec différents acteurs locaux. EEGR est un espace d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation.



Actions sur le territoire du grand Ried

- Lieu de rencontre parents/enfants de 0 à 3 ans « Royaume des Galopins » à Sundhouse
- Organisation d'activités ou manifestations favorisant le lien parents/enfants
- Ludothèque Ludo'Ried à Hilsenheim
- Soutien à la parentalité

Objectifs

- Sensibiliser à la vie collective
- Développer une offre de loisirs de proximité
- Développer le lien social entre les familles et valoriser le lien familial et intergénérationnel
- Construire des partenariats avec des partenaires locaux

En 2020

Comme beaucoup d'associations, EEGR a dû fermer au public lors du 1^{er} confinement en mars. Pour garder le contact avec ses membres, il a été décidé très rapidement de créer des événements en ligne, grâce aux visioconférences et à la publication de différentes vidéos.

EEGR

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : <https://espace-enfants-grand-ried.eu>

Pour un contact plus proche, ont été également proposées des animations à faire en famille sur les réseaux sociaux : bricolages, défis, cuisine,

...

La crise sanitaire a obligé Espace Enfant à repenser l'accompagnement aux familles. Cet accompagnement est le cœur du projet associatif.

En juin, après les quelques semaines de fermeture, le Royaume des galopins a pu ouvrir partiellement et en septembre, les activités avaient repris. Malheureusement, le 2^{ème} confinement a entraîné une nou-



Atelier parent-enfant sur le thème du cartonnage

velle fermeture de la structure, qui a repris les activités en visio permettant à certaines familles de trouver des informations, des ressources ou simplement de passer un temps convivial.

2021 – Les projets

EEGR espère pouvoir reprendre rapidement un fonctionnement normal. L'association a avancé sur le programme du 1^{er} trimestre, disponible sur son site internet. Les bénévoles de l'association souhaitent aussi inviter les familles à être les acteurs de notre projet et faire remonter les besoins, envies et/ou suggestions.



Le Royaume des Galopins

Pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents

➤ Lieu d'accueil et de rencontre parent/enfant ou assistant maternel/enfants en garde
Il fonctionne tous les matins, sauf les mercredis et vacances scolaires. La 1^{ère} séance découverte est gratuite. L'objectif est de faciliter la socialisation de l'enfant à travers des activités d'éveil et renforcer les liens.

➤ Les ateliers Bout'chou

Les futurs et jeunes parents, se retrouvent autour d'ateliers : massage pour bébé ; portage en écharpe ; éveil corporel ; langue signée ; sophrologie ; chant prénatal.

Animations pour la famille

➤ Les ateliers en famille :

Pour partir à la découverte de nouvelles activités avec votre enfant : poterie, cartonnage, mosaïque, ...

➤ Animation, spectacles et sorties en famille : animations vacances (dès 6 ans), activités ludiques et artistiques ; bourses petite enfance ; chasse à l'œuf ; spectacles pour jeunes et tout public et nouveauté en 2021 : la fête du jeu avec Ludo'Ried !

Ateliers pour les adultes

➤ Un KFE PARENTS par trimestre, soirées thématiques en lien direct avec la parentalité - gratuit - sans inscription.

- Des ateliers « Graine de confiance » sur différentes thématiques. En 2021 : découverte de la pédagogie Montessori, les neurosciences et le développement de l'enfant.
- Les permanences d'écoute gratuite de la psychologue (un jour par mois sur rendez-vous).
- Les fonds de livre « parentalité » à emprunter gratuitement.

Et les Jeux avec Ludo'Ried

Ludothèque située au 46 rue principale 67600 Hilsenheim.

➤ Plus de 600 jeux pour tous les âges, pour jouer sur place ou à emprunter, pour favoriser les échanges, le lien parent-enfant et intergénérationnel.



Ludo'Ried

Ludo'Ried

46 rue principale - 67600 Hilsenheim

Tel. 06 03 92 78 49 - contact.ludoried@gmail.com

L'Espace Info Énergie



Un Espace Info-Energie est un lieu neutre, objectif, impartial et indépendant où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables...). Les informations et/ou conseils fournis par un conseiller Info-Energie au public le sont à titre indicatif, gratuit et à partir des seuls éléments présentés et demandés par le public.

Pour qui et comment ?

Vous avez un projet de rénovation : isolation des murs, de la toiture ou des combles, changement de fenêtres ou de chaudières ? N'hésitez pas à contacter l'Espace Conseil FAIRE qui pourra vous faire bénéficier de son expertise sur le sujet de l'économie d'énergie.

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) se tient à vos côtés dans vos projets de rénovation, en vous proposant un service de conseil sur l'énergie et l'habitat ainsi qu'un accompagnement technique, juridique et financier par une optimisation des aides financières existantes. Ce service financé par la Région, les certificats d'économies d'énergie et les Communautés de Communes à hauteur de 0,10ct/habitants est entièrement neutre et gratuit.

De plus, dans le cadre de sa politique de rénovation du logement, la CCRM vous propose également une aide financière qui évolue en fonction des travaux effectués. Les seuls critères d'éligibilités sont les suivants :

- ➔ Être propriétaire occupant du logement.
- ➔ Que celui-ci soit situé sur une commune membre de la CCRM.
- ➔ Ne pas avoir effectué une demande d'aide au cours des 5 dernières années.

➔ Effectuer des travaux de rénovation énergétiques. Si vous répondez à l'ensemble de ces critères n'hésitez pas à prendre contact avec votre Espace Conseil FAIRE afin d'obtenir le dossier de demande d'aide et d'optimiser votre projet. C'est grâce à ce dispositif qu'une subvention d'un montant total de 7 670 € TTC a été alloué à 8 dossiers se trouvant sur la commune de Wittisheim.

D'autres question ?

Pour plus d'information sur ces services gratuits ou sur les aides financières, votre conseiller Nicolas Paulin se tient à votre disposition dans les locaux de la CCRM les jeudis des semaines impaires de 14h à 17h ou sur rendez-vous.

Espace Info Energie

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

24 rue du Maréchal Foch - BP 50034

67390 MARCKOLSHEIM

Tél : 03 88 92 53 73 - 06 83 03 89 22

eie@rvgb.fr



La Brigade Verte en action à Wittisheim

Dans notre commune d'environ 2 100 habitants, nous rencontrons de nombreux problèmes liés à des actes de vandalismes, de malveillances ou d'incivilités. Certainement pas plus que dans les communes voisines, mais probablement plus que dans les Communes qui sont dotées d'une Police Municipale ou de la Brigade verte.

Pourquoi Wittisheim a décidé d'adhérer à la brigade verte ?

Pour l'année 2020, nous avons constaté 12 dépôts sauvages sur le ban communal, la plupart dans les forêts mais également autour des bennes d'apport volontaire. Pour 8 d'entre eux, une plainte est déposée à la gendarmerie (les enquêtes sont en cours), parce que les auteurs sont identifiables. Ces actes ne sont plus tolérables et il n'y a pas de raisons que ce triste spectacle soit infligé aux différents usagers que nous sommes. De plus, l'enlèvement des déchets à un coût. Pour l'année 2020, il est estimé à environ 3 500 €. Ce montant correspond au temps passé par les agents techniques pour les débarrasser, les évacuer, mais également le coût de traitement si nécessaire. Il englobe éga-



Dépôt sauvage autour des bennes Place de la Gare

lement le temps passé au traitement administratif de chaque dossier.

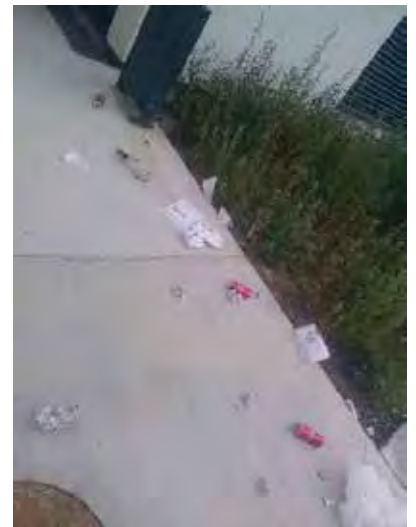
Parmi les autres exemples qui importunent un grand nombre de nos concitoyens, on peut citer les problèmes de stationnement, gênant la circulation des piétons devant l'école. De nombreuses actions ont été menées depuis plusieurs années.

Un parking complémentaire de 12 places a été aménagé mais les problèmes sont pourtant toujours présents. Des contrôles de la Gendarmerie sont ponctuellement réalisés, mais faute de temps, ils ne peuvent malheureusement pas se rendre disponibles régulièrement.

Ponctuellement des administrés se plaignent de feu de branchages ou de déchets divers. Ces fumées importunent régulièrement le voisinage, alors même que le brulage est interdit. Là aussi des actions de sensibilisations ont eu lieu mais, à ce jour, ces pratiques continuent souvent par manque de respect.

Un autre fléau consiste en la circulation des motos cross et des quads qui endommagent les prairies, les chemins et dérangent la faune sauvage. Régulièrement on les entend tourner sur le ban communal. La pollution sonore est bien réelle.

Une dernière illustration concerne le Koba où pour certaines personnes, ce lieu se transforme en lieu de squat certaines soirées en laissant un spectacle désolant, preuve d'un manque total de respect envers l'environnement et les autres usagers des lieux.



Dépôt sauvage sur le parvis de la salle polyvalente

La Brigade Verte en action à Wittisheim (suite)



Voilà donc quelques-unes des raisons qui ont fait que la Commune adhère à la Brigade Verte depuis le 1^{er} janvier 2021. Nous sommes persuadés que de nombreuses personnes peuvent s'identifier au travers de ces quelques exemples. Malgré son « pouvoir de police », le Maire se trouve en réalité très rapidement démuni face à certaines situations.

Génèse de la réflexion du conseil municipal

La première discussion concernant la Brigade verte date de septembre 2019, à la fin du mandat précédent ou ce point a fait l'objet d'une discussion avec la commission environnement. Ce sujet avait été accueilli favorablement, mais le timing n'était plus le bon avec la fin du mandat qui se rapprochait. Ce sujet ne pouvait pas, ne devait pas être traité dans la précipitation. Il a donc fait l'objet d'un report. Avec ce nouveau mandat les discussions ont repris. D'abord, lors d'une commission finance, où les échanges étaient très positifs. Ensuite, une rencontre était organisée entre la Brigade Verte et la commission réunie (commission regroupant l'ensemble des conseillers municipaux). Cette réunion a permis un échange direct et sans langue de bois. Pour que les échanges soient illustrés par des exemples concrets, la Commune de Muttersholtz était également invitée afin qu'elle nous fasse part de son retour d'expérience. De nombreux sujets ont été abordés et les réponses ont été apportées. Enfin, lors du conseil municipal du 24/11/2020, ce point a été mis à l'ordre du jour et la décision d'adhérer a été prise à l'unanimité. C'est bien la preuve qu'il y avait un besoin et une forte attente à ce niveau.

Combien cela va-t-il coûter ?

Le coût de l'adhésion à la Brigade Verte est calculé en fonction du nombre d'habitants, de la surface de la Commune et d'autres paramètres. Pour l'année 2020, la simulation fait apparaître un montant d'environ 13 000 €. Ce montant sera

actualisé chaque année.

Le Conseil Départemental du Haut-Rhin participe financièrement à ce coût à hauteur de 40% (pour les communes du 68). La réciproque n'est pas le cas dans le Bas-Rhin. En revanche, avec la création de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), nous avons un grand espoir qu'une harmonisation des pratiques soit réalisée, faisant ainsi passer le coût à environ 8 000 € TTC. C'est d'ailleurs dans ce sens que le Maire a adressé un courrier en décembre 2020 aux Présidents du Haut-Rhin et du Bas-Rhin avec copie à nos Conseillers Départementaux locaux (Catherine Greigert et Marcel Bauer), dans l'optique d'uniformiser cette pratique sur l'ensemble de la CEA.

Pourquoi pas une Police Municipale ?

Pour une commune comme la nôtre, le coût serait trop important et trop lourd à supporter financièrement. Entre le financement de deux agents, les équipements, le véhicule et les formations, il semble que l'alternative d'une adhésion à la Brigade Verte soit le meilleur compromis.

Quelles sont les attentes ?

La première attente c'est de faire chuter les différentes incivilités intra ou extra muros, par de la sensibilisation dans un premier temps et si les améliorations attendues ne sont pas à la hauteur, la Brigade Verte passera dans une phase plus répressive. Elle a sensiblement les mêmes droits qu'une police municipale et les gardes champêtres sont tous assermentés.

Bien entendu, la Gendarmerie reste l'interlocuteur de premier niveau, principalement pour les interventions d'urgences (accidents, ...). Elle continuera à mener ses actions de contrôle de vitesse ou d'alcoolémie dans notre Commune. La Brigade Verte et la gendarmerie sont complémentaires et grâce à cette complémentarité, nous espérons des retours positifs rapidement.

Comment faire pour contacter la Brigade Verte ?

En cas de problème, vous pouvez contacter la Brigade Verte au 03 89 74 84 04. Ils sont joignables tous les jours de la semaine et toute l'année. **Vous pouvez les saisir directement, sans passer par la Mairie.**



Les agents de la Brigade Verte du poste de Colmar



Les agents de la Brigade Verte du poste de Sigolsheim

2 TEMPS FORTS 2020

Cérémonie des Voeux	P.27
Un tableau made in Wittisheim	P.28
Tous ensemble contre le Covid	P.29
Maisons fleuries	P.31
Le Koba	P.32
L'Ehpad St-Martin au Koba	P.33
Tempête Alex	P.34
14 juillet et 11 novembre	P.35
Boîte de Noël	P.36
Noël des aînés	P.37



Cérémonie des Vœux 2020

Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des vœux du Maire s'est tenue fin janvier 2020 dans la salle polyvalente. Ce moment privilégié d'échange est l'occasion de faire un point d'étape sur l'année écoulée, comme S'Wetzzer Blatt'l, dans un format différent et plus dynamique mais c'est aussi le moment où l'on présente les contours des projets structurants pour l'année à venir et l'on s'attarde plus longuement sur certains points qui impactent notre quotidien. Bien entendu, un moment plus festif clôture cette cérémonie autour d'un verre de l'amitié.

Pour cette édition, environ 250 personnes ont fait le déplacement, c'est bien la preuve de l'importance que vous accordez à ce moment si particulier.

Après les salutations d'usages, au Maire Honoraire, aux présidents des associations, aux chefs d'entreprises, aux agents communaux, aux conseillers municipaux et à l'ensemble des Witisheimois, le Maire dans la première partie de son intervention retraça la rétrospective des projets de 2019. Dans la seconde partie de son intervention, étant dans une année électorale, ce point devait rester très succinct afin qu'il ne puisse s'agir d'un projet de campagne à des fins électorales. Il annonça uniquement les projets pour lesquels le conseil municipal s'était déjà engagé au travers de délibérations, comme les travaux de voirie de la rue des Sœurs, le projet

de rénovation du cimetière et enfin les futurs travaux de réaménagement de la Mairie. Dans un 3^{ème} temps, une présentation des travaux de la fibre optique fut faite, ainsi que le projet du SMIC-TOM par rapport à la collecte des biodéchets. Un constat des dépôts sauvages fut dressé ainsi que les travaux de la Communauté de Commune par rapport à l'investissement sur la modernisation de l'éclairage public dans la Commune.

Avant de clôturer cette cérémonie des vœux, le Maire céda la parole à Chantal Szymoniak qui présenta le travail de l'« Atelier Emotion Couleur » concernant la réalisation du tableau pour la petite salle, une commande de la Commune pour habiller cette salle.

A l'issue de cette cérémonie, les personnes présentes se retrouvèrent autour du verre de l'amitié. Un prochain rendez-vous est fixé dès que les conditions sanitaires seront plus favorables !



Un tableau made in Wittisheim pour la salle polyvalente

Les travaux menés dans la salle polyvalente ont considérablement amélioré la qualité de nos équipements. Les murs blancs restaient néanmoins à habiller. L'« Atelier Emotions Couleurs », qui propose depuis plusieurs années des cours de peinture, a répondu favorablement à l'appel de la Commune pour réaliser bénévolement une toile qui trouvera sa place au mur de notre salle.

Le travail autour de ce projet s'est fait en étroite collaboration entre les peintres et l'équipe municipale au travers la création d'une commission consultative dédiée. L'objectif était de réaliser une grande fresque dans laquelle figurent les caractéristiques de Wittisheim, des émotions et des couleurs. Différentes esquisses ont été produites et discutées en commission. L'œuvre prendra finalement la forme d'un triptyque assemblé sans décalage. Le motif est de type contemporain, comportant des courbes dans lesquelles sont intégrées quelques clins d'œil typiques relatifs aux spécificités de Wittisheim.

Pendant 15 mois, une douzaine de peintres se sont retrouvés toutes les semaines pour travailler sur ce projet collectif. La production d'une telle fresque nécessite non seulement un certain talent artistique, mais également une bonne organisation autour d'un planning de répartition des tâches en fonction des compétences et des disponibilités de chacun. Quelques



chiffres permettent de mieux apprécier le travail fourni par le groupe de peintre. En effet, cette œuvre (d'une dimension de 1,5m x 3m) a nécessité :

- plus de 750 heures de travail,
- une vingtaine de croquis,
- 4,5 kilos de peinture à l'huile et acrylique,
- une quinzaine de pinceaux, crayons, gommes, feuilles et autres matériels divers,
- et aussi et surtout une quantité incalculable d'huile de coude !!!!

Après plus d'une année de travail, le tableau a été officiellement dévoilé à l'occasion des vœux du Maire. Il est désormais visible dans la petite salle où les visiteurs peuvent l'admirer et y découvrir les multiples symboles plus ou moins visibles de notre commune.

Grand bravo et merci à tous les artistes talentueux de l'atelier qui ont participé à ce beau projet !



Les artistes, en compagnie de M. le Maire Christophe Knobloch et M. l'Adjoint Nicolas Simler

Tous ensemble contre la Covid

La Commune a été très impliquée dans la crise sanitaire qui a touché et qui touche encore notre pays et ce, dès le premier jour. Voici donc un retour des actions menées en direction des administrés. Chacun pourra mesurer notre implication du quotidien.

Dès le début du confinement, les agents communaux ont téléphoné aux différentes personnes isolées et aux personnes de plus de 85 ans. Dans un second temps, **chaque administré de plus de 65 ans a été contacté** par les conseillers municipaux pour nous assurer de leur état de santé et surtout pour envisager des solutions face aux difficultés rencontrées (diverses courses alimentaires ou autres). Plus de 300 personnes ont été contacté et nous avons profité de ce temps pour mettre à jour notre base de données sur la population.

Le reste du gel hydroalcoolique utilisé lors des élections municipales ainsi que les masques en notre possession ont fait l'objet d'un **don à l'hôpital de Sélestat et aux infirmières locales**.

A deux reprises un **communiqué a été rédigé et distribué** dans tous les foyers pour vous tenir informé sur l'avancée de la situation, sur l'évolution réglementaire, mais aussi pour vous donner quelques informations locales. Les services administratifs de la Mairie se chargeaient **d'imprimer les attestations de déplacement** afin que chaque administré puisse y avoir accès sans difficultés, c'est toujours le cas actuellement, même s'il est préférable d'utiliser les applications sur smartphone. A ce jour, le service administratif aura imprimé environ 8 000 attestations dérogatoires de déplacement.

Mise en place du **protocole sanitaire**, nécessaire à l'ouverture de l'école lors du premier confinement (gel hydro, produits désin-

fectant, poubelles, ...) mais aussi pour les autres bâtiments publics (barrière plexiglas, visièrre, ...), Acquisition de **gel hydroalcoolique, de lingettes et de désinfectant pour les associations locales et le Conseil de Fabrique** afin qu'ils puissent poursuivre leurs différentes activités. Adaptation et mise en place du **nouveau protocole sanitaire** pour la rentrée scolaire de septembre.

Acquisition de **2 250 masques en tissu** auprès de l'Association d'Insertion « Tremplin » de Sélestat. La mise sous pli a été assurée par le personnel communal, la distribution quant a été faite par les conseillers municipaux, durant le week-end avant le déconfinement, à tous les administrés et sans exception.

Maintien du **fonctionnement de la mairie** pendant les confinements, la continuité du service public était assurée. La réouverture au public s'est faite de façon progressive et durant les mois de juillet et août. A ce jour, la Mairie est ouverte au public uniquement les matins et sur rendez-vous l'après-midi.

L'**Agence Postale Communale** a été réouverte de façon progressive, dès que les conditions sanitaires le permettaient. Elle est aujourd'hui ouverte tous les jours de 8h30 à 11h30.

Soutien aux commerçants locaux en relayant les messages d'ouverture, entres autres, via Facebook.

Dégrèvement des deux tiers du montant de la cotisation foncière des entreprises en faveur



Les masques prêts à être distribués aux habitants



Distribution des masques aux élèves, petits et grands !



Des réunions Maire/Adjoints en visioconférence

Tous ensemble contre la Covid (suite)

des entreprises : de taille petite ou moyenne (< 150 000 € HT de chiffre d'affaire), des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'événementiel particulièrement affectés par la crise sanitaire.

Mise sous plis et distribution des **masques commandés par le Conseil Départemental 67** et de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Régulièrement au travers des différents moyens de communication que nous disposons (Facebook, site internet, Wettsa liaison), nous avons relayé diverses **informations liées à la crise actuelle**.

Acquisition de **400 masques en tissu taille enfant**, pour les enfants scolarisés à l'école « Entre Ill et Rhin ». Chaque enfant à partir de 6 ans se voit ainsi doté de 2 masques.

Tout du long des confinements, le service administratif aura assuré une **veille juridique** en direction des administrés, des entreprises et du milieu associatif.

Adoption d'une **subvention complémentaire « Covid » de 200 €** en direction des associations locales afin de les soutenir financièrement. En effet, de nombreuses manifestations associatives étant annulées, ces dernières étaient privées de recettes alors que les charges étaient toujours présentes.

Soutien pour la **confection des masques en tissu** (voir encadré ci-contre).

Lors du 2^{ème} confinement, les conseillers municipaux ont une nouvelle fois pris **contact avec**

les personnes de plus de 65 ans pour s'assurer qu'elles se portaient bien et voir s'il fallait envisager des solutions pour les d'éventuelles difficultés liées à la situation sanitaire. C'est à nouveau que plus de 300 personnes ont été contacté.

Voici donc les principales actions que nous avons menées depuis le début de la crise sanitaire. Le cout COVID pour la Commune, au travers des différentes actions précitées, peut être estimé à environ **14 000 €** à ce jour, entre les masques, les impressions, le gel, les différents matériels spécifiques nécessaires et les dégrèvements aux entreprises et les subventions aux associations, ...

Les agents communaux étaient mobilisés afin de rendre service et pour venir en aide au plus démunis. Cette situation difficile a permis à chacun de se rendre compte de l'intérêt et de l'importance de service public de proximité et de qualité. Un grand merci pour leurs implications diverses depuis plusieurs mois.



Le matériel, qui n'attend plus que les couturiers et couturières !



Une partie des masques confectionnés par les bénévoles



Elan de solidarité à Wittisheim

Durant le 1^{er} confinement, une magnifique action de solidarité est née sur les réseaux sociaux. La Mairie a très rapidement été mise dans le coup et y a répondu favorablement. La pénurie de masques étant alors flagrante, un groupe de personnes s'est porté volontaire pour confectionner des masques en tissu à destination du public fragile. Nous avons donc décidé d'encourager cette initiative en relayant ces informations via Facebook, recherché le tissu adéquat et approprié ainsi que le nécessaire pour confectionner les masques (merci à la Mercerie de la Bonnetière de Sélestat), imprimé plusieurs tutoriels. C'est ainsi que chaque habitant de plus de 60 ans a pu être équipé d'un masque confectionné par l'un des 33 couturiers bénévoles. Au total près de 850 masques ont été confectionnés et distribués par les agents communaux et certains autres bénévoles. Il faut souligner cette belle initiative et les participants seront toutes et tous mis à l'honneur dès que les conditions sanitaires le permettront. Un grand merci à vous pour le temps consacré aux autres dans un souci de fraternité.

Soirée **maisons fleuries** annulée mais des maisons toujours aussi bien soignées !

Le contexte sanitaire et le confinement de ce printemps, nous a malheureusement conduit à annuler la traditionnelle soirée de remise des prix des « Maisons Fleuries 2019 » prévue initialement le 24 Avril 2020.

C'est au cours de cette soirée que les lauréats sont généralement mis à l'honneur et se voient attribuer leurs prix.

Nous avons décidé malgré tout de continuer à récompenser nos concitoyens fleuristes qui, par leurs actions en 2019, ont contribué à rendre



notre village attrayant et fleuri. Les prix ont été remis à domicile pour chacun des lauréats au courant du mois de juillet 2020.

Une vidéo des plus belles réalisations a été créée et publiée sur le site internet de la commune : www.wittisheim.fr rubrique « vie municipale ».

Passage du **jury** des maisons fleuries



Vendredi le 24 juillet, le passage du jury des maisons fleuries a eu lieu pour permettre de noter le fleurissement des maisons du village en 2020. Le jury était composé de 4 personnes uniquement en raison du contexte sanitaire :

- Denise Adolf de Bindernheim
- Corinne Wittmer de Diebolsheim
- Christelle Adolf de Sundhouse
- Bernard Buche d'Artolsheim.

Il a sillonné le village, afin de noter le fleurissement et les réalisations florales des particuliers pour embellir leur maison. Installés à bord d'une

camionnette, toujours aussi appliqué et motivé, le jury a pu admirer et évaluer le fleurissement en cette année si particulière. Il était accompagné de trois membres de la commission « maisons fleuries » et véhiculés par Cédric Knobloch, un de nos agents techniques. Un travail de notation méthodique qui tient compte de multiples critères comme l'harmonie des couleurs, la qualité et la quantité du fleurissement ainsi que la propreté de l'ensemble. Le jury a pris en compte dans sa notation les dégâts causés par les fortes chaleurs et les conséquences du confinement imposé au printemps qui a pu perturber le fleurissement (moins de fleurs globalement).

Les membres du jury commentent, échangent leurs impressions au fur et à mesure de leur cheminement à travers le village. Et comme chaque année, il y a eu des coups de cœur et des favoris qui se sont dégagés. Vous les découvrirez au printemps prochain !

Cet après-midi caniculaire a permis au jury de juger et apprécier le fleurissement de plus de 250 habitations. La tournée s'est à nouveau passée dans une ambiance conviviale et bon enfant.

Le Koba en 2020

Nous avions prévu d'ouvrir le Koba le 13 juin 2020 mais la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus a rendu cette ouverture impossible avant le 4 juillet. En effet, il a fallu attendre les autorisations d'ouverture et connaître le protocole sanitaire à mettre en place.

La qualité de l'eau a été contrôlée deux fois plus qu'un été « normal », le nettoyage quotidien des sanitaires a également été doublé. Cette tâche auparavant exécutée uniquement par les saisonniers a été réalisée en plus par Constance et Murielle, nos agents d'entretien qui sont venues en sus de leur travail habituel, nettoyer le bloc sanitaire.

Malheureusement, nous n'avons pas pu mettre en place les structures de jeux neufs achetées pour l'aire de jeux des enfants car le protocole sanitaire ne le permettait pas. Nous les installerons pour l'été 2021.

Cet été, ce ne sont pas moins de 18.901 visiteurs (hors abonnements) qui ont été accueillis par nos 4 saisonniers au Koba. Charline et Axel qui avaient déjà travaillé en 2019, ainsi que Claire et Tom, « les nouveaux ». Un grand merci à ces 4 jeunes du village qui ont assuré leurs missions avec sérieux et toujours avec le sourire pour les usagers du plan d'eau.

Cette année a été particulière compte tenu du contexte et des incertitudes liées à la possibilité d'ouvrir le Koba. De ce fait, l'entreprise Dickely de Sélestat a tenu la buvette dès l'ouverture du plan d'eau mais la partie restauration n'a pu se



dérouler comme d'habitude.

Néanmoins, M. Jacques Dickely a contacté Coralie Chouquet qui est venue proposer des churros, frites et saucisses pour assurer une restauration au plan d'eau.

Nous travaillons dès à présent sur la saison 2021 pour vous proposer une buvette et un espace restauration. Nous reviendrons vers vous dans un Wettsa liaison dès que tout sera finalisé.



Les résidents de l'Ehpad Saint-Martin au Koba

Dans le cadre des sorties mensuelles, le 11 septembre 2020, une quinzaine de résidents de la maison de retraite de Hilsenheim s'est rendue au plan d'eau de Wittisheim.

Un tout nouveau véhicule pour les personnes à mobilité réduite a facilité cette escapade.

Une journée attendue de tous et particulièrement des résidents originaires de Wittisheim ! En effet, le Koba est un cadre idéal pour les moments d'évasion et pour les amoureux de la nature.



Cette sortie évidemment, n'était pas possible sans la participation et l'aide de nombreux bénévoles. Pour offrir aux résidents une journée conviviale et joyeuse, Sylviane leur animatrice a pensé à tout. Au programme : apéritif musical grâce à Jacky, bénévole également et son accordéon, suivi d'un pique-nique.



Après ce déjeuner copieux, les résidents ont pris plaisir à jouer à la pétanque pour certains, d'autres ont souhaité faire le tour du lac, et ont profité d'un air d'accordéon. Il a régné une bonne humeur, contagieuse, partagée d'éclats de rire.

Et, c'est à contre cœur qu'il a fallu penser au départ, en promettant de revenir l'année prochaine.

Journée réussie, pour le bonheur de tous.



Aide aux victimes de la tempête Alex

Le 2 octobre au matin, la tempête Alex touche le haut pays Niçois. Le bilan humain est très lourd : au moins 19 morts et plus d'une dizaine de disparus. Les dégâts sont considérables, une centaine de maisons sont endommagées voire complètement détruites, des ponts et des routes emportés, notamment dans les vallées de la Vésubie et de la Roya. Certaines communes se retrouvent isolées sans eau courante, sans électricité et sans moyens d'approvisionnement.

A la suite de cette catastrophe, le conseil municipal de Wittisheim a décidé de se rapprocher de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG), United Riders, à l'instar de la Ville de Marckolsheim, pour venir en aide aux victimes. C'est ainsi que la Commune acheta du matériel de première nécessité (pelles, rallonges, lampe de poche, piles...)

pour un montant de 200 €. Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a participé également à hauteur de 200€ en achetant des produits alimentaires. En parallèle, la Commune de Wittisheim a lancé un appel aux dons en s'appuyant sur les réseaux sociaux.

L'ONG United Riders s'est occupée de l'acheminement des dons avec un véhicule mis à disposition par la Ville de Marckolsheim. Devant l'affluence de cet élan de générosité et de la quantité des produits récoltés, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim a financé le transport d'une deuxième livraison, une dizaine de jours plus tard.

Nous pouvons tous être fiers de cette action de générosité. C'est bien la preuve que dans des moments difficiles nous pouvons compter les uns sur les autres. La Fraternité a joué son rôle.



Acheminement et distribution des vivres par United Riders



Une partie de la collecte réalisée à Wittisheim

Situation à la fin décembre dans la vallée de la Vésubie

La crue de la Roya a eu lieu le 3 octobre 2020, ce n'est que le 22 novembre, après un chantier titanesque dans des gorges étroites, que l'accès vers le village de Tende a pu être rétabli. Les habitants sont restés isolés pendant 7 semaines. Et encore, début décembre, seuls 5 km de pistes ont été reconstruits et cette route est très fragile et précaire en cas de pluie ou de neige.

Le village de Tende comptait 4.000 habitants avant les intempéries, plus de la moitié ont quitté les lieux.

Le secours populaire est toujours présent au plus près des habitants qui ont tout perdu.

La situation est toujours difficile pour nos compatriotes habitants cette région.

Pas de commémoration le 14 juillet

Devant l'ampleur de la crise sanitaire mondiale, le 14 juillet 2020 n'aura pas été celui que nous connaissions par le passé. En effet, cette cérémonie de commémoration liée à la Révolution Française n'avait pas lieu dans de nombreuses communes de France, comme cela nous a été recommandé et dans le but de limiter la propagation du virus. Un dépôt de gerbe devant le monument aux morts a tout de même été organisé et les drapeaux tricolores mis en place. La Marseillaise n'aura pas été entonnée comme les années passées. La cérémonie du 14 juillet est aussi l'occasion de féliciter les élèves de troisième ayant obtenu le Di-

plôme National du Brevet des collèges, mais également les personnes méritantes de la Commune. Toutes ces personnes ne seront pas oubliées. Elles seront mises à l'honneur dès que les conditions sanitaires le permettront.

Comme dans de nombreuses communes le moment convivial qui suit la cérémonie officielle n'avait donc pas lieu. Cela ne s'était pas produit depuis plusieurs décennies. Espérons que ces moments tristes fassent rapidement partis du passé et que la vie reprenne normalement.



Un 11 novembre en petit comité

Chaque année, la France célèbre l'Armistice du 11 novembre 1918 et rend hommage aux morts pour la France. La loi du 24 octobre 1922 institue officiellement le 11 novembre comme « journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix ». Cette loi se voit élargie le 28 février 2012, à l'ensemble des morts pour la France pendant et depuis cette guerre, notamment en opérations extérieures.

A Wittisheim, comme ailleurs en France, cette journée d'hommage était particulière du fait de la Covid-19. En effet, les conseillers municipaux se sont retrouvés devant le monument aux Morts sur la place de l'Eglise, dans la plus stricte intimité, comme le demandait le gouvernement. Pas de pompiers, pas de musiciens et surtout aucun public, tout en respectant les gestes bar-

rière. Ce premier 11 novembre des nouveaux élus de Wittisheim restera gravé dans leurs mémoires.

Cette année, la commémoration était donc raccourcie à la simple lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, suivi par le dépôt d'une gerbe avant d'observer une minute de silence à la mémoire des « Morts pour la France ». L'ensemble des conseillers présents arborait le « Bleuets de France » comme depuis quelques années maintenant.



Boîtes de Noël 2020 : le CCAS et l'école participent !



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à l'opération

En pleine pandémie de coronavirus, Noël 2020 n'avait pas la même saveur que les années précédentes. Une période qui est encore plus difficile à vivre pour les personnes démunies.

Néanmoins, une action solidaire « les boîtes de Noël » a vu le jour sur les réseaux sociaux et le CCAS. Elle a également été proposée, dans un but pédagogique à M. Moog, Directeur de l'école, qui a de suite été favorable. Ce sont donc les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école entre Ill et Rhin qui ont participé.

L'idée était très simple et ludique pour les petits,

comme pour les plus grands :

- ➔ prendre une boîte de chaussures
- ➔ y déposer un article chaud, (chaussettes, écharpe, bonnet, gants.), un produit de toilette, un loisir, (livre, jeu, cahier, stylo), quelque chose de bon à manger (chocolat, bonbons) et un mot doux !
- ➔ l'emballer et indiquer si la boîte est pour un homme, une femme, ou un enfant.

La date limite de dépôt a été fixée au 14 décembre, afin de permettre la redistribution vers les associations. Plus de 60 points relais ont été identifiés, dont la mairie de Wittisheim.

Les membres du CCAS, ont tenu une permanence en mairie, les samedis 5 et 12 décembre de 10h à 12h.

Décembre étant propice à la solidarité et au partage, place à l'esprit de Noël ! Ce sont 120 boîtes de Noël qui ont été collectées à Wittisheim, un beau geste pour clôturer cette année difficile.



Une partie des boîtes déposées en Mairie



Repas des Aînés annulé mais solidarité assurée !

Par mesure de précaution sanitaire liée à la Covid-19, la commune et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) étaient au regret d'annuler le traditionnel repas de Noël offert aux aînés. Malgré tout, la commune et le CCAS ont souhaité maintenir leur implication en faveur des aînés avec la mise en place d'un bon d'achat d'une valeur de 25 € à utiliser auprès des commerçants du village. Ce bon est valable sur une durée de 6 mois.

Ce geste envers nos aînés a été fortement apprécié, nous avons eu des retours très positifs. Nous soutenons également, par ce geste, les commerces de Wittisheim, dont certains ont été durement touchés par les confinements. Il a été distribué au domicile des aînés pendant la semaine 49.

Pour les personnes placées en maison de retraite, le colis avec des produits locaux a été maintenu. Il se compose exclusivement de produits issus des commerces et producteurs du village.



Colis pour les personnes placées en maison de retraite



L'Adjointe Huguette Barondeau a été distribuer les colis aux personnes concernées



Un geste apprécié !

3 UN PATRIMOINE ENTRETENU

Aménagements au Koba	P.39
Stèle Bassompierre	P.41
Rue de Bergheim	P.41
Lotissement de la Gare	P.42
Réseau d'assainissement	P.43
Rue de Bindernheim	P.44
Abords de la salle polyvalente	P.45
Rue des Soeurs	P.46
PLU	P.48
Parlons un peu d'urbanisme	P.49



Des aménagements au Koba

L'année 2020, nous a permis de réaliser plusieurs aménagements au plan d'eau, en travaillant particulièrement sur son entrée et sur la sécurisation de son accès. Ce fût l'occasion de consolider, voir de finaliser certains travaux entrepris précédemment afin de le rendre encore plus fonctionnel et améliorer l'accueil des futurs visiteurs.

L'aménagement de l'entrée principale du plan d'eau

Des travaux ont été réalisés en 2019 pour permettre l'aménagement d'un couloir piéton entre le parking nord et l'entrée principale du plan d'eau. Lors de ces travaux un nouveau portail avait été posé en retrait de l'ancien, qui se trouvait à proximité immédiate de la route.

Les travaux réalisés cette année ont permis de finaliser l'aménagement de l'entrée du plan d'eau. Ils consistaient à réaliser la dépose d'une partie du grillage et de l'ancien portail, la fourniture et la pose d'une file de pavés, la préparation du terrain (décaissement et mise en forme) et la mise en place d'enrobé.

L'entrée est désormais finalisée et sécurisée.



Des aménagements au Koba (suite)

Aménagement d'une aire de parking pour les 2 roues motorisés.

Sur le parking du plan d'eau, des travaux d'aménagement de l'espace réservé aux 2 roues motorisés ont été menés. Il s'agissait d'une part de bien délimiter l'espace prévu et d'autre part de réaliser la pose d'enrobé de sorte à faciliter le stationnement des 2 roues sur un sol « en dur ».



L'accès au parking nord du plan d'eau.

Avec le passage intensif de véhicules lors des périodes de fortes affluences, des nids de poules se formaient régulièrement au niveau des accès au parking nord du plan d'eau. L'entrée du parking a été légèrement agrandie et une amorce en enrobé a été réalisée en vue de faciliter et sécuriser l'insertion des véhicules sur la route départementale.



Aménagement de la stèle

Bassompierre

Suite aux travaux menés pour la réalisation de la Stèle Bassompierre, il restait à procéder au nivellement de la surface pour finaliser l'aménagement et permettre un engazonnement par le service technique.

Un nivellement du secteur a donc été réalisé par la société Jehl TP d'Artolsheim en même temps

que les travaux d'aménagement de l'entrée du plan d'eau.

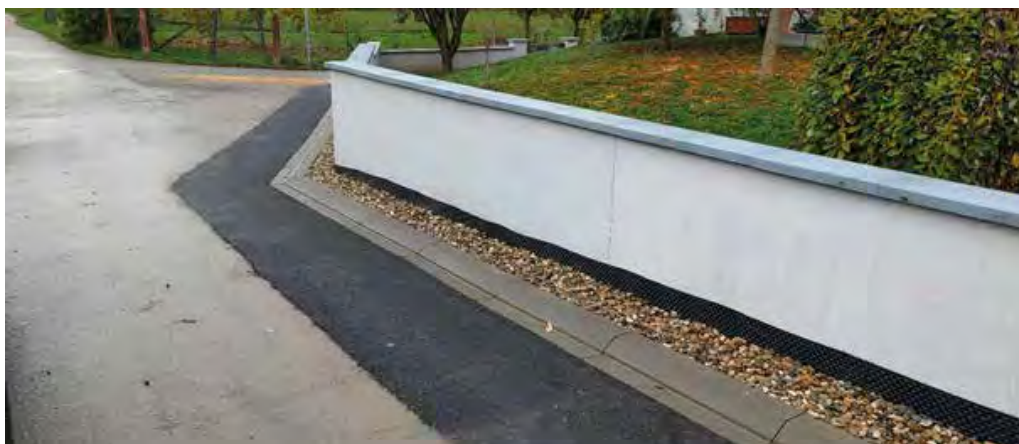
Une table de pique-nique et une poubelle ont été installées afin de permettre aux cyclistes de passage de faire une pause et, pourquoi pas, de se recueillir devant cette stèle.



Des travaux dans la rue de Bergheim

Des travaux ont été réalisés au niveau du carrefour entre la rue de Bergheim et le chemin du Gartfeld.

A cet emplacement, l'enrobé existant est légèrement en dévers en direction d'un mur délimitant la parcelle d'un riverain. Une bordure a été posée afin que les eaux de ruissellement soient canalisées sans endommager le muret.



4^{ème} tranche du lotissement de la Gare

Ca y est, en 2020, les 6 lots restants de la 4^{ème} tranche de la rue de la Gare ont été vendus et comme vous pouvez le constater les constructions se succèdent !

Ce lotissement, débuté en 2010 comportait 14 lots à l'origine. 2 lots ont fait l'objet d'une division parcellaire pour finalement constituer 3 lots de 4 ares chacun environ, suite à une délibération du conseil municipal de juin 2018. Au final, ce sont donc 15 terrains qui ont trouvé acquéreurs.

En tout, 2 maisons bi-famille et 13 maisons individuelles composent la 4^{ème} tranche du lotissement.

Il reste désormais à la commune à finaliser les travaux de voirie dans cette rue. Au printemps 2021, une 2^{ème} couche d'enrobé sera posée et les sentiers piétons prévus seront réalisés.



Les dernières constructions dans le lotissement



Travaux sur le réseau d'assainissement



Une des principales conduites d'assainissement de notre village relie le carrefour entre la rue d'Hilsenheim et la rue de l'Eglise au bassin d'orage de la rue de Bergheim, en passant à travers des champs et des propriétés privées (voir extrait de plan ci-contre). Totalement enterrée, dans ce qui fut par le passé le ruisseau du Quellgraben, cette conduite est la plus profonde de notre village et se trouve dans la nappe phréatique lorsque le niveau d'eau de cette dernière monte, pendant la période hivernale. Elle est essentielle au bon fonctionnement de notre réseau d'assainissement.

Le temps ayant fait son œuvre, l'étanchéité de ce réseau n'était plus assurée. La conséquence de cette situation est un afflux régulier d'eaux claires parasites, en provenance de la nappe phréatique dans le réseau d'assainissement. Ces infiltrations sont particulièrement importantes en période de haut niveau de la nappe. Outre le fait qu'elles augmentent le volume d'eau à traiter et perturbent le fonctionnement des installations, elles réduisent considérablement le volume disponible du bassin en cas de pluie. Des débordements du réseau d'assainissement peuvent donc être observés ainsi qu'un déversement plus régulier vers le milieu naturel, le fossé dit « le Quellgraben ».

Cette situation ne pouvant plus perdurer, un diagnostic a été mené par le Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement (SDEA). L'inspection par caméra du collecteur a mis en évidence un défaut d'étanchéité sur cette conduite en béton, en place depuis plusieurs dizaines d'années.

Le remplacement de cette canalisation présentant des défauts d'étanchéité aurait nécessité de longs et onéreux travaux de terrassement. L'alternative réside dans la technique de chemisage à base de résine. Ce procédé de rénovation s'effectue sans tranchée, les interventions se font directement dans les tuyaux par l'intermédiaire de robots. Il s'agit dans un premier temps de fraiser les concrétions existantes ainsi que les éventuelles racines qui ont percé le collecteur en béton, puis dans un second temps, il s'agit



d'insérer une membrane imbibée de résine qui sera appliquée et plaquée contre la paroi du réseau, avant de procéder au séchage de la résine. Bien entendu, la conduite a été préalablement inspectée par caméra et nettoyée. Le procédé laisse les tuyaux avec une surface intérieure lisse et étanche, ce qui supprime tout risque de fuite.

Le collecteur Ø 1 000 mm, ainsi rénové représente un linéaire total de 410 mètres, pour un montant d'environ 193 000 € HT. Ces travaux sont intégralement pris en charge par le SDEA. Dans les années à venir, il sera nécessaire de réaliser d'autres opérations sur le réseau d'assainissement vieillissant du village. Des échanges réguliers entre le SDEA et la Commune sont en cours pour établir un programme pluriannuel de travaux.

Rue de Bindernheim : expérimentation de chicanes

En 2020, une expérimentation a été menée sur la départementale 82, route de Bindernheim afin de réduire la vitesse sur cet axe très fréquenté. Les riverains avaient en effet sollicité la commune pour trouver des solutions au problème de vitesse.

Suite à la réunion publique du 16 octobre 2019, dans un objectif d'expérimentation des aménagements provisoires ont été mis en place. Il s'agit de chicanes par alternance de stationnement, matérialisés par de la peinture au sol et de la signalisation.



Chicanes par alternance de stationnement

Cette solution a l'avantage de répondre à la fois au besoin en stationnement, à la libération des trottoirs pour les piétons et à la modération de la vitesse sur la voie. En effet, lorsque des véhicules sont stationnés, les usagers de la route sont contraints de modifier légèrement leur trajectoire et de se déporter latéralement pour passer, rompant ainsi la monotonie des lignes droites et réduisant les risques de prise de vitesse excessive sur le tronçon de route.

Après plusieurs mois d'expérimentation, les premiers retours sont positifs avec une réduction significative de la vitesse de circulation des véhicules.

Différentes remarques ont été faites par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et donne-

ront lieu à une 2^{ème} phase d'expérimentation avec des ajustements sur la localisation des chicanes et sur les aménagements des places de stationnement.

D'ici quelques mois, un bilan des 2 formules sera établi et sera présenté aux riverains de la route départementale afin de retenir le meilleur scénario avant une mise en place définitive des chicanes.

Tous ces travaux se font bien évidemment en concertation avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM), gestionnaires de cette voirie.



Abords de la salle polyvalente : un chantier qui dure...

Ce chantier aura également connu son lot de péripéties depuis ce printemps. La raison est la toujours la même, la COVID-19.

Cependant, le mobilier urbain est en place. Les arceaux pour les vélos, les corbeilles (poubelles), l'éclairage ainsi que les différents potelets limitant la circulation dans les abords directs sont maintenant posés et opérationnels.

Le gazon est semé et a bien levé, la plantation des arbres et des arbustes est faite. Il reste encore les plantes vivaces et les graminées à mettre en terre. Cette opération était reportée une première fois du printemps 2020 à l'automne 2020 (il n'est pas nécessaire de vous préciser la raison) et une deuxième fois de l'automne 2020 au printemps 2021. Cette fois-ci c'est le four-

nisseur qui a fait défaut (toujours pour la même raison). Cette dernière opération apportera la touche finale à ces travaux, avec de la couleur. Les vivaces et les graminées seront plantées autour de la salle et dans les différents massifs.

Il faudra donc vous armer d'un peu de patience pour observer le rendu final, mais d'ores et déjà les avis sont relativement unanimes.

Lorsque l'ensemble des travaux sera achevé et que les conditions sanitaires seront plus favorable, nous pourrons donc envisager une inauguration de la salle

et de ses abords. Ce sera également l'occasion pour trouver un nom à ce bâtiment qui est communément appelé « salle polyvalente ».



Rue des Soeurs : un chantier à rebondissements

Après que le Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) ait réalisé les travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable et sur le réseau d'assainissement, la Commune souhaitait profiter de ces travaux pour réaménager la voirie vieillissante de la rue des Sœurs. L'idée était d'enfouir les réseaux secs (électricité, câbles téléphonique et éclairage public), qui par endroit représentaient une vraie toile d'araignée au-dessus de nos têtes, de démolir l'ancien poste transformateur (cabine haute) d'ENEDIS, une véritable verrue dans le paysage, mais aussi de sécuriser les déplacements dans cette rue, en ralentissant la vitesse des automobilistes.

Un projet co-construit

A la suite d'une consultation, le cabinet Schaller-Roth-Simler est retenu comme maître d'œuvre du futur projet de voirie.

Ce chantier se voulait participatif, c'est ainsi qu'une première réunion s'est tenue avec les riverains afin d'identifier les problématiques, les contraintes et les souhaits dans le but de les intégrer dès la conception du projet. Bien entendu, le maître d'œuvre de l'opération était présent.

Toujours dans le cadre de cette démarche de co-construction, une deuxième réunion a été programmée en janvier 2020, avec la présence des riverains pour valider l'avant-projet. Il ne restait donc plus qu'à lancer les marchés publics.

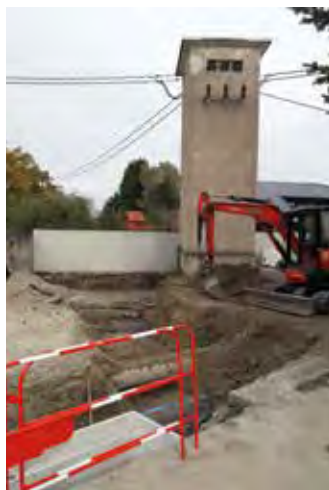
En parallèle de toutes ces étapes, des discussions avaient lieu avec deux riverains propriétaires pour une rétrocession partielle de leurs terrains afin d'élargir la voirie de plus d'un mètre. C'est également grâce à cette contribution que le carrefour entre la rue des Jardins et la rue des Sœurs sera plus sécurisé et permettra la mise en place d'aménagements spécifiques pour ralentir la circulation.

Après l'appel d'offre, le lot 1 (voirie) et le lot 2 (réseaux secs) ont respectivement été attribués à Colas, pour un montant de 193 501 € HT et à Pontiggia pour un montant de 88 821 € HT, soit un total de 282 322 € HT. Ce point étant adopté lors de la séance du conseil municipal de mars 2020, les travaux pouvaient donc démarrer, mais c'était sans compter le trouble-fête dénommé Coronavirus !

Un démarrage retardé

Avec le confinement qui nous a été imposé ce printemps, ENEDIS n'a pas pu commander





le câble à enfouir et il aura fallu attendre le mois de septembre 2020 pour qu'enfin les travaux démarrent. A deux reprises le chantier a été stoppé du fait de cas de COVID détectés dans chacune des équipes des entreprises intervenant. A ces différentes péripéties, se rajoute une modification importante des travaux ENEDIS, à leur initiative, qui consiste à enfouir le réseau électrique dans la rue des Jardins. Initialement cette rue ne devait pas être impactée par les travaux.

Des travaux complémentaires

De ce fait, la Commune a profité de cette ouverture de tranchée pour y enfouir les réseaux de télécommunications et pour renouveler l'éclairage public. Cette décision est prise par le conseil municipal du mois de septembre en passant un avenant aux travaux et en faisant évoluer le montant du marché de 282 322 € HT à 308 759 € HT. La conséquence directe de ces travaux supplémentaires a un impact sur le planning des travaux, prolongeant l'intervention de Pontiggia de presque un mois. Cet avenant intègre également le remplacement des pavés en béton qui assurent l'écoulement des eaux de pluies par des pavés en granit, améliorant ainsi l'esthétique de cette voirie.

Des efforts récompensés

Depuis la fin des congés de fin d'année, l'entreprise COLAS intervient pour réaliser les travaux de maçonnerie qui se poursuivront et s'achèveront par la pose des enrobés. Ce chantier avec un planning perturbé

aura mis à mal la patience des riverains, mais pourquoi pourront rapidement se consoler car ils bénéficieront d'une nouvelle route d'ici quelques semaines.

D'un point de vue financier, il est important de souligner qu'ENEDIS prend à sa charge plus de 50 % du montant des travaux. S'agissant du reste à payer, une aide d'environ 40 % est accordée par notre Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin. Enfin, concernant le renouvellement de l'éclairage public, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) prend également en charge 50% du montant des frais liés au renouvellement de l'éclairage public, dans le cadre de sa compétence.



Plan Local d'Urbanisme : une élaboration qui reprend !

La commune a prescrit en décembre 2015, l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS) désormais caduc, conformément aux dispositions réglementaires issues de la loi d'Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové (ALUR). Après 3 ans de travail, suivis d'une pause durant la période des élections municipales et de la crise sanitaire, la commune a désormais repris les travaux d'élaboration du PLU.

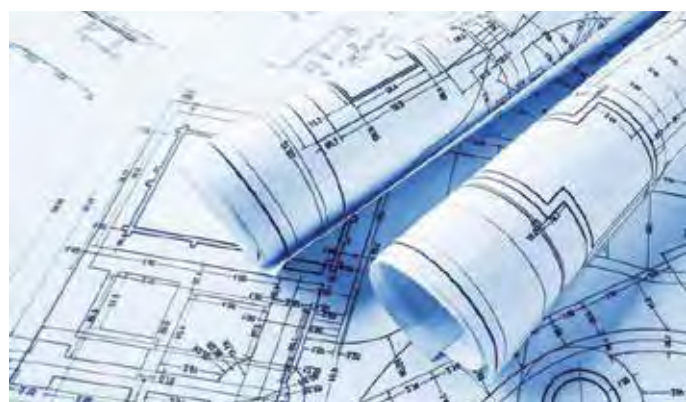


Ce qu'il s'est passé en 2020

Le dernier trimestre de l'année 2020 a été marqué par la reprise des réunions de travail sur le projet de PLU.

Ces réunions ont abouti :

- A la mise à jour des données statistiques du diagnostic communal et notamment la définition des besoins en matière de production de logements d'ici 2035.
- A la réalisation d'ajustements au projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui fixe les grandes orientations du développement futur de la commune.
- Aux premières esquisses du projet de règlement graphique (zonage).



Les prochaines étapes

L'année 2021 sera marquée par différentes étapes dans l'élaboration du PLU et notamment, au cours du 1^{er} semestre 2021 :

- Le diagnostic et le PADD mis à jour seront mis à disposition du public en mairie.

- 1^{ère} réunion de présentation du dossier aux personnes publiques associées (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'agriculture, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Chambre de Commerce, Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale...) qui auront à charge de vérifier si le document respecte les lois en vigueur et s'inscrit dans les orientations des documents d'échelle supra communale.
- 1^{ère} réunion publique de présentation de l'avancement du projet.

Puis, au courant du 2^{ème} semestre 2021 :

- Production de l'ensemble des pièces du dossier de PLU, notamment le règlement graphique et écrit.
- 2^{ème} réunion de présentation du dossier aux personnes publiques associées.
- 2^{ème} réunion publique de présentation du dossier de PLU complet.

Le registre de concertation reste ouvert en Mairie !

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, vous pouvez transmettre à tout moment vos demandes, doléances ou observations à la Mairie :

- par mail : mairie@wittisheim.fr
- par courrier :
Mairie, 1 place de la Mairie, 67820 Wittisheim
- ou par inscription directe dans le registre

Vous avez un projet d'aménagement de votre extérieur ? Parlons un peu d'Urbanisme ...

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme est obligatoire si vous souhaitez réaliser des travaux sur votre propriété. Elle permet à la commune de vérifier leur conformité par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur. Selon la destination et l'ampleur des travaux envisagés, il existe différents documents à fournir, pour obtenir une autorisation d'urbanisme.

Alors avant de vous lancer, voici quelques notions générales :

Les certificats d'urbanisme

Ce certificat n'est pas une autorisation. Il ne permet pas la réalisation de travaux. Son objet est purement informatif et permet d'obtenir différentes informations. Il en existe 2 types :

➤ Le certificat d'information (CUa)

Ce certificat donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné. Il renseigne sur :

- ☑ Les règles d'urbanisme applicables au terrain
- ☑ Limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, zone de protection dans le périmètre d'un monument historique)
- ☑ Localisation dans une zone soumise au droit de préemption
- ☑ Localisation dans un ancien site industriel répertorié
- ☑ Taxes et participations d'urbanisme

➤ Le certificat opérationnel (CUb)

Ce certificat va plus loin car il renseigne sur la faisabilité d'un projet. Dans une demande de certificat d'urbanisme « b », le demandeur précise trois informations : la nature de l'opération envisagée, la localisation approximative et la destination des bâtiments projetés. Ceci afin que la commune sache quel est approximative-

ment le projet du demandeur. En retour, Le certificat vous indique si votre projet est réalisable et il vous renseigne sur l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus, desservant le terrain.

Les différentes autorisations d'urbanisme :

➤ La déclaration préalable de travaux (DP) :

📄 *formulaire cerfa n° 13703*

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme qui permet à l'administration de vérifier que le projet de construction est conforme aux règles d'urbanisme.

La déclaration préalable concerne des travaux peu importants affectant de manière limitée l'aspect, l'ampleur et la nature de la construction existante. Il en est ainsi, notamment, pour les modifications apportées à la façade d'un bâtiment ou pour les nouvelles constructions dont l'emprise au sol et la surface de plancher sont inférieures à 20 m² (et la hauteur inférieure à 12 m). La déclaration préalable concerne également les travaux de clôture et de pose de portail.

Le terme « déclaration » est quelque fois un peu trompeur car en effet ce n'est pas qu'une simple formalité. La déclaration préalable doit être déposée en mairie et ce n'est qu'après instruction du dossier et validation par l'autorité compétente que les travaux pourront ou non être réalisés.



➤ Le permis de construire (PC) :

📄 *formulaire cerfa n° 13406*

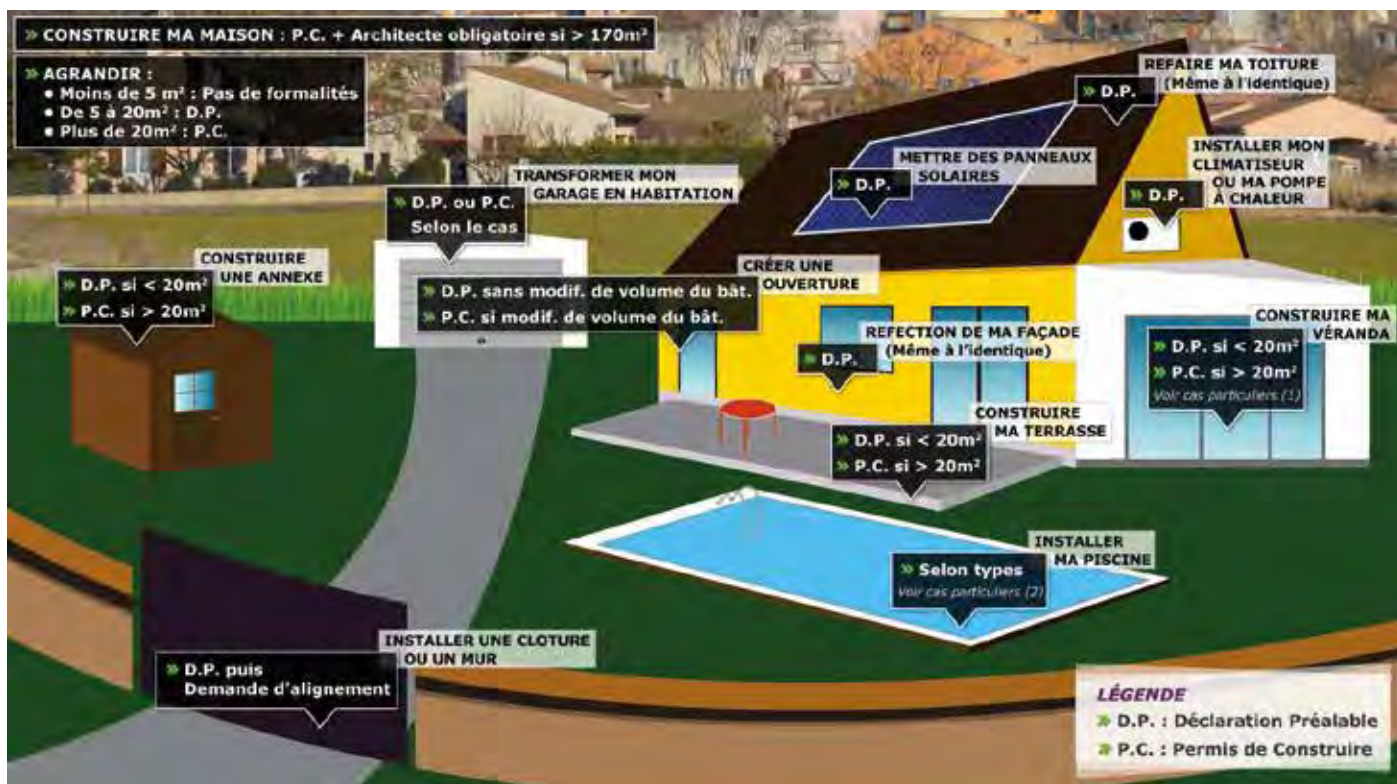
C'est un acte administratif pour déclarer des travaux qui concernent la réalisation ou la modification d'une construction. C'est l'autorisation d'urbanisme la plus connue dans la mesure où elle est systématiquement nécessaire pour la construction d'une maison individuelle ou d'un immeuble. Il concerne les travaux plus importants que ceux soumis à déclaration préalable. Sont concernés des constructions nouvelles dont l'emprise au sol ou la surface de plancher dépasse les 20 m² ou dont la hauteur est supé-

rieure à 12 m, de même pour les extensions de constructions existantes de plus de 40 m². Le permis de construire doit bien entendu être obtenu avant le commencement des travaux.

➤ Le permis de démolir (PD) :

📄 *formulaire cerfa n° 13405*

Le permis de démolir est également une autorisation d'urbanisme. Vous devez l'obtenir avant la démolition partielle ou totale d'une construction. Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.



Délais d'instruction des documents d'urbanisme

CUa

1 mois délai de base ne pouvant être majoré

CUb

1 mois délai de base ne pouvant être majoré

Déclaration Préalable

1 mois délai de base. Majoration de base du délai possible selon la situation et la nature du projet

Permis de construire
Maison individuelle

2 mois délai de base. Majoration du délai possible selon la situation et la nature du projet

Permis de construire
Autre

3 mois délai de base. Majoration du délai possible selon la situation et la nature du projet

Permis de démolir

2 mois délai de base. Majoration du délai possible selon la situation et la nature du projet

Bon à savoir !

➤ La délivrance de l'autorisation

- » L'acceptation ou le refus se fait sous forme d'arrêté adressé par lettre recommandée avec avis de réception.
- » L'autorisation peut être assortie de prescriptions. Il s'agit d'obligations supplémentaires à respecter comme par exemple des matériaux, des couleurs à privilégier ou la nécessité de raccordement au réseau.
- » Vous pouvez également bénéficier d'une autorisation tacite. Cela signifie que sans réponse dans le délai, la mairie ne s'oppose pas à votre projet. Dans ce cas, vous pouvez demander un certificat attestant l'existence de l'autorisation.
- » Dans le cadre d'un refus, celui-ci doit être motivé.
- » À noter que la mairie peut également décider de «surseoir à statuer» : elle suspend l'octroi d'une autorisation jusqu'à deux ans et de manière motivée. Il est souvent employé lorsque le PLU est en cours d'élaboration ou de révision.

➤ Affichage de l'autorisation

L'autorisation délivrée doit faire l'objet d'un affichage sur le terrain sur un panneau visible de l'extérieur et pendant toute la durée des travaux. Cet affichage doit mentionner :

- » Votre nom, raison ou dénomination sociale ;
- » Le numéro d'enregistrement et la date de délivrance de l'autorisation ;
- » La nature du projet et sa superficie ;
- » L'adresse du service urbanisme où le projet peut être consulté ;
- » Les droits de recours des tiers ;
- » Le nom de l'architecte si le projet a été réalisé par lui.

➤ La durée de l'autorisation

Vous disposez de trois ans pour entamer les travaux, à compter de la notification de la décision. Si les travaux n'ont pas débuté pendant ce délai ou s'ils sont interrompus pendant plus d'une année, votre autorisation est périmée.

Deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité, vous pouvez demander à la mairie qui peut le refuser, que soit prorogée d'une année la validité de votre autorisation. Cette prolongation ne peut se faire que dans le cas d'une autorisation en cours de validité et à deux re-

prises. Les règles d'occupation et d'utilisation du sol auxquelles sont soumises votre projet ne doivent pas avoir évolué de façon défavorable.

➤ Déclaration d'ouverture de chantier et la déclaration d'achèvement des travaux

Au moment de débiter vos travaux si vous êtes titulaire d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager, vous devez adresser à la mairie une déclaration d'ouverture de chantier. Cette déclaration peut se faire en ligne sur le site du service public ou par le biais du formulaire :

📄 Cerfa n° 13407*02.

Une fois les travaux terminés, vous ou le professionnel qui s'est chargé de la construction devez attester que les travaux ont été réalisés conformément à l'autorisation obtenue. Cette déclaration doit se faire pour toutes les autorisations d'urbanisme. Elle est adressée par lettre recommandée avec avis de réception, par voie électronique ou déposée en mairie. Le formulaire est le

📄 Cerfa n° 13408*04.

Les agents de la mairie peuvent ainsi procéder à une visite sur place dans un délai de trois mois à compter de la réception de la déclaration. Si les plans déposés ne correspondent pas à ce qui été réellement construit, une mise en demeure de déposer un permis modificatif ou une nouvelle déclaration préalable vous est adressée. Si la régularisation des modifications apportées au projet n'est pas possible, une démolition sera demandée par la mairie.

A Wittisheim en 2020, ont été enregistrés et instruits :



4 UNE COMMUNE DURABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITE

Biodéchets	P.53
Forêt	P.54
Jardin partagé	P.55
Commande groupée de noyers	P.58



Biodéchets : une première année très encourageante

La première année complète de collecte des biodéchets sera bientôt bouclée, l'occasion de dresser un premier bilan de cette nouvelle collecte.

10 bornes sont aujourd'hui en place dans la commune (631 sur l'ensemble du territoire du SMICTOM). Elles auront permis de collecter et valoriser d'ici la fin de l'année près de 45,7 tonnes de biodéchets à Wittisheim.

Pour une première année, le succès est incontestable : les wittisheimois se sont pleinement appropriés ce nouveau geste de tri, bousculant les prévisions initiales. A l'échelle du SMICTOM, ce sont 2.900 tonnes qui auront ainsi été récupérées en 2020.

Mais ce n'est qu'une première étape : l'objectif final est de 4.000 tonnes collectées par an sur le territoire. Il y a donc matière à progresser un peu, d'autant plus que le bénéfice est double :

- ➔ Sur le plan environnemental, il permet de rendre aux terres agricoles d'Alsace cette ressource nourricière indispensable qui, sans ce dispositif, serait incinérée. Les biodéchets sont en effet collectés par la société Agrivalor, qui les méthanise produisant ainsi chaleur, électricité et engrais.
- ➔ Individuellement, trier ses biodéchets permet également de réduire considérablement les dépôts dans sa poubelle grise, limitant d'autant la présentation de son bac gris à la collecte.

La collecte des biodéchets vient naturellement en complément du compostage individuel qui reste à privilégier pour ceux ayant la chance de pouvoir en installer un à leur domicile et valoriser ainsi les biodéchets qu'ils produisent pour leur propre bénéfice.

En 2021, continuons donc de trier avec efficacité nos déchets (biodéchets mais également emballages recyclables, verres et déchets destinés

à la déchèterie) et surtout de réduire leur production en évitant le sur emballage, en achetant en vrac, de manière durable ou réutilisable, les alternatives sont toujours plus nombreuses. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à limiter notre impact environnemental.

Comment se réapprovisionner en sacs kraft ?

Pour vous réapprovisionner en sacs kraft, indispensables au geste de tri des biodéchets, rendez-vous au SMICTOM, dans votre mairie ou à dans la déchèterie proche de chez vous durant les permanences organisées régulièrement. Plus d'informations sur : www.smictom-alsacecentrale.fr/kraft



Suivez vos levées de bac gris

Avez-vous déjà créé votre compte SMICTOM ? Suivant votre profil, il vous permet notamment de :

- ➔ suivre vos levées de bac ;
- ➔ vos passages en déchèterie ;
- ➔ faire vos démarches ;
- ➔ payer vos factures, etc.

Si ce n'est pas encore fait, créez-le dès aujourd'hui !

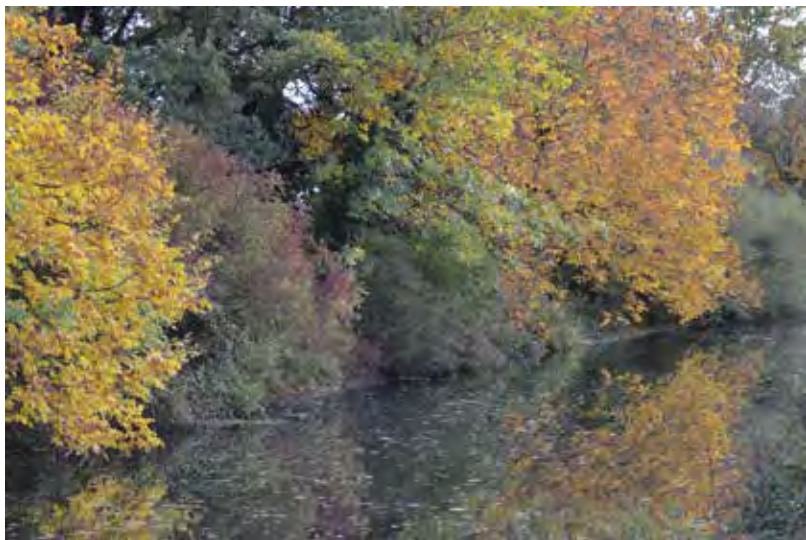
Rendez-vous pour cela sur le site internet du SMICTOM :

www.smictom-alsacecentrale.fr/mon-compte (carte OPTIMO nécessaire).



Wittisheim investit dans sa forêt

La Commune de Wittisheim est propriétaire de quelques 134 ha de forêts. La gestion de ce patrimoine est confiée à l'Office National des Forêts (ONF) représenté localement par Eric NOZET notre technicien.



plus grande diversité et ainsi une plus grande résilience future de nos boisements.

Le programme de travaux forestiers de 2020 prévoyait ainsi la plantation de 200 érables et 130 hêtres dans une des parcelles forestières. Après le passage d'un broyeur, les plants sont mis en place par les bûcherons du SIVU et systématiquement protégés par un manchon en plastique afin d'éviter les destructions provoquées par le gibier. Le coût de cette opération est de 3.594 € TTC. Elle s'inscrit dans un programme d'investissement plus large

de notre Commune en faveur de ses forêts. En 2020, un budget de 18.258 € TTC a été consacré à entretenir et améliorer notre patrimoine forestier au travers des opérations d'entretien, de dégagement de régénération, sécurisation des chemins, etc.

Les différentes coupes et interventions sont prévues à l'aménagement forestier. Il s'agit d'un document de planification rédigé à l'issue de l'étude du milieu naturel, des aléas climatiques, de la composition et de l'état des peuplements, du contexte socio-économique du territoire et de la gestion forestière antérieure.

Au-delà de la récolte des bois et de leur vente, la gestion forestière vise à favoriser la croissance des arbres en retirant les sujets les plus faibles pour laisser s'épanouir les plus vigoureux. Il s'agit également de permettre une régénération de qualité afin d'assurer le renouvellement des peuplements.

Les jeunes arbres à l'origine de la régénération peuvent : soit être issus de graines produites par les arbres voisins (on parle de régénération naturelle), ou résulter de la plantation de jeunes pieds achetés en pépinière.

Depuis une vingtaine d'années, dans la forêt de Wittisheim, la régénération était uniquement d'origine naturelle. Abondant dans nos forêts, les jeunes frênes constituent une part importante de ces jeunes pousses. Face aux ravages de la chalarose, cette maladie qui entraîne un dépérissement massif de cette essence, ces semis n'ont que peu d'avenir.

Il apparaissait donc essentiel de répondre favorablement à la proposition de l'ONF, de procéder à des plantations afin de garantir une



Le jardin de Noé - S'Noé gartel

un jardin partagé, naturellement

Au cœur du village, à une centaine de mètres de la place de l'Église se trouve un vaste jardin qui entoure le presbytère. L'atelier proposé lors de l'édition 2019 de notre journée Osterputz a été l'occasion de mener une réflexion sur une meilleure valorisation de cet espace. Une des idées qui avait alors émergée était la création d'un jardin partagé. C'est-à-dire un espace vert public géré collectivement par un groupe de personnes volontaires. Apparu il y a une quinzaine d'années, cette nouvelle forme de jardin est de plus en plus fréquente dans les grands centres urbains mais est nettement plus rare en zone rurale.

Les jardins partagés ne sont pas à confondre avec les jardins familiaux. En effet, contrairement à ces derniers, il ne s'agit pas ici de louer une parcelle afin d'y établir un jardin privatif mais bien de mutualiser un espace communautaire.

Ce projet communal a pris forme à l'automne 2019. Sous la houlette d'Éric CHARTON un groupe de personnes volontaires a participé à la création de ce jardin. Plusieurs "rendez-vous techniques" ont été organisés tout au long de l'année 2020. Il s'agissait non seulement de travailler concrètement à la création et l'entretien du jardin, mais également de s'entendre autour de règles communes, de se former aux techniques de jardinage dans un cadre convivial.

Un espace exceptionnel à s'approprier

Impossible de parler de notre jardin partagé sans parler de son cadre exceptionnel. Les plates

bandes n'occupent qu'une toute petite partie du jardin du presbytère, un espace tout à fait privilégié, véritable atout de notre projet.

Lors de chaque séance de travail ou à l'occasion d'une simple visite, on est frappé par le calme et l'harmonie de ce site où il fait bon travailler mais surtout se reposer, rêvasser et réfléchir.

Au-delà de sa qualité esthétique, le verger du presbytère est également un espace riche de plusieurs dizaines d'arbres et arbustes fruitiers (pommiers, quetschiers, cerisiers, framboisiers, vignes....). Les récoltes très généreuses en fruits ont fait le bonheur de nombreux jardiniers.

Un autre avantage du lieu est son exceptionnelle biodiversité. Les vieux arbres fruitiers, la prairie et les fourrés constituent autant d'abris pour les animaux et les insectes. Outre son intérêt intrinsèque, cette biodiversité est riche en auxiliaires de cultures et constitue un soutien non négligeable pour jardiner au naturel. Les cris de la colonie de martinets qui a colonisé les planches de rives de la toiture du presbytère donnent une ambiance sonore estivale tout à fait plaisante.

L'appropriation de ce site, méconnu ou oublié par de nombreux habitants du village, était un objectif fort du projet. Pour le faire exister, le reconnaître et permettre son appropriation, il apparaissait tout à fait essentiel de le nommer. Différentes propositions ont émané du groupe de jardiniers. Après discussion, c'est finalement "Le jardin de Noé - S'Noé gartel" qui a été retenu. Ce nom fait évidemment référence au récit biblique. Noé et son arche pour refléter la richesse naturelle du jardin. C'est aussi un clin d'œil à la proximité du presbytère, logement de fonction de Monsieur le curé. La traduction en alsacien est importante car elle reflète l'ancrage culturel local du projet.





Des liens à tisser

La participation au jardin partagé ne se limite pas à la mise à disposition d'une parcelle à cultiver. Tisser des liens intergénérationnels, favoriser les échanges sont des objectifs tout à fait essentiels du projet. La situation sanitaire a bien évidemment limité les échanges et empêché de tenir la journée porte ouverte initialement prévue. Malgré cette difficulté les "rendez-vous techniques" ont été réalisés dans une ambiance très conviviale. Tout au long de l'année, les visites ont été l'occasion de se croiser, d'échanger et d'apprendre à connaître de nouvelles personnes.

La concertation est également un principe central des jardins partagés. La charte qui cadre le travail du groupe de jardinier a donc été élaborée en commun. Son préambule rappelle les objectifs du projet : "Chacun s'implique concrètement selon ses envies, échange et partage ses connaissances ou ses expériences sur le jardinage ou sur la transformation des fruits ou des légumes. Grâce à une entraide sincère, la convivialité, la bienveillance ou le respect en sont les règles."

Un jardin pour apprendre la permaculture

Ce projet se veut également un centre de ressources et de formation pour tout ce qui touche au potager et pour apprendre à jardiner autrement. Notre jardin est avant tout un jardin naturel dont la charte définit les principes que tous et toutes s'engagent à respecter :

- ☞ le maintien ou l'aménagement de zones de refuge (prairie de fauche, pierrier, tas de bois, arbre mort...) ou l'installation de nichoirs,
- ☞ l'interdiction du brûlage de végétaux,
- ☞ l'utilisation de produits de bio-contrôles ou autorisés en Agriculture biologique pour lutter contre les prédateurs ou les maladies,
- ☞ la fertilisation du sol grâce au paillage, au compostage ou, aux fumures ou engrais organiques,
- ☞ la gestion raisonnée et raisonnée de l'eau.

Les techniques de jardinage transmises par Eric CHARTON, se fondent sur la permaculture, véritable

changement de paradigme dans le domaine du jardinage. Il s'agit de s'inspirer du fonctionnement des écosystèmes pour produire mieux, plus et avec moins d'efforts.

Une des règles d'or de cette nouvelle façon de jardiner : le déchet vert n'est pas un déchet, mais une ressource précieuse.

En conséquence, pour 2020, l'ensemble des jardiniers ont choisi de faire des biodéchets le matériau de base de leur parcelle.

Chacune est formée d'un andain où sont mis en tas l'ensemble des déchets verts des services techniques de la Commune : géraniums, feuilles mortes, tontes de gazon, chrysanthèmes du cimetière, etc. Les séances de travail d'automne ont été dédiées à la mise en place du substrat sur les différentes parcelles. Ces matières organiques sont ensuite dégradées par les micro-organismes durant toute la saison de végétation. A partir de mars, ont lieu les semis, à l'abri, avant leur plantation sur les parcelles après les saints de glace. Ce mode de culture n'est pas adapté à tous les légumes. Seuls des légumes fruits (courges, tomates, poivrons, piments...) ont été plantés cette année.

Le jardin de Noé (suite)

Mais les échanges avec Eric n'abordent pas seulement le jardinage et l'entretien des cultures. Ils démontrent qu'assez facilement, un jardinier peut viser un certain niveau d'autonomie : il est aisé de produire soit même ses semences, la conservation des fruits et légumes est possible en utilisant les techniques et recettes de nos grand-mères. Un ensemble de savoir-faire qui se sont perdus mais qui permettent de manger sainement des produits de saison à peu de frais. Le verger est également un support de formation. Deux cours de taille y ont été organisés. Le premier au mois de février durant la période où se pratique traditionnellement la taille des fruitiers. Le second a été plus atypique. Il s'agissait d'un cours de taille "en vert" réalisé au mois de juillet. Cette méthode possède de nombreux avantages. Elle permet d'intervenir avant que le bois des jeunes rameaux ne se soit formé et assure de meilleurs résultats l'année suivante. Une taille pratiquée à cette période permet aussi à l'arbre de cicatriser plus rapidement et donc

d'être moins vulnérable aux attaques de pathogènes.

Un projet qui se poursuit en 2021

Vous l'aurez compris, l'année 2020 a été une année riche pour le démarrage de ce projet, malgré le cadre contraignant des règles sanitaires qui ont empêché de se réunir en groupe une bonne partie de l'année. Nous espérons pouvoir nous rattraper en 2021, le Conseil municipal ayant d'ores et déjà approuvé la poursuite de ce projet.

Si vous êtes intéressés, il n'est pas trop tard pour vous rapprocher des services municipaux et répondre à l'appel lancé dans le dernier Wett-sa liaison.



Abri à hérisson

Un point crucial de la charte du jardin partagé de Wettza est consacré au caractère éco-durable qui lie ses jardiniers à leur passion : produire sainement en favorisant toujours le vivant. Tout produit «éco-cide» y est donc banni. À l'inverse, favoriser la biodiversité y est une priorité clairement ciblée afin de garantir un équilibre naturel qui protège légumes et fruits des maladies et ravageurs. Toutes les espèces y sont donc accueillies à bras ouverts. C'est ainsi que cet eden a été nommé justement «Jardin de Noé» par ces adeptes.

Pour attirer les meilleurs alliés du jardinier que sont oiseaux et hérissons, nous y avons donc installé des gîtes en plus du couvert : une grande caisse en bois couverte de branchages et d'herbes pour abriter nos amis à piquants et leur famille ainsi que 3 nichoirs pour mésanges et rouge-gorges. Ces derniers ont très vite trouvé preneurs car une nichée de mésanges charbonnières et bleues y a prospéré dès son instal-

lation.

Pour pallier

les

fortes

châ-

leurs

estiva-

les,

des points d'eau

ont été répartis

aux abords om-

bragés des par-

celles. Notre jar-

dinière-céramiste

Valérie s'est donc

attelée à la fabri-

cation d'une belle vasque en terre cuite arbo-

rant un joli petit hérisson modelé destiné à

attirer ses congénères assoiffés ainsi que

leurs confrères à plumes.



Les petites bêtes peuvent s'abriter et s'abreuver !



Une commande groupée de noyers

L'association des arboriculteurs de Wittisheim a lancé fin 2020 une opération de commande groupée de noyers. Cette opération s'adresse à l'ensemble de la population afin de permettre un achat en volume et ainsi bénéficier de tarifs attractifs. Dans nos campagnes, les noyers sont généralement issus de semis spontanés. Leur qualité et leur productivité sont très variables. Au contraire, les plants proposés par les arboriculteurs de Wittisheim sont des variétés certifiées pour la qualité de leur production.

Deux variétés sont proposées. La variété "Franquette" est bien connue des amateurs et sa



culture est largement répandue en France dans les régions productrices. La variété "Fernor", créée plus récemment par l'Inra, est une

amélioration de la première. Son intérêt réside dans sa mise à fruit rapide (5 ans environ). Ces deux variétés fleurissent tardivement et sont donc moins sensibles aux gelées tardives, souvent destructrices des récoltes dans nos régions.

Les vergers traditionnels sont des milieux très intéressants pour la biodiversité. Ils constituent un refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux ou d'insectes. Cette initiative des arboriculteurs rejoint donc les objectifs de développement durable et d'amélioration paysagère poursuivie par la Commune de Wittisheim.

C'est donc à l'unanimité que lors de sa séance du 24 novembre 2020, le Conseil Municipal a apporté son soutien à ce projet. Une subvention, correspondant à un tiers du prix de vente, sera attribuée pour chaque arbre vendu. Son obtention est néanmoins conditionnée à la signature d'une charte. Le bénéficiaire de la subvention s'engage à planter les arbres sur le ban communal de Wittisheim et à n'utiliser aucun pesticide pour leur entretien.

5 UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Ecole	P.60
Associations	P.65
Entreprises	P.83
Les autorisations d'urbanisme	P.94



Ecole entre Ill et Rhin, en 2020 ...

Une année scolaire pas comme les autres

En avril, des marquages au sol, à l'extérieur et à l'intérieur, pour respecter la distanciation



En septembre on retrouve les copains, les plus petits sans masques et les grands masqués !



Quoi de mieux, pour raconter l'année scolaire, que de laisser la plume aux principaux intéressés ? Les articles suivants ont été rédigés par les élèves de l'école et leurs professeurs, merci à eux pour leur contribution efficace !

Carnaval à l'école

Vendredi 14 février 2020 c'était le carnaval de l'école. Les enfants pouvaient venir déguisés et pouvaient participer à un des quatre concours dont les thèmes étaient : déguisement le plus original, déguisement Super recycle ou le plus écolo, déguisement en duo (il faut s'inscrire à deux et avoir un thème commun), déguisement le plus coloré

Le défilé était très joli grâce aux déguisements élaborés par les élèves. Ils étaient très nombreux au défilé.

Après le concours les enfants ont pu profiter d'une collation avec des beignets et une boisson. De nombreux enfants ont ramené de leurs maisons des beignets. Lors de cette fête, l'ambiance était joyeuse grâce à la musique diffusée.

Cette journée a été étonnante et plaisante.

Hugo A.

Vendredi 14 février 2020 nous avons fêté le carnaval à l'école. Nous avons fait un concours de déguisements avec plusieurs catégories : duo, écologique, en couleurs et original. La catégorie écologique avait une participante et les trois autres catégories en avaient plusieurs. Puis pour terminer, nous avons eu un goûter composé de beignets fait par certaines familles et des boissons. C'était trop BIEN!!!!

M. ILAN

Le vendredi 14 février, nous avons fêté carnaval à l'école. Tout le monde était déguisé même le directeur de l'école. Tous les élèves ont ramené un petit quelque chose : des beignets ; une boisson ou certains les deux. On a aussi organisé quatre concours. Il y avait le concours du plus coloré, du plus original, du plus recyclé ou le plus écolo ou encore celui en duo.

Il y avait de la musique, on a beaucoup dansé, discuté, profité tous ensemble de ce moment et après nous avons tout rangé. Ensuite, nous sommes retournés en classe. Nous avons discuté et chacun a partagé ce qu'il en a pensé. La majorité des remarques sont identiques « c'était un super moment ! ».

Lucie R. /CM2.



Le carnaval de l'école s'est passé le vendredi 14 février 2020. Les élèves sont venus déguisés l'après midi. Il y avait de tout, des pirates, des mousquetaires, des princesses... Un vrai paradis ! Les élèves ont mangé des beignets et bu des boissons un peu sucrées. Les maîtres et maîtresses se sont aussi déguisés et ont aussi mangé des beignets.

De Eléonore



Ecole entre Ill et Rhin, en 2020 ...

Graine de cirque

En raison de la crise sanitaire qui se poursuit depuis le mois de mars, beaucoup de projets ont dû être annulés. Néanmoins, les enseignants et le Directeur essaient de faire au mieux pour que certains projets puissent quand même se réaliser.

Dans ce cadre, les classes de CP ont pu aller à Strasbourg du 12 au 16 octobre 2020 pour « graine de cirque ». Ils ont fortement apprécié cette semaine.



CROSS 2020 : inter-classes CM1/CM2

Pour pallier l'annulation du cross du Collège et récompenser les efforts de nos élèves pendant la préparation, nous avons organisé un cross interne à l'école...

Ca se passait le 15 octobre, entre deux averses! Bravo à tous les participants !!



Ecole entre Ill et Rhin, en 2020 ...

Un Saint-Nicolas masqué à Wittisheim

Le 4 décembre 2020, le Saint-Nicolas, accompagné de son âne Kenzo, a rendu visite aux enfants de l'école entre Ill et Rhin de Wittisheim.

La commune a offert aux 200 enfants présents, un mannele, un Saint-Nicolas en chocolat et des bonbons.

Cette année, il a fallu s'adapter afin de gâter les enfants tout en les protégeant. Chaque classe est donc sortie à tour de rôle dans la cour afin de rencontrer le Saint-Nicolas et les manneles étaient emballés séparément.

La pluie, bien présente ce matin-là, n'a pas entamé la joie des enfants !



Nos associations ...

Car les associations animent notre village et participent pleinement au cadre de vie de qualité, ces quelques pages leur sont dédiées. Elles vous présentent leurs activités 2020, qu'il n'a pas été aisé de mettre en oeuvre du fait de la crise sanitaire. Peut-être vous viendra l'idée de les rejoindre ?

L'AGF s'organise face à la crise sanitaire pour maintenir ses activités

Les associations sont plus que jamais fragilisées par la crise actuelle du coronavirus. L'AGF n'est pas en reste.

Elle a été fortement impactée par rapport aux activités qu'elle propose.

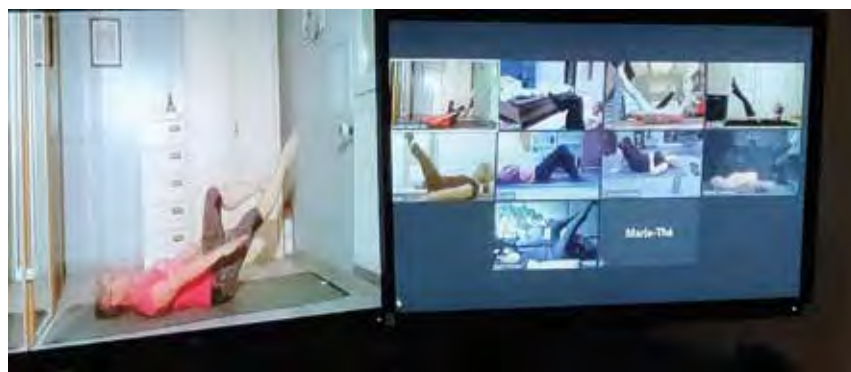
En mars 2020, les cours collectifs ont tous été annulés pour respecter les consignes gouvernementales. Début septembre, pour la nouvelle saison, les cours ont pu reprendre presque normalement.

Chaque personne arrivait masquée, respectait la distanciation et repartait masquée. Du gel hydro alcoolique était mis à disposition par la commune dans toutes les salles.

Malheureusement après les congés de la Toussaint, avec l'arrivée de la 2^{ème} vague de contamination et des nouvelles mesures de confinement, la tenue des séances de cours collectifs a de nouveau été annulée. Un nouveau coup de massue pour l'association et ses membres.

Mais face à cette situation, l'AGF a su s'organiser pour maintenir certaines activités. Des cours en visioconférence ont par exemple été organisés pour les séances de Pilates.

Très apprécié, ce nouveau mode de partage et d'échanges a permis de conserver un lien entre



les membres pour la pratique de leur sport.

Le professeur a ainsi pu continuer à proposer ses exercices et les membres qui ont tous activé leurs caméras ont pu mettre en application les consignes depuis chez eux.

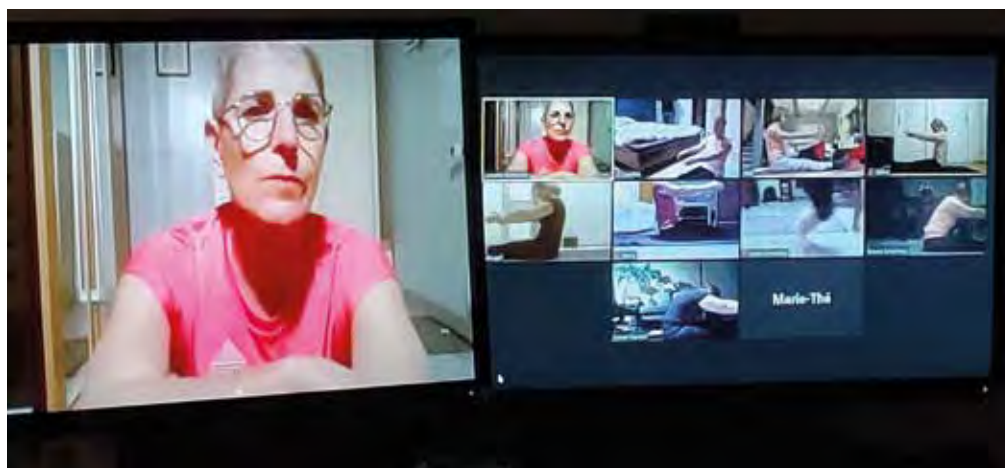
L'affichage en mosaïque des différents participants à la séance permet à chacun de voir tout le monde en activité. C'est vraiment très efficace et sympa de voir l'ensemble des participants sur un seul écran !

En ce qui concerne les cours de yoga et de gym douce, le report est envisagé, au vu du contexte et dans l'attente d'une date de reprise des cours en salle.

L'AGF et les professeurs s'adaptent donc à la situation actuelle lorsque cela est possible, afin de continuer à offrir du lien et des moments d'éva-

sion aux participants. Ce qui nous semble essentiel en ces périodes de troubles...

Malgré tout, nous espérons tous nous retrouver très vite en présentiel pour la pratique sportive et le tout dans la bonne humeur !



Club de l'Amitié

Le club compte désormais plus de 120 membres. Il a proposé cette année encore des activités variées. Les adhérents se retrouvent toujours avec plaisir un mardi sur deux au Club house pour jouer, marcher et déguster un goûter souvent offert par les membres à l'occasion de leur anniversaire. Jusqu'à leur interruption forcée pour cause de confinement avec une reprise partielle début septembre au Club House.

Quelques sorties Vélo à partir de juin ont pu se dérouler en groupe réduit. Des marches ponctuelles à proximité ont néanmoins été organisées.

Par ailleurs l'adhésion à « Générations Mouvement » nous permet - entre autres - de recevoir des propositions de voyages et de sorties dont un certain nombre de membres ont pu profiter.

L'adhésion de l'association à « Générations Mouvements, Les Aînés Ruraux » Fédération du Bas Rhin permet aux membres cotisants de notre association (15 € par année civile) de bénéficier d'informations, d'une assurance, d'une carte de membre individuelle, de réductions auprès de partenaires, etc.

La Fédération édite et adresse à ses membres un bulletin d'information et des propositions de voyages, sorties d'une journée, etc. Plusieurs adhérents étaient inscrits à des voyages (malheureusement annulés...). En espérant que les conditions sanitaires

permettent une reprise prochaine et durable !

La Participation aux activités implique l'adhésion à notre association. Pour tout renseignement, contacter le Président André Kretz :

- 3, rue de l'Etang, 67820 Wittisheim
- 03 88 85 26 09 - 06 82 61 92 58
- e-mail : andre.kretz@wanadoo.fr



L'Assemblée Générale s'est tenue le 11 février à la salle Polyvalente. La vitalité de l'association par une nombreuse participation à cette réunion statutaire a une nouvelle fois été relevée. Le comité reste stable ainsi que la situation financière. Malheureusement ce virus n'a pas permis de réaliser les rencontres prévues.

Seul un repas à Hilsenheim à l'Ombre du Clocher pour un Baeckeoffe a pu être organisé avec 48 participants.



Une sortie pédestre

Activité Tai Chi Chuan du club de l'Amitié

Malgré les deux périodes de confinement (6 mois de l'année) et les deux mois d'arrêt (juillet et août) pour congés, 17 cours ont été assurés les lundis et 9 cours les mercredis (1 semaine sur deux).

Durant la première période de confinement, du 18 mars au 30 juin, j'ai envoyé toutes les semaines un cours par email à tous les participants (une trentaine de personnes). J'ai mis en forme ces cours et j'en ai fait un livre que j'ai fait imprimer en réalisant une autoédition.

Ce livre de 176 pages explique en détails le Tai Chi Chuan, apporte un éclairage sur les bienfaits de cette pratique et mène une approche philosophique de cet art martial chinois que l'on retrouve sous différentes formes dans les temps les plus reculés de l'histoire.

Ce livre permet de ressentir le fondement de la pratique du Tai Chi Chuan et de pratiquer les diverses formes vues en cours tranquillement chez soi dans n'importe quelle pièce de la maison ou même à l'extérieur dans son jardin.

Les pratiquants du club de l'Amitié ont pu bénéficier en priorité de ce « manuel personnalisé ».

Il n'était pas prévu évidemment qu'un deuxième confinement arrive mais en attendant des jours meilleurs ce livre permet de travailler de manière autonome pour garder l'esprit en éveil et le corps en forme. Même si la convivialité des cours n'est pas au rendez-vous, il est important de ne pas déconnecter avec la pratique bénéfique des mouvements appris.



Soyons patients et à très bientôt pour reprendre les cours en groupe.

Patrick NGUYEN-DINH

Les activités de la section pétanque du club de l'Amitié en 2020

La section pétanque compte actuellement 32 membres qui s'adonnent à la pétanque sur les 8 nouveaux terrains qui ont été refaits à neuf. Nous remercions le Maire, les Adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal pour cela.

Les projets de cette année 2020 auraient dû voir l'organisation d'un concours inter village et qui malheureusement n'a pas eu lieu à cause de la Covid-19. Nous espérons que, pour 2021, la section puisse à nouveau se retrouver dans cette bonne ambiance comme les années précédentes et participer également à ce grand concours que « Générations mouvement » organise chaque année, qui rassemble pas mal d'équipes qui s'affrontent pour la première place. Le but est de se qualifier pour le concours national qui réunit l'ensemble des régions affiliées et qui se déroule dans le sud de la France évidemment.

Pour terminer, je tiens encore à préciser que nos entraînements se déroulent le lundi, mercredi et vendredi après-midi à partir de

14 heures sur le terrain aménagé derrière la salle polyvalente. Celui ou celle qui aime la pratique du sport de la pétanque sera accueilli avec enthousiasme.

Actuellement aucun entraînement n'a lieu en raison de la pandémie.

Référent : Jean-Marc Chambas 09 80 52 06 75 / 06 50 59 36 49



Les Donneurs de Sang



L'association des donneurs de sang voulait remercier la municipalité et surtout M. le Maire d'avoir mis à disposition la salle polyvalente, y compris durant le 1^{er} confinement, pour les collectes de sang mobiles de l'Etablissement Français du Sang dès le mois d'avril.

« Refuser d'effectuer les collectes serait contraire à mes convictions » avait répondu M. le Maire.

Le pays entier peut s'arrêter mais la chaîne transfusionnelle ne le peut pas. Les besoins ont peu diminué pendant le confinement sauf sur un temps très court. Lors du confinement, la première priorité a été la protection des donneurs, des bénévoles et du personnel de l'EFS. La COVID-19 est un virus respiratoire qui n'est pas transmissible par le sang.

Au nom des malades, accidentés mais aussi de l'EFS, l'association remercie l'ensemble des donneurs de sang qui se sont déplacés pour les 5 collectes de l'année 2020 dont 4 se déroulaient avec des gestes barrière stricts, au nom

de la sécurité sanitaire. Les chances de survie des personnes transfusées auraient été compromises sans ce geste anonyme et bénévole des donneurs.

En 2019, 125 donneurs de sang dont 14 premiers dons ont représentés 298 présentations aux collectes et 272 poches de sang avec 7,48% de taux de refus.

En 2020, 133 donneurs de sang dont 17 premiers dons ont représentés 302 présentations aux collectes et 282 poches de sang avec 6% de taux de refus.

Les donneurs de sang de Wittisheim représentent 76,80% avec 133 donneurs aux 5 collectes. L'indice de générosité par rapport aux habitants en âge de donner du sang représente 9,3% et Wittisheim se place en 5^{ème} position parmi l'ensemble des villages du secteur sud de Strasbourg.

L'association espère que la crise COVID sera bientôt derrière nous afin que les collations aux collectes puissent à nouveau être assurées par nos cuisinières, cuisiniers et par nos responsables boisson. De même, dès que la convivialité pourra à nouveau être au rendez-vous, l'Assemblée Générale pourra être programmée.

Les dates des collectes 2021 sont les suivantes : Lundi 8 février, lundi 19 avril, lundi 21 juin, lundi 20 septembre et lundi 6 décembre.

« 1 heure, 1 don, 3 vies sauvées, pensez à donner votre sang »



Les différentes étapes du Don de Sang

On est motivé, on y va, et après quelques minutes de patience, on sauve des vies

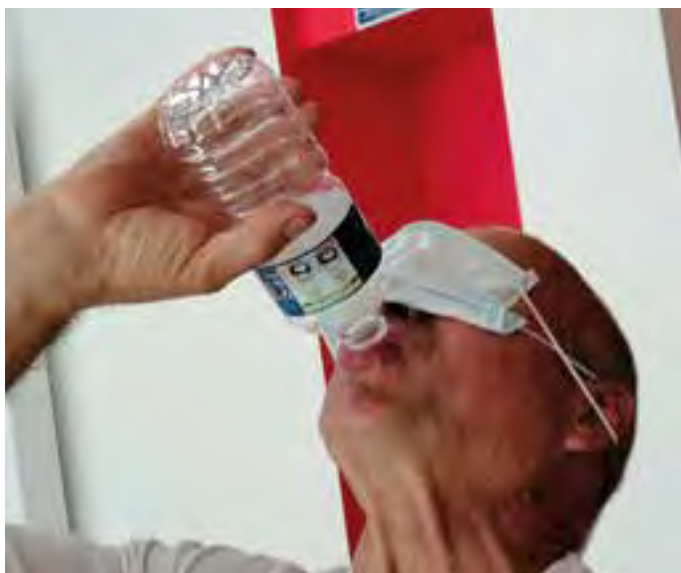
En novembre, à notre grande surprise, une jeune blouse blanche a été missionnée par l'EFS pour vous accueillir et vous sensibiliser aux gestes barrières dès votre arrivée.

Rassurez-vous, l'équipe du comité ne se cache pas, mais est présente en effectif restreint pour vous accueillir suite aux contraintes de distanciations et préconisations instaurées par l'Etat.



Surtout bien s'hydrater avant le Don ...

Inscriptions, Alfred fidèle au poste pour vous accueillir.



Après le passage chez le médecin pour l'entretien confidentiel grâce au questionnaire rempli, et apte au Don de Sang, avec son blister de poches en main on attend son tour pour s'installer dans l'air de collecte.

Les différentes étapes du Don de Sang (suite)



Bien allongé, et après un questionnement de vérification, une infirmière prélève votre sang.

La quantité de sang prélevée lors d'un don se situe entre 420 et 480 ml. Ce volume est prélevé en fonction du sexe, du poids du donneur et est déterminé par le médecin préalablement.

Doucement, la poche de don se remplit au rythme des va et viens sur sa petite bascule jaune.

Et déjà c'est fini, on appuie fort en attendant que l'infirmière mette un bandage et on est prêt à aller s'installer pour un moment convivial, en partageant une collation...

Vous l'aurez remarqué, nous avons également dû nous résigner à vous proposer les plateaux repas de l'EFS (2 choix possible tout de même) pour respecter toutes les consignes.



Et un bon café servit par André tout souriant, si si il vous sourit caché derrière son masque !

Et pour finir, quelque-uns des bras musclés qui vous ont préparés la salle et rangé tout propre !



Cette année 2020, malgré les deux périodes de confinements et les conditions particulières, les donneurs de sang ont répondu présent à chaque collecte, ce qui a permis de pérenniser les dons à l'EFS et ainsi aider les malades de plus en plus nombreux.

Association Atelier Emotions Couleurs

Peinture et dessin à volonté ! Les membres de l'association Atelier Emotions Couleurs ont été plus que jamais créatifs tout au long de cette année 2020, malgré les conditions particulières dûes au Covid.

L'Atelier Emotions Couleurs a également évolué en se transformant en association culturelle. Le bureau est constitué par le président Christian Berger, la secrétaire Marie-Claire Seyller et la trésorière Nathalie Gnaedig.

Dans ce contexte, les créneaux horaires ont été étendus et les participants peuvent dorénavant exercer leur art le mercredi soir et le jeudi après-midi et en soirée à la salle multi-associative. Des journées de stage à raison de deux samedis par mois, complètent ces créneaux. L'association fait appel à une artiste talentueuse, Chantal Szymoniak, pour dispenser les cours. Thèmes variés et techniques diverses permettent à chacun de s'épanouir qu'il soit débutant ou initié. N'hésitez pas à nous contacter !

Lors de la cérémonie des vœux du Maire début 2020, l'Association Atelier Emotions Couleurs a remis à la commune une œuvre de 1,50 m sur 3 m. Celle-ci a été réalisée par le groupe d'artistes amateurs et orne maintenant la petite salle polyvalente.

Les membres de l'atelier, passionnés d'art, ne manquent pas de projets pour l'année à venir tels que visites de musées, peintures à l'extérieur, conférences, création d'un



compte instagram, et surtout la préparation d'une grande exposition artistique dans la salle polyvalente les 17 et 18 avril 2021 : date à noter dans vos agendas !!

Compte Instagram : atelier.emotions.couleurs
Contact : Chantal Szymoniak 06 14 27 40 44



FCW - Football Club de Wittisheim

8 février 2020 : 1^{er} carnaval de Wittisheim !

- Gros succès populaire
- Organisation réussie par le FCW 1936
- Beaucoup de monde dans les rues
- Plein de joueurs mobilisés pour l'organisation
- Enormément de couleurs dans le village
- Un max de décibels dans la salle polyvalente
- Une vingtaine de chars pour le plaisir des yeux
- Des bulles pour le plaisir des papilles

- ☑ Février 2021 - Pause Covid
- ☑ Février 2022 - Second carnaval



Foulées du sourire

Une année 2020 qui a stoppé de nombreux projets mais qui malheureusement n'a pas ralenti les violences conjugales

Notre association, qui a désormais quasiment 5 ans d'existence, garde tout son sens et reste mobilisée. Nous profitons donc de notre journal communal pour partager quelques informations, faire un bilan de nos actions 2020 et aussi vous annoncer nos projets 2021.

Professionnalisation de notre organisation

Tout d'abord, afin d'être mieux reconnue auprès des instances, nous avons décidé de professionnaliser notre organisation en embauchant à mi-temps dès janvier 2020, Emilie Egele. Elle a une licence en économie sociale et familiale et a pu acquérir de l'expérience dans des établissements qui accompagnent des victimes de violences intra-familiales. Avec une personne salariée qui peut consacrer son temps à notre association nous serons encore plus efficaces sur le terrain, auprès des victimes et avec un meilleur développement de notre réseau. De retour de son congé de maternité depuis le 14 décembre, son contrat de travail a été revu et désormais elle consacre son temps à notre association le lundi, mercredi et vendredi. Juste avant son congé de maternité, nous avons été approchés par Pascale Gerard, qui souhaitait nous prêter main forte bénévolement en l'absence d'Emilie. Elle a une expérience de plus de 25 ans dans une structure accompagnant des victimes. Elle a été d'une aide précieuse et nous sommes tellement reconnaissants que son chemin ait croisé le nôtre au bon moment...

Nos actions et projets mis à mal au cours de l'année 2020

Suite à cette réorganisation, nous étions plus que jamais motivés pour mener différents projets de sensibilisation :

- le projet école qui avait démarré début mars et qui a été aussitôt stoppé avec l'école de Wittisheim suite au confinement,

- une session self-défense qui devait avoir lieu au mois de mars à Marckolsheim,
- la reconduction du projet théâtre.

Face à la pandémie de la COVID-19, nous n'avons pas pu faire de sensibilisation tout au long de l'année hormis par des partages sur notre page Facebook.

Par contre, nous avons été plus que jamais aux côtés des victimes :

- Ecoute et orientation vers des professionnels de notre réseau ;
- Aide financière : versement de caution et de 1^{er} loyer ;
- Achat de fournitures de premières nécessités ;
- Paiement d'honoraires.

Sur l'année pas moins d'une trentaine de victimes se sont approchées de notre association venant de tout milieu, de tout âge et de toute l'Alsace... Ce fléau n'a pas de frontière... Notre plus belle récompense reste leurs messages sous toute forme : de vive voix, par écrit de temps en temps, etc. Tous plus touchants, plus profonds... qui nous vont droit au cœur...

Nous en partageons quelques-uns reçus par écrit ...

Bonsoir,

Je me permets ce Sms pour vous demander l'adresse de l'association.. Il y a plus d'un an vous m'avez aidé à payer ma caution pour sortir d'une situation très compliquée.. Grâce à vous, j'ai pu donner un nouvel élan à ma vie, bien que je ne sois toujours pas guérie de cette violence subie..

Je suis vraiment très touchée par votre message. Cela me fait très plaisir de lire que vous me proposez de prendre en charge à 100% la première séance. J'accepte volontiers et je vous remercie milles fois. Cela me soulage beaucoup! Merci merci merci .

Si vous savez comme ça me fais du bien de ne plus me sentir seule avec ça.

Enfin, plus seule ! 🙏

Foulées du sourire (suite)

2020 : l'année d'entraide et de solidarité

Nous avons été très touchés par les démarches d'entraide de plusieurs associations, également de particuliers par le biais de dons. Parmi les associations qui sont venues à notre rencontre, nous citons :

- Les Kiwanis Sélestat Lazare Weiller
- Le Rotary club de Sélestat
- La société de Gym de Muttersholtz

Conscientes que le confinement ne laisse aucun répit aux violences conjugales, chacune d'entre-elles a voulu marquer son soutien par des versements de subventions et/ou aides matérielles.

MERCI infiniment car comme nous aimons si souvent le dire : ensemble nous allons plus loin.

Nos projets 2021

Naturellement, notre priorité reste la permanence téléphonique et physique en milieu rural. Emilie pourra proposer si cela s'avère nécessaire des rendez-vous au bureau à Marckolsheim ou au plus près des possibilités des victimes.

Nous espérons aussi pouvoir organiser :

- Un stage de self-défense en avril à Wittisheim
- Une e-course au mois de mai au profit de l'association
- Un projet théâtre à destination de collégiens et lycéens traitant du phénomène d'emprise et de la détection des relations toxiques
- Une journée de rencontre et d'échanges autour d'un atelier terre pour les victimes que nous avons déjà aidées... une manière plus ludique que les groupes de paroles classiques pour se reconstruire

Nous souhaiterions également créer notre propre support de sensibilisation (expo photos et/ou dessins) qui pourrait être utilisé en milieu scolaire et au sein des médiathèques en milieu rural.

NE PLUS ÊTRE SEUL(E)
FACE AUX VIOLENCES CONJUGALES
 L'ASSOCIATION « LES FOULÉES DU SOURIRE »
 PEUT VOUS VENIR EN AIDE



VOUS MÉRITEZ D'ÊTRE RESPECTÉ(E)
 Vous êtes concerné(e), nous serons à vos côtés pour vous aider
 à retrouver le sourire. **VOUS N'ÊTES PAS SEUL(E)**

Votre contact : 07 71 87 24 23
 Du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00

INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION :
www.lesfouleesdusourire.com





Notre combat n'est pas fini. Chacun de nous a un rôle à jouer.

En cette période de vœux pour la nouvelle année, nous souhaitons bienveillance, entraide, solidarité, tolérance, respect, etc.

« Le bonheur, c'est de faire le bonheur autour de soi, si tout le monde avait cette conception là alors le monde serait un paradis sur terre... ».

Inspirons-nous de cette phrase ! Prenez soin de vous !



Association des arboriculteurs



conscience alimentaire, saine et respectueuse

L'association des Arboriculteurs a développé une activité originale avec la création d'une huilerie artisanale « OLEA ». Aujourd'hui on peut dire que c'est un pari gagnant. Avec l'émergence d'une prise de

la Suisse et nous en sommes ravis.

Nous avons mis en place notre site vitrine www.huilerie-olea.fr il y a trois ans qui nous a fait connaître dans toute la France et les pays voisins.

Nous devons à présent aller plus loin dans la relation commerciale avec nos clients et passer à la phase suivante avec la mise en place d'un site d'e-commerce, afin de permettre aux clients éloignés d'acheter nos produits. Nous adosserons notre communication à une page facebook « www.facebook.com/Huilerie-olea ».

Nous voulons développer la vente à distance mais aussi permettre le click&collect, c'est-à-dire commander sur le site et récupérer en boutique aux heures d'ouvertures.

Ces nouveaux outils sont actuellement en cours de développement et souhaitons leur mise en œuvre courant du mois de janvier 2021.

Nous vous donnons rendez-vous en janvier pour le lancement de ce nouveau site.

Afin de répondre à la demande croissante et assurer notre développe-

ment, nous sommes ouvert à l'accueil de nouveaux membres. Toutes les compétences sont les bienvenues. Osez nous rejoindre.

Contact : Huilerie OLEA 23 Rue de Hilsenheim 67820 WITTISHEIM

06 89 82 94 47 - boutique.olea@gmail.com

de l'environnement, surtout en cette période très troublée actuelle, les consommateurs favorisent les produits locaux et, de surcroît, de fabrication artisanale.

Mais ces nouveaux modes de consommation nous obligent à nous adapter.

La boutique ne désemplit pas et nos produits sont plébiscités. Notre gamme d'huiles s'est étoffée et comprend à présent, noix, colza, noisette, sésame et tournesol. Nous avons également élaboré toute une déclinaison de colis, duo, trio et quatre, de manière à ce que chacun y trouve son compte.

Notre clientèle vient d'horizons divers et bien au-delà du périmètre du centre Alsace. Elle est souvent originaire des départements limitrophes voire de l'Allemagne et de



Nouvelle association carnavalesque : LIVELY

Le groupe Lively, créé en 2014, a été tout d'abord un projet mené par une vingtaine de jeunes étudiants motivés à se faire une place dans le monde carnavalesque. Deux ans plus tard, nous avons décidé de créer une réelle association, car nous savions que cette aventure s'inscrivait sur le long terme et que notre énergie pour défendre notre patrimoine et cette tradition alsacienne ne s'essoufferaient pas. Nous avons donc créé en 2016 l'association Lively, qui signifie l'animation, le dynamisme et la vivacité en anglais.

Aujourd'hui, notre association s'est bien développée et regroupe environ 40 membres.

En 2020, nous avons choisi de déplacer notre siège social à Wittisheim, un village qui a les mêmes ambitions que nous, celle de partager et d'offrir un moment festif à tous ceux qui ouvrent leurs bras à une atmosphère bon enfant comme nous le montre l'organisation d'un défilé dans le village. Ce lieu nous est d'ailleurs familier étant donné qu'une quinzaine de membres de l'association est originaire de Wittisheim.

Nous avons choisi de ne pas être spectateurs des festivités mais acteurs et nous sommes ravis d'avoir à nos côtés ce magnifique village pour nous soutenir dans nos projets. Nous tenons d'ailleurs à remercier les commerçants de Wittisheim qui nous ont offerts leur aide pendant la construction de nos chars et lors des défilés de carnaval durant toutes ces années.

En 2020, nous avons pu vous retrouver et festoyer lors des défilés carnavalesques de Wittisheim, Dessenheim, Sundhouse, Hilsenheim et Bindernheim. Mais malheureusement, notre programme a été chamboulé par l'annulation des défilés de Sélestat, Rhinau et Lièpvre en raison de la pandémie de la COVID-19.

Nous avons également été attristés d'apprendre l'annulation des défilés de carnaval pour 2021 mais évidemment nous devons tout d'abord penser à l'intérêt général et à la santé de chacun.

La pandémie que nous connaissons ne signifie pas la fin mais un renouveau. Nous avons hâte de pouvoir vous retrouver dans des conditions bien plus réjouissantes que celles que nous subissons tous actuellement.

En attendant, portez-vous bien et n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux !

Carnavalesquement, L'Association Lively



Adhérez au moto club du Ried

- Vitesse
- Motos anciennes, course ou route
- Sorties balades week-end
- Sorties balades mensuelles
- La moto au féminin

Renseignements :

06 77 93 87 06 - 03 88 85 80 66

www.mcried.fr

danielchantal.braun@wannadoo.fr

1, rue Neubruch - 67820 Wittisheim

Le 22^{ème} Grand Prix du Ried

Le 22^{ème} Grand Prix du Ried a été annulé comme toutes les grandes courses motardes en Alsace. Celles qui étaient maintenues l'ont été à huis clos, ou bien avec des conditions sanitaires drastiques, ce que le moto club ne pouvait pas mettre en place sur le circuit mythique de Boesenbiesen-Schwobsheim. Cette course aura lieu en 2021 le 2 et 3 octobre si les conditions sanitaires le permettent.

Rassemblement de motos anciennes au club house

Cette manifestation a dû aussi être annulée en 2020 mais elle sera reconduite le 28 mars 2021 où les Wittisheimois et Wittisheimois pourront admirer ces vieilles gloires.

Activités

Cette année quelques sorties ont été tout de même faites par des membres assidus.

- Les sorties mensuelles sont très prisées.
- Les fans des Grands Prix moto mondiaux ont pu admirer l'exploit, à la télé du club house, du français Fabio Quartararo et d'autres pilotes tels que Joan Mir, Franco Morbidelli, Alex Rins qui ont fait le podium annuel, et Valentino Rossi le vétéran, et aussi les deux chutes de Marc Márquez.
- Deux sorties week-end ont été organisées à Longcochon dans le jura
- Une sortie week-end a eu lieu fin juin à Constance chez notre membre Ronny Duhamel.

Plusieurs activités sont proposées au sein du MC RIED, telles que les sorties mensuelles du mois de mars au mois de novembre, sorties week-end, sorties aux courses Motos, roulages sur pistes, courses motos actuelles ou anciennes.

Les informations sur la vie du club sont diffusées lors des réunions mensuelles, le 2^{ème} vendredi du mois, qui se déroulent dans le club house à partir de 19 h.

Le président du MC RIED
BRAUN Daniel



Harmonie Espérance

L'Harmonie de Wittisheim serait heureuse d'accueillir de nouveaux musiciens, même débutants. L'ambiance y est très conviviale, le répertoire d'actualité, rock, pop music, en passant par Scorpions, Motorhead, Isabelle Boulay, Johnny Halliday et bien d'autres encore. Les partitions sont adaptées à tous les niveaux, tout le monde y trouvera son compte. Des projets avec les écoles, des clips pour les pages Facebook et YouTube, des concerts, aubades, fête de la musique et manifestations officielles parsèment l'année musicale. Tous nos projets 2020 sont reportés à la saison prochaine, dès que la situation sanitaire le permettra. Les répétitions ont lieu dans la bonne

humeur le vendredi soir de 19h30 à 21h30. Pour de plus amples renseignements, contactez le président Philippe CRIQUI au 06 77 40 57 72.



Sapeurs Pompiers Volontaires

La section de Wittisheim compte actuellement 12 Sapeurs-Pompiers Volontaires actifs et un recrutement en cours. Nous avons 3 JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) de Wittisheim en formation à la caserne de Sundhouse dont 1 qui sera opérationnel prochainement ce qui nous permettra d'avoir un effectif de 13 Sapeurs-Pompiers pour 2021.

La section locale des SPV de Wittisheim a effectué en 2019 une cinquantaine d'interventions tout confondu : secours à personnes, accidents de la circulation, feux, nids de guêpes et frelons ...

Pour 2020, mi-décembre, 51 interventions sont comptabilisées, notant une baisse :

- ➔ pour la destruction de nids de guêpes et frelons, ces interventions sont payantes depuis mai 2019 dans le Bas-Rhin, cette gratuité faisait jusqu'alors exception dans le Grand-Est. L'objectif principal de cette mesure étant de permettre au SDIS 67 de se recentrer sur ses missions prioritaires et de préserver la disponibilité de ses moyens humains et matériels pour répondre sans délais aux besoins de secours d'urgence.
- ➔ également le non engagement des sections locales sur secours à personnes lors du confinement du mois de mars.



L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Volontaires du village ont dû suspendre la majorité de leurs activités en 2020 suite aux confinements et aux restrictions liées à la pandémie. Ils n'ont malheureusement pu être présents le 8/05, 14/07 et 11/11/20 au monument aux morts, les cérémonies publiques ayant été annulées. Le loto tant attendu n'a pas pu avoir lieu à cause

des restrictions sanitaires, ils vous donnent tous rendez-vous en 2021 pour cette soirée conviviale.

La traditionnelle soirée de la Ste-Barbe a également dû être annulée.

Les calendriers vous ont été distribués dans les boîtes aux lettres fin novembre pour ne pas rompre la tradition malgré cette période si spéciale, et vos dons de soutien ont pu être déposés dans les belles boîtes confectionnées pour l'occasion et disposées auprès des boulangeries ou dans les boîtes aux lettres des membres de l'amicale dans différents secteurs du village indiqués sur le flyer joint.

Un grand Merci à toutes les personnes qui ont soutenu l'amicale des SPV du village malgré le porte à porte qui n'a malheureusement pas pu être assuré par les membres SPV cette année.



Soirée Ste Barbe du 23/11/2019

Après avoir participé à la messe de la Sainte Barbe pour les défunts des Corps de Sapeurs-Pompiers, les membres de l'amicale de Hilsenheim et de Wittisheim actifs et anciens ainsi que les membres des conseils municipaux se sont retrouvés à la salle polyvalente de Wittisheim pour une soirée conviviale, avec en introduction la remise de distinctions et des grades.

Pour la section de Wittisheim, Leonate Christophe et Schwoertzig Vincent promus au grade de Sergent et Rohmer Anthony pour la réussite à sa formation d'accompagnateur de proximité, se sont vu remettre leurs diplômes.



Volley-Club

Fabrice Gisselbrecht, nouveau Président



Lors de la dernière AG, le Volley-Club a procédé à l'élection d'un nouveau Président. L'AG 2019 initialement prévue au mois d'avril s'est finalement déroulée le 04 septembre 2020 en présence d'une quinzaine de membres ainsi que de Monsieur le Maire, Christophe Knobloch.

Le Président sortant, Hubert Rosenzwey a ouvert la séance en saluant les membres présents, puis a exposé le rapport moral de la saison passée. Il rappela que le bon déroulement de celle-ci a été impacté par les effets sanitaires liés à la pandémie et que les entraînements ont dû être interrompus dès le milieu du mois de mars. Le tournoi au plan d'eau a, par conséquent, été annulé cette année.

Pour 2020, vu le contexte, il ne faudra pas s'attendre à grand-chose au niveau des manifestations aussi bien sportives qu'extra sportives. Après avoir remercié l'ensemble des membres pour leur assiduité aux entraînements mais également lors des manifestations, le Président a fait approuver le compte rendu de la dernière AG et passa la parole à la trésorière, qui exposa en détail les recettes et dépenses. Après avoir entendu les réviseurs aux comptes, les comptes furent approuvés.

39 années de présence au club

Le point suivant concernait le renouvellement partiel des membres du comité. Les 3 personnes concernées, Perrine Montri, Aurélie Knobloch et Stéphane Bury ont été reconduits dans leur fonction d'assesseurs.

Le Président, Hubert Rosenzwey signala alors qu'il souhaitait être déchargé de ses fonctions et proposa à Fabrice Gisselbrecht de lui succéder. Ce dernier accepta et fut élu à l'unanimité.

Le nouveau Président prit la parole afin de remercier le Président sortant et rappela son parcours au sein du club. Dernier membre fondateur du club encore en activité en son sein, il a d'abord été secrétaire et Vice-Président pendant plus de 24 ans avant d'en prendre la présidence en 2007. Durant ces nombreuses années, il s'est investi à fond pour la pérennité du club. Tout d'abord en tant que joueur en championnat, puis en tant qu'entraîneur des jeunes et nouvelles recrues, mais aussi dans l'organisation du tournoi annuel au plan d'eau qui ces dernières années attirait plus de 30 équipes. Il est également à l'origine du terrain de Beach volley au plan d'eau.



Un successeur motivé et expérimenté

Le nouveau Président n'est pas un inconnu et a déjà quelques années d'expérience dans le monde du volley. Il est originaire de Wittisheim et depuis cette année, il fait partie du Conseil Municipal. Son ambition est, dans un premier temps de consolider le noyau dur des membres du club en recrutant quelques nouveaux membres. Le club accueille toutes les personnes à partir de 16 ans désireuses de s'adonner à la pratique du volley loisir. Les entraînements se déroulent les vendredis soir à partir de 20 H à la salle polyvalente. Une communication sera faite sur les réseaux sociaux dès qu'un démarrage des activités sportives en milieu couvert sera à nouveau possible. N'hésitez pas à nous rejoindre et venir vous entraîner avec nous pour reprendre une activité sportive suite aux confinements consécutifs. Ambiance conviviale garantie ! La perspective de réengager un jour une équipe en championnat n'est pas écartée et sera à l'ordre du jour lors de chaque AG. Prochaine grande étape pour le club : organiser une manifestation à l'occasion du 40ème anniversaire qui devrait se dérouler en 2021, avec la présence des anciens du club.

Office municipal

Agrumes BIO

Depuis 2017 l'Office municipal de Wittisheim vous propose la vente d'agrumes BIO (clémentines, oranges et citrons). Les clémentines proviennent du sud de l'Italie alors que les oranges et les citrons proviennent de Sicile. Bien entendu, cette vente de produits BIO est toujours organisée en partenariat avec la ferme Saveur Jardin de Mussig, ou plus précisément de Breitenheim.

L'année 2020 aura été l'année des records, preuve que ces produits de qualité sont appréciés. Pour les clémentines pas moins de 184 caquettes ont été vendues, ce qui représente environ 1 300 kg. Pour les citrons ce chiffre grimpe à environ 1 600 kg alors que pour les oranges, les records ont été pulvérisés avec environ 7 750 kg. Pour l'année 2020, l'Office aura ainsi écoulé plus de 10 tonnes d'agrumes. Le succès est au rendez-vous.

Pour la petite anecdote, ces ventes sont principalement réalisées à Wittisheim, mais avec le bouche à oreille qui fonctionne à merveille, ces fruits sont exportés dans les villages voisins. Certaines caquettes voyagent jusqu'à Strasbourg, Holtzheim, Gunstett, Lingolsheim, Roeschwoog, Plobsheim, Rhinau ou encore Stotzheim.

L'Office souhaite par l'intermédiaire du Wettzer Blatt'l, vous remercier pour votre fidélité et vous donne rendez-vous pour les prochaines livraisons (clémentines en novembre, oranges et citrons en décembre, janvier et février). Les bulletins de commandes sont disponibles dans les commerces locaux, à l'agence postale communale, à la mairie et

sur son site internet. Une diffusion Facebook, complétée par l'envoi d'un mail lancent le top départ des commandes.

L'organisation était assez rudimentaire en 2017, elle s'est développée et modernisée pour traiter environ 400 commandes, pour l'année 2020.



Office municipal (suite)



Soirée Théâtre

Suite au vif succès rencontré par la 1^{ère} soirée théâtrale de 2019, l'Office municipal a renouvelé son animation théâtre les 29 février et 1^{er} mars 2020. C'est à nouveau la troupe de Sainte-Croix-Aux-Mines, l'ATRMO qui a régalé les spectateurs venus nombreux à la salle polyvalente.

En effet, plus de 95 personnes le samedi soir et plus de 75 le dimanche sont venus assister à la pièce en 3 actes « vous mendierez tant », comédie de Jean-Claude Martinot, mise en scène par Elodie Metz.

Les acteurs, tous amateurs, nous ont fait passer un très bon moment et nous ont bien fait rire en mélangeant des tirades et des scènes très cocasses. Rétrospectivement, ce fut un bol d'air avant le confinement du 17 mars et la crise sanitaire sans précédent qu'a traversé notre région.

L'histoire en quelques mots : tous les ans, Lucien, qui par dégoût de la vie est devenu clochard, revient chercher le gîte et le couvert avec sa compagne Nini dans le restaurant dont il est le propriétaire avec son frère Hubert. Sa belle-sœur Marguerite au caractère bien trempé est très fière de ses enfants et de son mari cuisinier mais, est-ce vraiment la réalité ? Ou ses enfants ne seraient pas si irréprochables que ça ???

En plus de passer un bon moment devant la pièce, les instants de convivialité à l'entracte devant un verre et une petite collation sucrée ou salée préparée par les membres de l'Office ont donné à tous les participants l'envie de revenir bien vite.



Nos entreprises ...

Comme chaque année, lors de la rédaction du Wettzer Blatt'l, un volet est consacré aux entreprises, professionnels et artisans du village.

Cette partie permet de présenter de nouveaux professionnels et activités à Wittisheim mais également de mettre à l'honneur certains événements particuliers qui se sont déroulés au courant de l'année.

Les sujets sont vastes et nous vous invitons à vous faire connaître à la Mairie afin qu'un article puisse être réalisé en partenariat avec la commission communication.

En effet, il peut s'agir d'une nouvelle installation, de l'obtention d'un label, d'un prix, d'une nouvelle boutique ou d'un réaménagement, d'un anniversaire, etc.

Dans tous les cas, nous vous incitons vivement à profiter de cette opportunité pour faire connaître vos réussites dans tous les foyers de notre village.

La commune de Wittisheim souhaite faire connaître les nouveaux professionnels du village, les réussites de tous et soutenir par la même le commerce local.

Un nouveau professionnel de santé : Mathias Weck, ostéopathe

Qu'est-ce que l'ostéopathie ?

L'ostéopathie est une thérapie manuelle qui a pour but de redonner de la mobilité. Elle s'élève à traiter les causes des douleurs et les troubles fonctionnels avec une vision de globalité du corps.

Il existe plusieurs techniques pour remédier à ces problématiques structurelles couramment appelées « cracking », douces, viscérales ...

L'ostéopathie s'adresse à tout le monde que ce soient les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes ou les sportifs.

Elle va avoir une influence sur les troubles musculo-squelettiques comme les lombalgies, les cervicalgies, les tendinopathies par exemple, mais également sur des troubles digestifs et du transit (diarrhée, constipation, reflux, ballonnement, ...), des maux de tête (Névràlgie d'Arnold, céphalées, ...) ou suite à un traumatisme (entorse de cheville, accident de voiture, ...)

Présentation de Mathias Weck

Mathias Weck a suivi une formation exclusive d'ostéopathie au sein du COS Europe à Strasbourg pendant 5 ans. Il a effectué de nombreux stages au sein des services hospitaliers de Haute-pierre et du Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg.

Il s'est installé à Wittisheim depuis le 20 juillet 2020 au 8 rue du Ried.

Ouvert du lundi au vendredi et le samedi matin.

Prise de RDV possible par :

➔ Doctolib sous Mathias Weck

➔ Téléphone au 06 17 42 59 83



Lumière sur FIORELEC



La société d'électricité générale Fiorelec est créée le 1/03/20, juste avant le confinement et implantée à Wittisheim.

M. Michelange Fiore, électricien de métier pendant 27 années, prend la décision de quitter son poste de directeur technique pour se mettre à son propre compte avec son fils, en créant la société Fiorelec en début de cette année.

Il est spécialisé en électricité générale pour maisons individuelles et logements collectifs :

- Electricité,
- Ventilation (VMC mécanique),
- Chauffage électrique,
- Câblage de réseaux informatiques et téléphonie,
- Alarme et domotique.

Il intervient aussi bien sur des créations de projets que sur de l'ancien en rénovation. Les dépannages et réparations diverses ne sont pas en reste.

Il propose un service de proximité, bien que la majorité de ses chantiers se situent pour l'instant sur la région Strasbourgeoise, le temps de se faire connaître sur le secteur, mais le bouche à oreille chez les Riediens prend de l'ampleur et il compte déjà quelques chantiers sur Wittisheim et ses environs, à son actif.

Il propose un service sérieux et de qualité, en témoignent les commentaires positifs sur la toile, laissés par ses clients satisfaits de ses prestations et du travail soigné.

M. Fiore se déplace avec plaisir et établit avec vous un état des lieux des travaux, pour vous soumettre un devis et tout ça gratuitement.

Alors, un projet ou juste votre lampe qui n'éclaire plus, n'hésitez pas à contacter FIORELEC.

Contact

Du lundi au Vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 17h

➤ 03 88 57 23 67

➤ 06 51 71 99 09

N'hésitez pas à laisser un message en cas d'absence avec vos noms et numéro de téléphone, eh oui sur un chantier on ne peut pas toujours répondre de suite, mais il vous rappellera au plus vite.

➤ 42 rue de Bergheim à Wittisheim

➤ mf.fiorelec@gmail.com

➤ Site internet : encore un peu de patience, il est en cours de création !

Création de la société HC-domotique

Début 2020, Brice Vincent s'est associé à 2 passionnés d'informatique et de domotique pour créer la société HC-Domotique.

La société HC-Domotique est une société de service proposant l'installation d'équipements domotiques dans tous types de bâtiments (maison, appartement, local commercial) permettant ainsi d'améliorer le confort et la sécurité. Leurs objectifs sont de rendre la domotique 2.0 accessible à tous en proposant des solutions clés en main.

Qui n'a jamais rêvé de contrôler sa maison du bout des doigts ? Des solutions peuvent être mises en place sur du neuf comme sur de l'ancien avec toujours le même objectif, gagner en confort, en sécurité et faire des économies d'énergie !

Gagnez en confort en connectant votre système de chauffage qui va apprendre à s'adapter à votre maison et anticiper son allumage ou son extinction en fonction de la météo. Mais également gagnez en confort en gérant l'éclairage, les volets roulants, votre aspirateur robot, le tout depuis votre tablette, smartphone, ordinateur ou encore depuis l'écran de contrôle de votre domotique.

Gagnez en sécurité grâce à la vidéo surveillance, un portier vidéo ou encore une alarme connectée qui assurera la sécurité des occupants durant la nuit ou lorsque le logement/local commercial est vide.

Faites des économies d'énergie en éteignant ou en allumant automatiquement les lumières d'une pièce grâce à la détection de mouvement, en connectant le système de chauffage qui réglera de



m a - nière plus intelligente que des thermostats traditionnels, mais également en monitorant la consommation de la maison en influant directement sur les équipements gourmands. L'intelligence de sa maison 2.0 passe également par le contrôle à distance : ouvrir/fermer des volets, regarder les images des caméras de surveillance ou encore créer des simulations de présence par jeux de lumière.

La confidentialité et la sécurité des données personnelles est à l'heure actuelle cruciale ! Toute votre domotique est stockée chez vous, aucunes données ne transitent par un cloud.

La domotique est également au service des personnes en manque d'au-

tonomie. La société HC-Domotique développe depuis sa création des solutions d'aide aux personnes vulnérables ou en manque d'indépendance.

Sécurisez, automatisez le logement en un clin d'œil et si besoin, garder un visuel à distance grâce à la HC Box et tous ses équipements.

Pour plus d'information

Brice VINCENT

<https://hc-domotique.fr>

06.69.29.23.47

Nouveauté à la Boucherie du Ried : une suggestion de menu pour le week-end



Une des fiertés de la maison, est la confection en février, de la fameuse saucisse de carnaval.

Toutes ces préparations se font à Muttersholtz et sont proposées à la vente à la Boucherie de Wittisheim avec les bons conseils de notre employé, Ronald.

Le menu de la semaine, ainsi que notre carte de menus festifs, sont consultables sur notre site, et un service livraison se fait dans tout le Ried.

La Boucherie Charcuterie du Ried propose tous les jours, un menu pour le déjeuner, que Rodolphe notre cuisinier, ainsi que toute une équipe, élaborent quotidiennement avec des produits frais et de saison.

Une nouveauté, depuis quelques semaines, votre traiteur vous propose également une formule de plat à emporter pour le week-end. Il sera à retirer le samedi, sur commande, dans nos boucheries de Wittisheim ou de Muttersholtz.

Selon les saisons, vous concoctez vos menus, tel qu'un Baeckeofe en hiver, une choucroute généreusement garnie en automne, des grillades en été La Boucherie Charcuterie du Ried vous propose tous les ingrédients nécessaires pour vous régaler avec des produits de qualité et son savoir faire.

Dans la plus pure tradition artisanale, nous confectionnons des spécialités charcutières comme les saucisses, le boudin et le jambon, des viandes préparées comme des rôtis ou des viandes artisanalement fumées, mais aussi des feuilletages dorés comme des tourtes, des pâtés chauds.

N'hésitez pas à nous consulter !

Boucherie Charcuterie Traiteur du Ried
SIMLER Jacky

Route de Bindernheim - 67820 Wittisheim

Jours d'ouverture : Mardi - Jeudi et Samedi

Horaire : 7H30 à 12H00

Tél. 03-88-85-11-53

Site : www.traiteur-du-ried.fr



Transmission de la boulangerie Helfter

Pour la Boulangerie Helfter, l'aventure avait commencé depuis plus d'un siècle et c'est de père en fils, que la boulangerie a fait l'objet d'aménagements et d'améliorations continuels, tant sur la façade commerciale, qu'en production.

Brigitte et Richard, après plus de 30 ans de présence active, qui dans son fournil, qui dans son magasin, ont transmis le 1^{er} avril dernier, le fonds de commerce à leur fils Stéphane.

Enchaînant les CAP, celui de pâtissier en 2005, de chocolatier en 2006, de boulanger en 2007, brevet professionnel en boulangerie en 2009,

Stéphane rejoint l'entreprise familiale en 2010. Il y prépare son brevet de maîtrise qu'il réussit, major de promotion, en 2012.

Il remporte de nombreuses compétitions professionnelles, dont deux fois la médaille d'or pour sa galette des rois.

Suivant la tendance actuelle, Stéphane s'est lancé début 2020, dans la production de pains bio, et emploie à ce jour 10 salariés.

Sylvie, son épouse, également titulaire d'un BTM pâtissier chocolatier, travaille à ses côtés, tout en le secondant dans la fabrication de pièces

en chocolat pour Pâques et Noël, s'est initiée depuis 2012, à la vente en boutique. Leurs deux garçons, Mattéo, 7 ans, et Yohan, 3 ans, s'intéressent déjà beaucoup à la fabrication du pain, et qui sait, peut-être qu'un jour, l'un ou l'autre suivra les pas de ses parents.

Brigitte et Richard remercient leurs clients pour la fidélité qu'ils leur ont accordés durant toutes ces années et les prient de reporter leur confiance sur Sylvie et Stéphane qui, avec toute la passion qu'ils manifestent pour leur métier, ne manqueront pas, à leur tour, de les surprendre, tout en maintenant les recettes traditionnelles qui ont fait la renommée de l'enseigne.

Nos coordonnées

Boulangerie HELFTER
1 Rue de l'Église, 67820 Wittisheim
03 88 85 21 78



Miellerie Hatsch : une année savoureuse



L'année 2020 aura été une année riche en nouveautés pour l'Apiculture Hatsch. En effet, l'apiculteur a fait labelliser ses miels IGP (Indication Géographique Protégée) ainsi que « Savourez l'Alsace Produit du terroir® ».

La dernière nouveauté : nous vous proposons des coffrets à composer selon vos envies !



Véritable gage de qualité et de traçabilité, l'étiquetage «Savourez l'Alsace Produit du terroir®» permet d'identifier clairement nos miels et nos pains d'épices dont les matières premières sont alsaciennes.

De plus, ce label garantit une qualité de production respectant l'abeille ainsi la fabrication artisanale de nos produits.

Afin de compléter notre gamme, le miel de Tilleul, produit dans la plaine d'Alsace aux abords de la forêt du Rhin, et le miel de Forêt, récolté dans les sous collines vosgiennes, sont enfin disponibles.



Nos coordonnées

Apiculture Hatsch
Chemin Ihegi
67820 Wittisheim.
Ouvr mercredi 14h -18h
et samedi 08h-12h

Trophée de l'accueil pour deux commerçants de Wittisheim !

Les Jardins de Gaïa et Chaussures Loos ont a nouveau obtenu en 2020 le « trophée qualité accueil » délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie, Alsace Eurométropole !

Ce Trophée récompense les commerçants qui se sont engagés dans une démarche d'amélioration de l'accueil sur leur point de vente.

Pour la 1^{ère} fois cette année, c'est au sein de chaque Communauté de Communes qu'a eu lieu la remise des prix. Aussi, c'est à Wittisheim le 10 février 2020, aux Jardins de Gaïa que la cérémonie a eu lieu.

Félicitations à ces 2 entreprises pour leur engagement au service des clients !



Chaussures LOOS



Les Jardins de Gaïa

Lancement du Fonds de dotation Les Jardins de Gaïa

Depuis sa création, Les Jardins de Gaïa s'engagent aux côtés des acteurs de la société civile, associations, coopératives, ONG, dans leur lutte pour la préservation de la nature et le progrès social. C'est pour affirmer et accroître l'ensemble de ces engagements que l'entreprise a créé au début de l'année 2021 le Fonds de dotation Les Jardins de Gaïa.

Qu'est ce qu'un Fonds de dotation ?

Le Fonds de dotation est un organisme de mécénat dédié à accompagner financièrement et en compétences des projets portés par des organismes à but non lucratifs.

Il fonctionne de deux façons différentes :

- Les appels à projets : les associations reconnues d'intérêt général qui souhaitent demander un accompagnement financier en font la demande sur la page « Vous avez un projet ? » du site internet. Le conseil d'administration étudie à la fin de chaque trimestre les demandes reçues, et décide de l'attribution des financements.
- Les projets menés : le Fonds de dotation identifie par ses propres moyens des projets qu'il souhaite accompagner financièrement et en compétences.

Les actions soutenues doivent être sur les thématiques de la préservation de la nature, de l'aide à l'éducation, de la cohésion sociale ou de la diversité culturelle. Elles peuvent être menées au niveau local, national ou international. L'association qui porte le projet doit être reconnue d'intérêt général.

Premier projet mené

La première action menée par le Fonds de dotation concerne la conservation des chimpanzés en Ouganda. En 50 ans, 70% des populations de grands singes ont disparu. Le projet qui s'appelle Tea Saves the Chimps a pour objectif de pré-

server les chimpanzés et de rétablir l'équilibre autrefois harmonieux entre les hommes, la faune et la flore. Il est mené sur place dans le parc naturel de Kibale par une équipe formée par une des plus grandes primatologues au monde, Sabrina Krief.



Rejoignez et soutenez le Fonds de dotation

Bien que créé par Les Jardins de Gaïa, l'organisation, la gestion

et le financement du Fonds de dotation sont indépendants de l'entreprise. Toutes celles et ceux qui le souhaitent peuvent s'engager à ses côtés.

- Les particuliers en suivant l'actualité du Fonds et en faisant un don pour le projet de leur choix sur la page « Faire un don » du site internet.

- Les entreprises peuvent rejoindre le Collectif des entreprises mécènes. Le mécénat est un outil simple et accessible qui permet à une entreprise d'exprimer ses valeurs. Plus d'informations sur la page « Partenaires mécènes » du site internet.

Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôt que ce soit pour un particulier ou pour une entreprise.

Pour plus d'informations

www.dotationgaia.com

mail : contact@dotationgaia.com

téléphone : 06 49 35 93 76 le lundi, mardi, mercredi et jeudi matin





Marie MAUER : un écrivain public à Wittisheim !

L'écrivain public se définit comme « un professionnel de l'écrit dont la mission est d'aider à communiquer - par l'écrit - au sens large du terme » (Académie

écrivains publics qui puissent, lors de permanences dans des lieux accessibles et en toute discrétion, venir en aide à ceux qui en ont besoin.

L'accompagnement que je propose porte également sur la généalogie et l'histoire des familles. Je cultive cette passion depuis près de trente ans et j'apporte mon aide aux personnes qui débutent ou qui sont bloquées dans leurs recherches. Mais, la généalogie n'est pas qu'une collection d'ancêtres et il est fascinant de se plonger dans la vie de ces personnes. À partir d'une généalogie déjà constituée ou en partant de rien, j'écris la chronique individuelle d'un ancêtre ordinaire ou remarquable, ou la chronique des familles. Le récit est contextualisé, illustré et documenté pour le rendre plus « vivant ». J'ai une formation littéraire (hypokhâgne, khâgne, licence de lettres modernes) et 23 ans d'expérience dans la fonction publique territoriale et j'ai choisi de devenir écrivain public pour répondre en direct aux besoins des personnes pour qui l'écrit est un cauchemar, ou qui souhaitent apporter une plus-value à leurs écrits.

Dès que la situation sanitaire le permettra, je proposerai des ateliers d'écriture à destination de publics différents, récréatifs ou à vocation plus « littéraire », pour (re)donner le goût d'écrire, pour développer la confiance en soi ou pour s'amuser, dans une ambiance chaleureuse, conviviale et bienveillante.

Tout le monde peut faire appel à moi, il n'y a pas de demande incongrue. Ma seule limite consiste à ne pas intervenir dans un domaine réglementé ou empiétant sur les prérogatives d'autres professionnels. Je ne suis ni juriste, ni généalogiste professionnel par exemple. Je ne réponds pas non plus si la demande vise à produire ou à participer à l'élaboration de textes contraires aux bonnes mœurs ou aux lois en vigueur.

Je réponds par téléphone au 06 60 96 80 91, par courriel sur contact@desracinesetdesmots.fr et je reçois sur rendez-vous au 6 rue de Fourcès à Wittisheim.

Des informations complémentaires et les tarifs sont visibles sur : desracinesetdesmots.fr.



des écrivains publics de France).

Dans le domaine de l'écrit, tout est possible et toute définition sera restrictive. On parle beaucoup de dématérialisation et pourtant on côtoie l'écrit de façon continue. Malgré l'usage des textos et courriels, tout échange avec une entreprise ou une administration nécessite la rédaction de courriers, ne serait-ce que pour faire valoir des droits. L'usage des moyens informatiques n'est pas aisé pour tous et effectuer des démarches en ligne peut être difficile pour certains. Enfin, il existe des personnes qui ne savent pas bien écrire, d'autres n'ont pas le temps ou pensent ne pas savoir y faire, l'écrivain public est là pour faciliter les démarches de tous.

Mes services s'adressent aux particuliers, dans leurs démarches administratives ou privées (rédaction de courriers, constitution de dossiers, réclamation, CV, lettre de motivation, correspondance privée, tri et classement des documents administratifs, récit de vie etc.), aux étudiants (relecture-correction de mémoires, textes littéraires etc.), aux entreprises, artisans ou tout autre professionnel (compte rendu de réunion, rédaction de l'histoire de l'entreprise, discours, rédaction de contenus web, démarches administratives etc.), aux associations (aide à la rédaction de statuts, rédaction de procès-verbaux, communiqués de presse, etc.) et même aux collectivités locales.

L'une des composantes du métier d'écrivain public est l'assistance aux personnes vulnérables. Le côté social compte beaucoup pour moi et pouvoir proposer un service gratuit à la population défavorisée fait partie de mes objectifs. L'idée est qu'une ou plusieurs collectivités rémunèrent un ou plusieurs

A l'entrée Ouest du village, le magasin Catena s'est refait une beauté !

En effet, à l'été 2020, la devanture du magasin a été relookée comme vous pouvez le voir sur la photo ci-dessous.

A l'intérieur du magasin, vous trouverez toujours ce que vous cherchez et profiterez des bons conseils des propriétaires.



Cabinet d'orthophonie : une page se tourne ...

En octobre 1991, c'est en jeune diplômée que j'installais mon cabinet d'orthophonie, à Wittisheim, dans un lieu chargé d'histoire locale. C'est en effet, non sans fierté mais avec une certaine fébrilité, que j'investissais l'ancien restaurant de la gare, au 44 rue de Hilsenheim.

Aujourd'hui, c'est avec un petit pincement au cœur que je quitte ce qui était devenu mon second « chez moi », me rappelant avec émotion l'accueil et la confiance qu'avait bien voulu m'accorder la population de Wittisheim et des environs... 29 ans plus tôt !

Que de belles rencontres, que de jolies aventures professionnelles et humaines, durant toutes ces années !

Mille mercis à ceux dont j'ai croisé la route ... et pardon à ceux que je n'ai pu satisfaire, en raison de délais de prise en charge bien sûr toujours trop

longs... ! La pénurie d'orthophonistes et, plus récemment, les conditions sanitaires, n'y sont évidemment pas étrangères. Je suis la première à déplorer cette situation. (Avis aux jeunes, en quête d'une profession d'avenir des plus passionnantes). A présent, c'est à Boesenbiesen (3 rue du chanvre) que j'ai transféré mon activité, ce pour des raisons d'organisation familiale mais aussi pour répondre aux obligations actuelles d'accessibilité. (Je reste toutefois joignable au même numéro de téléphone, à savoir le 03-88-85-28-63).

Une page se tourne mais ma longue épopée wittisheimoise restera, sans nul doute, un chapitre inoubliable de ma vie.

Belle année 2021 à tous et au revoir... !
Véronique Lebel

À la découverte de l'Atelier de TELMA ou l'art coloré de la couture !



Passez les portes de l'Atelier de TELMA et vous serez transporté dans un univers de tissus, de couleurs et de créativité au cœur de notre village.

Arrivée du Portugal avec son mari et installée en famille à Wittisheim depuis 5 ans, TELMA a toujours souhaité concilier sa vie de famille et son travail.

Graphiste de formation, elle a créé dès la fin de ses études, sa propre micro entreprise de graphisme. Durant ses premiers congés, elle avait envie de se lancer un nouveau défi et s'est inscrite en formation de couture. Elle a ainsi créé sa 2^{ème} micro entreprise de couture.

Pour ses créations, elle s'inspire des tendances du moment ou des envies de ses clientes. Mais c'est surtout au contact du tissu, des motifs... qu'elle trouve l'inspiration.



Pour se faire connaître, TELMA s'est d'abord associée à de jeunes créateurs au sein de boutiques éphémères. Elle avait aussi pour habitude de tenir des stands dans les fêtes de villages, marchés aux puces et sur certains marchés dans toute l'Alsace.

Mais les différents confinements ont accéléré son envie de s'installer durablement dans son propre atelier. Elle a d'abord œuvré, dans son salon, sans relâche à la confection de nombreux masques de protection pour les habitants de Wittisheim, les pompiers, les EHPAD.

En tout plus de 600 masques distribués gratuitement. La couture a été sa réponse à l'URGENCE ! Puis son mari lui a réalisé un bel atelier au sous-sol avec un accès direct par l'extérieur où elle peut désormais vous recevoir avec professionnalisme.

Telma c'est avant tout une personnalité originale, dynamique, souriante qui a envie de faire partager ses passions, et ses créations du moment et surtout qui a envie de donner vie à vos projets !

Pleine d'énergie, TELMA compte bien développer ses deux activités de graphiste et de couturière. Elle se met donc à votre disposition pour échanger sur vos projets uniques : de couture ou de graphisme : faire-part, carte de visite, personnalisation de vêtements. TOUT est possible avec TELMA ! Alors rendez-vous dans son atelier au 2 rue des Dahlias pour découvrir des tendances du moment...

Contact

design.telmafrancisco@gmail.com



20 ans de sculpture pour Fernand UHL !



Il y a 20 ans, Fernand UHL s'est pris de passion pour la sculpture du grès des Vosges et de la stéatite. Il nous raconte son parcours et sa passion :

« Je suis autodidacte, je n'ai jamais suivi de formation de tailleur de pierres.

J'ai découvert la stéatite, cette pierre millénaire lors d'une exposition à Saverne. C'est là, en discutant avec un sculpteur que je suis reparti avec un échantillon de cette belle pierre marbrée aux coloris variés.

En faisant des recherches, j'ai découvert qu'en Chine, il y a 3.000 ans des statuettes étaient réalisées à partir de cette pierre géologiquement stable et solide qui, de plus, est insensible à l'humidité.

Je réalise des œuvres très différentes à l'aspect décoratif ou utile comme des pendules, des plateaux de fromages, qui représentent une grande partie de mon travail.

Lorsque je me retrouve devant un morceau de stéatite brut, et que j'ai visualisé la

forme finale, je me lance alors dans une taille directe sans faire de prise de points. Je trace grossièrement au crayon et le travail commence...

Une fois la sculpture finie, reste le long et délicat travail manuel de polissage avant de faire briller l'œuvre à la cire d'abeille »

Vous pouvez le rencontrer à l'occasion de différents marchés de Noël et des expositions organisées par les 2 associations dont il est membre, à savoir Regio Creativ de Sélestat et Art & Artisanat de Muttersholtz ou encore à son domicile, à Wittisheim - 18 Rue Lucien Baumlin.



Contact

UHL Fernand
06-85-18-17-83
fernand.uhl@
wanadoo.fr



Les autorisations d'urbanisme délivrées en 2020

Déclarations préalables

Demandeur	Adresse du terrain	Nature des travaux
Seyller Aline	3 Rue De Sundhouse	Remplacement de l'ancien portail
Marchal Floriane	13 Rue De Hilsenheim	Mise en place d'une clôture / brise-vue
Quarre Catherine	15 Rue Des Soeurs	Pose de fenêtres VELUX
Monier Sebastien	15 Rue De La Gare	Mise en place d'un grillage rigide et d'un portail
Grossheny Laurent	5 Rue Des Poiriers	Rehaussement du mur de clôture
Jaegli Olivier	14 Rue Du Moulin	Isolation de la toiture et changement de couverture
Knobloch Christophe	12 Rue De L III	Mise en place d'un grillage rigide sur clôture existante
Kempf Agnes	4 Rue De L III	Ravalement des façades de la maison
Claudot Jean Francois	1 Rue Des Pruniers	Construction d'une piscine
Marchal Floriane	13 Rue De Hilsenheim	Remplacement de la porte d'entrée
Bercand Jerome	19 Rue De Sundhouse	Isolation extérieure et ravalement de façades
Studer Nathalie	8 A Rue Des Dahlias	Construction d'une piscine
Sas Edf Enr	6 Rue Paul Scheffels	Pose de panneaux photovoltaïques
Knobloch Christophe	12 Rue De L'ill	Construction d'une piscine
Goetz Timothee	16 Rue De Hilsenheim	Destruction de sorties de cheminées et pose de fenêtre Velux
Ritter Christophe	15 A Rue De L'ill	Changement de menuiseries
Leibel Stephane	15 A Rue De Hilsenheim	Edification d'une clôture
Vonderscher Marie Elise	4 Rue Des Soeurs	Rénovation de la toiture et le ravalement de la façade
Aydin Cengiz	3 Rue Des Cerisiers	Construction d'une piscine
Vogele Aude	4 Rue Des Lilas	Construction d'une terrasse ; modification d'une clôture ; Pose d'un second portail
Havard Dimitri	4 Rue Larroque	Création d'une porte fenêtre et d'une fenêtre de toit ; Remplacement fenêtre de toit
Seyller Hubert	9 Rue De Hilsenheim	Ravalement des façades
Rohmer Arlette	11 Rue De La Mairie	Remplacement et installation de fenêtres de toit
Malton Florence	20 Rue De L Etang	Construction d'un mur
Gontcharenko Catherine	13 Rue De L Etang	Demande de division en vue d'une construction
Fahrner Patrick	5 Rue De La Croix	Construction d'un abri de jardin
Stiep Henri	5 Rue Du Stade	Isolation extérieure et ravalement de façades
Sauer Alfred	3 Rue De Larroque	Installation de panneaux photovoltaïques
Adam Laurence	Rue Du Ried	Mise en place d'un mur et portail en remplacement des tuyas et du grillage
Balanacz Marie Odile	29 Rue De l'Etang	Installation panneaux bois entre la piscine et le jardin
Gerber Beatrice	13 Rue Du Stade	Construction d'une piscine
Gerber Beatrice	13 Rue Du Stade	Construction d'un abri de jardin
Uhl Joffrey	Rue Des Forgerons	Construction d'un mur en parpaing
Kosak Michael	21 Rue De Baldenheim	Construction d'une piscine
Schmitt Gauthier	42 Rue De Hilsenheim	Remplacement des menuiseries

Déclarations préalables (suite)

Demandeur	Adresse du terrain	Nature des travaux
Knobloch Cedric	12 Rue De Hilsenheim	Rénovation grange (poteaux, changement bardage, changement menuiseries) ; Edification mur
Catto Guillaume	Chemin du Dockenfeld	Clôture
Schmeltz Benjamin	7 Rue Des Cantonniers	Mise en place mur de soutènement, pavés et bordures
Romilly Freddy	33 Rue De Bergheim	Mise en place d'un grillage sur mur existant, de deux portillons et de panneaux rigides
Seyller Francis	7 Rue Des Forgerons	Construction d'une piscine
Menza Eric	11 Rue De Baldenheim	Construction d'une piscine
Jehl Jean Luc	17 Rue Neubruch	Construction d'une pergola
Sci Artebio	Rue De L'Ecluse	Construction d'un parking privé, la pose d'une clôture et d'un portail
Goeb Jean	18 Rue De Bindernheim	Mise en peinture de mur de clôture
Petit Line	18 Rue De L Etang	Modification d'une clôture existante
Nguyen Dinh Patrick	13 Rue De Larroque	Construction d'une piscine enterrée
Hollecker Patrice	16 Rue De La Gare	Construction d'un abris de jardin en bois
Guijarro-Coelsch Delphine	15 Rue De La Mairie	Ravalement de façade
Burger Jerome	8 Rue De Hilsenheim	Changement de portail et de portillon
Jaegli Cecile	11 Rue Des Cantonniers	Ravalement de façade
Lameloise Eddy	14 Rue Des Poiriers	Ajout d'un brise vue sur clôture existante
Capparelli Andrea	3 Rue Du Stade	Remplacement des fenêtres, porte d'entrée, de service et porte de garage
Blec Michele	44 Rue De Bergheim	Construction d'un mur de clôture
Bilger Caroline	5 Rue Des Dahlias	Construction d'un mur de séparation
Kehr Eric	6 Rue De L'III	Rénovation des tuiles
Hils Jean Pierre	22 Rue De Sundhouse	Réfection du sous-bassement, réfection de la clôture, remplacement portail et portillon
Hert Fiona	22 Rue De L'etang	Remplacement des menuiseries, la suppression des volets battants, la mise en peinture des menuise
Rohmer Marie-Rosalie	1 Rue De La Foret	Remplacement du portail et des deux portillons détériorés
Hiltbrand Jean Claude	9 Rue Paul Scheffels	Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, la création d'un palier
Seyller Patrick	Rue De L'Ecluse	Division en vue de construire
Kilicdemir Ercan	25 Rue De Bindernheim	Installation de panneaux photovoltaïque
Petit Line	18 Rue De L'Etang	Mise en place d'une clôture
Thietry Didier	16 Rue Du Ried	Extension d'habitation
Vogel Valerie	11 Rue De Bergheim	Remplacement des fenêtres, portes
Mouille Elodie	10 Rue De L'III	Pose d'une fenêtre de toit dans le versant ouest de la toiture



Permis de construire

Demandeur	Adresse du terrain	Nature des travaux
Da Costa Oliveira Romain	6 Rue Des Lilas	Extention en Ytong au lieu de l'extension en ossature bois
Schmitt Lucas	Rue Des Seigneurs	Construction d'une maison individuelle
Meyer Anthony	4 Rue Des Poiriers	Projet de mise en place de menuiseries extérieures sur terrasse existante afin de la fermer
Schmitt Jacky	7 Impasse De La Scierie	Projet de construction d'un garage avec toiture terrasse
Saettel Manuel	7 Rue Du Ried	Construction d'un garage
Stirmel Julien	Rue Des Cantonniers	Construction d'une maison d'habitation
Beck Matthieu	38 Rue De Bindernheim	La construction d'une maison individuelle et d'une annexe
Grad Daniel	20 Rue Du Schlittweg	Extension d'un carport existant d'une superficie de 24m3
Solvét Nigel	Rue De La Gare	Création d'une maison d'habitation
Schwartz Joseph	11 Rue Des Dahlias	Construction abris couvert pour le stationnement
Balthazard Joel	5 Rue Des Cantonniers	Couverture en bois de la terrasse existante
Loos Pierre	8 Rue Du Presbytere	La démolition partielle, rabaïssment toiture, fermeture par bardage et murs en parpaing
Malton Florence	20 Rue De L Etang	Création d'une pergola
Furst Laurent	10 Rue Des Dahlias	Création d'une pergola sur terrasse existante
Didierjean Madison	Rue De La Paix	Construction d'une maison individuelle
Simon William	7 Rue De La Gare	Construction d'une maison d'habitation
Meuer Guillaume	65 Rue De Hilsenheim	Projet de construction de deux maisons individuelles
Thomas Aline	Rue De Baldenheim	Construction d'une maison individuelle
Lentz Laurent	17 Rue De La Gare	Construction d'une maison individuelle
Seyller Patrick	19 Rue De Bindernheim	Construction d'une annexe



Permis de démolir

Demandeur	Adresse du terrain	Nature des travaux
Montri Eliane	6 Rue De Hilsenheim	Démolition partielle d'une grange
Kaufling Mathieu	6 Rue Des Chevaliers	Démolition partielle d'un abri
Enedis	5013 Village	Démolition d'un poste ENEDIS
Bury Camille	27 Rue De Sundhouse	Démolition totale du mur
Knobloch Cedric	Hinter Der Waesch	Démolition d'un auvent
Ringeisen Mathieu	Rue Des Cantonniers	Démolition partielle d'une grange

5 UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

ETAT CIVIL

Les noces	P.98
Les grands anniversaires	P.99
Les mariages	P.101
Les PACS / Les naissances	P.102
Les décès	P.103

Nous attirons votre attention sur le fait que tous les évènements 2020 ne sont pas mentionnés dans les pages suivantes.

En effet, ne figurent dans cette partie que les personnes ayant donné leur accord pour une mention dans ce journal.



Les noces 2020

Noces d'Or - 50 ans de mariage



**DA COSTA Marie-Odile
& Sylvain**



**SCHALK Béatrice
& Raymond**



**SCHMITT Suzanne
& Roland**



**SIMLER Denise
& Fernand**

Ainsi que :

**JAEGLI Mariette
& Gérard**

Noces de Palissandre 65 ans de mariage



**ROHMER Marguerite
& Simon**

Noces de Diamant - 60 ans de mariage



**BRENNER Marie-Julie
& Robert**



JAEGLI France & Gérard



SIMLER Jeannine & Alfred

Ainsi que : **HUTTENSCHMITT Anne-Marie & Fernand**

Les grands anniversaires 2020



BAUMERT Jacqueline
91 ans



BRAUN Michel
80 ans



BRENNER Juliette
80 ans



BRENNER Robert
80 ans



FERREIRA Otilia
94 ans



FIETZ Elise
99 ans



HARTMANN Rémy
90 ans



JAEGLI France
80 ans



JAEGLI Marie-Louise
80 ans



MEMHELD Xavier
85 ans



MINARY Odile
96 ans



MULLER Madeleine
85 ans



MULLER Octavie
93 ans



NAJARRO Rosa
80 ans



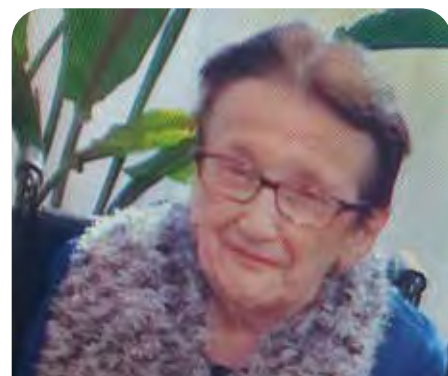
PECNIK Hubert
80 ans



ROHMER Simon
90 ans



SAMUEL Waltraut
85 ans



SEYLLER Yvette
91 ans



SIMLER Alfred
85 ans



ZIMMERMANN Jeanne
90 ans

Ainsi que :

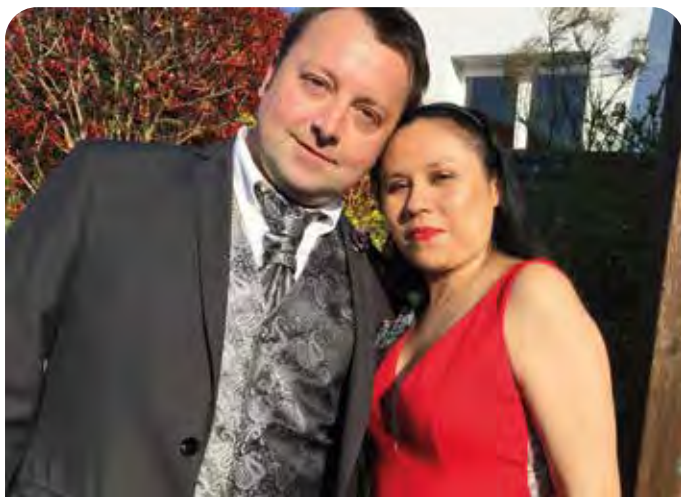
TARABIC Omer
KRIER Elise
SEYLLER Marthe
FUHRER Eléonore
UHL Elise
SCHAEFFER Jacqueline
ADOLF André
QUIGNARD Pierre
GALL Suzanne
ADOLF Marie-Louise
URFFER Béatrice

92 ans
98 ans
93 ans
92 ans
94 ans
94 ans
80 ans
85 ans
92 ans
80 ans
80 ans

HATSCH Germaine
SCHLEIBLING Elise
BRAUN Gérard
MAUFFREY Brice
HUTTENSCHMITT Anne-Marie

90 ans
80 ans
85 ans
80 ans
80 ans

Les mariages 2020



ESCARCEGA GARCIA Claudia & GUIBAL Christophe
04 avril 2020



SCHAAL Ludivine & GABILLAUT Loïc
08 août 2020



KIRBIYIK Selin & MAHIEUX Daniel
15 août 2020



UHL Manon & Antoni HALLOT
21 août 2020



SCHMITT Morgane & BIRGER Jérémy
29 août 2020



GIULIANO Mélissa & KAUFING Mathieu
5 décembre 2020

Les PACS 2020

✧ **COMBEAU Angéline & BAADER David**

le 05 mars 2020

✧ **BAUMERT Morgane & GEHIN Nicolas**

le 04 août 2020

✧ **BILEM Anaïs & SPIELMANN Alexandre**

le 10 septembre 2020

✧ **MENZA Johanna & WILLMOUTH Guillaume**

le 15 décembre 2020



Les naissances 2020

✧ **NUSSBAUMER Héloïse**

le 5 janvier 2020

Parents : NUSSBAUMER Vassili & THOMAS Aline

✧ **BAADER COMBEAU Morgan**

le 07 janvier 2020

Parents : BAADER David & COMBEAU Angelina

✧ **METZ Lilia**

le 28 février 2020

Parents : METZ Michael & VOEGELE Aude

✧ **GOETZ Elsa**

le 22 mai 2020

Parents : GOETZ Timothée & Charlène

✧ **EHRHARDT Louna**

le 21 juin 2020

Parents : EHRHARDT Grégory & Cynthia

✧ **LE MARRE Manon**

le 25 juin 2020

Parents : LE MARRE Thomas & ZINGRAFF Claire

✧ **MEHIDIC Melina**

le 02 juillet 2020

Parents : MEHIDIC Mensur & Melissa

✧ **SIMLER Margot**

le 04 juillet 2020

Parents : SIMLER Nicolas & Soizic

✧ **SIMLER Alice**

le 10 juillet 2020

Parents : SIMLER Joël & JUNG Tiphaine

✧ **METZ Mélia**

le 23 septembre 2020

Parents : METZ Jérémy & MARTICORENA Laura

✧ **WOLFF Léonie**

le 6 décembre 2020

Parents : WOLFF François & BUI Thi

Les décès survenus en 2020

✧ JEROME Madeleine, 84 ans	le 19 mars 2020
✧ HOLLECKER Bernard, 78 ans	le 21 mars 2020
✧ GEBHARDT Mila, 56 ans	le 6 avril 2020
✧ WILLMANN Marie-Marguerite, 86 ans	le 14 mai 2020
✧ KNOBLOCH Agnès, 91 ans	le 31 mai 2020
✧ WOLFF Ernest, 78 ans	le 11 juin 2020
✧ LOOS Marie-Louise, 87 ans	le 28 juin 2020
✧ HARTMANN Henriette, 91 ans	le 19 juillet 2020
✧ BLEC Christian, 64 ans	le 12 août 2020
✧ LOOS Norbert, 78 ans	le 28 août 2020
✧ JAEGLE Odile, 73 ans	le 3 septembre 2020
✧ SEYLLER Josiane, 61 ans	le 5 septembre 2020
✧ KIENY Irène, 82 ans	le 13 novembre 2020
✧ SIMLER Jean-Martin, 68 ans	le 20 novembre 2020
✧ ANNECCHINI Arduino, 54 ans	le 1 ^{er} décembre 2020
✧ DUCHMANN Edouard, 78 ans	le 3 décembre 2020
✧ PETER Félice, 94 ans	le 9 décembre 2020
✧ ROSENZWEY Alice, 87 ans	le 13 décembre 2020





Commune de
WITTISHEIM
www.wittisheim.fr
mairie@wittisheim.fr

